

INTOSAI



Numéro spécial  
sur le XXI<sup>e</sup> INCOSAI

# Revue

INTERNATIONALE  
de la vérification des comptes publics



Janvier 2014

**Conseil de rédaction**Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*Michael Ferguson, *Vérificateur général du Canada*Abdelkader Zgolli, *Premier Président de la Cour des comptes de la Tunisie*Gene Dodaro, *Contrôleur général des États-Unis*  
Adelina González, *Contrôleuse générale par intérim du Venezuela***Présidente**

Helen H. Hsing (É.-U.)

**Rédactrice en chef**

Muriel Forster (É.-U.)

**Rédactrices en chef adjointes**

Amy Condra (É.-U.)

Linda J. Sellevaag (É.-U.)

Melanie Papsian (É.-U.)

**Rédacteurs associés**

Bureau du vérificateur général (Canada)

Jagbans Singh (ASOSAI-Inde)

Patrick Zacchini (PASAI, Yap, Micronésie)

Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)

Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)

Khemais Hosni (Tunisie)

Basilio Jauregui (Venezuela)

Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)

Bureau de reddition de comptes du

gouvernement (É.-U.)

**Administration**

Sebrina Chase (É.-U.)

Paul Miller (É.-U.)

**Membres du Comité directeur de l'INTOSAI**

Président	Liu Jiayi	Chine
Premier Vice-président	Harib Saeed Al Amimi	Émirats arabes unis
Deuxième Vice-président	Osama Jafar Faqeeh	Arabie saoudite
Secrétaire général	Josef Moser	Autriche
Membres :	Terrance Bastian	Bahamas
	Carlos Ramón Pólit Faggioni	Équateur
	Hesham Genena	Égypte
	Gilbert Ngoulakia	Gabon
	Teruhiko Kawato	Japon
	Juan Manuel Portal Martínez	Mexique
	Lyn Provost	Nouvelle-Zélande
	Jørgen Kosmo	Norvège
	Rana Muhammad Akhtar Buland	Pakistan
	Krzysztof Kwiatkowski	Pologne
	Tatyana A. Gollkova	Fédération de Russie
	Kimi Makwetu	Afrique du Sud
	Gene L. Dodaro	États-Unis d'Amérique
	Adelina González	Venezuela

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédures et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins du :

U.S. Government Accountability Office  
441 G Street NW, Room 7814  
Washington, D.C. 20548  
United States

Téléphone : 202-512-4707  
Fax : 202-512-4021  
Courriel : [intosajournal@gao.gov](mailto:intosajournal@gao.gov)

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux autres parties intéressées. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à [www.intosajournal.org](http://www.intosajournal.org) ou à [www.intosai.org](http://www.intosai.org). On peut aussi l'obtenir en s'adressant à la *Revue* à [spel@gao.gov](mailto:spel@gao.gov).

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

## Table des matières

Éditorial .....	1
Coup d'œil sur le XXIe INCOSAI .....	10
Faits marquants de la 64e réunion du Comité directeur ...	13
Liste des ISSAI, des INTOSAI GOV et des documents officiels adoptés par le Congrès .....	14
Organigramme de l'INTOSAI ....	15
L'INCOSAI en photos .....	16
Designing and Implementing a Quality Management Framework in the SAI of Pakistan .....	19
Une première séance plénière axée sur la bonne gouvernance .....	21
Une deuxième séance plénière axée sur les thèmes du Congrès .....	24
Approbation de la Déclaration de Beijing en troisième séance plénière .....	26
Liste des ISSAI, des INTOSAI GOV et des documents officiels adoptés par le Congrès .....	28
Organigramme de l'INTOSAI ....	29
Liste des ISSAI, des INTOSAI GOV et des documents officiels adoptés par le Congrès .....	30
Liste des ISSAI, des INTOSAI GOV et des documents officiels adoptés par le Congrès .....	44
Organigramme de l'INTOSAI ....	51
Organigramme de l'INTOSAI ....	67
Liste des ISSAI, des INTOSAI GOV et des documents officiels adoptés par le Congrès .....	72
Organigramme de l'INTOSAI ....	89
Liste des ISSAI, des INTOSAI GOV et des documents officiels adoptés par le Congrès .....	90
Calendrier des événements de l'INTOSAI .....	91



## Réflexions des présidents du Comité directeur : Quatre questions pour le président en exercice et le président sortant

Lors du XXI<sup>e</sup> INCOSAI qui s'est tenu à Pékin en octobre 2013, le président sortant et Auditeur général de l'Afrique du Sud, Terence Nombembe (à droite), a cédé la présidence du Comité directeur de l'INTOSAI symbolisée par un marteau à l'Auditeur général de la Chine, Liu Jiayi.

### À votre avis, quels sont les grands défis et possibilités qui se posent aux ISC d'aujourd'hui?

**Liu Jiayi :** Une gouvernance et une sécurité nationales renforcées sont les aspirations communes des peuples du monde entier, et toutes les ISC ont pour mission d'y contribuer. De nos jours, avec la mondialisation toujours plus grande de l'économie, les questions mondiales — changements climatiques, sécurité de l'approvisionnement en énergie et en ressources, sécurité économique, sécurité environnementale, sécurité alimentaire, intégrité et efficacité des pouvoirs publics, lutte contre la corruption — ont pris de l'ampleur, d'où des obligations plus élevées et des défis nouveaux pour les ISC. À mon avis, le plus grand des défis, c'est de promouvoir et de préserver une bonne gouvernance.

En premier lieu, comme cette nouvelle ère de développement ne peut reposer que sur une gouvernance nationale accrue, elle nécessite un approfondissement continu des fonctions d'audit national. Force vitale du maintien de la démocratie et de l'État de droit, l'audit national joue un rôle capital dans l'optimisation de l'action publique, la normalisation de l'administration publique intègre, la protection de la sécurité nationale et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Toutefois, les institutions d'audit subissent à l'heure actuelle



M. Liu Jiayi, Auditeur général de la Chine et président en exercice du Comité directeur de l'INTOSAI.

# Éditorial

des contraintes qui limitent leurs idées phares et leurs stratégies d'orientation visant à répondre pleinement aux impératifs d'une bonne gouvernance nationale, de même que leur influence.

En deuxième lieu, cette nouvelle ère de transformation commande un élargissement de l'étendue des audits. Dans le contexte d'un monde secoué par les crises financières, les pays explorent et cherchent de nouveaux modes d'expansion. Les circonstances, les mesures et les demandes en constante évolution contraignent les ISC à s'adapter. Relever en continu de nouveaux défis, changer et agir en amont pour faire progresser la bonne gouvernance nationale sera dorénavant la norme pour les ISC.

En troisième lieu, cette nouvelle ambition contribuera à l'élaboration de théories sur l'audit national. La recherche sur des théories favorisant la gouvernance nationale devrait être approfondie, car il y a peu de leçons à tirer du peu d'expérience acquise. Concrètement, nous devons peaufiner les théories sur l'audit en explorant ses mécanismes, son contenu essentiel, ses modalités de réalisation et ses méthodes d'évaluation.

Possibilités et défis vont toujours de pair. Pour relever les défis susmentionnés, nous devons prendre des mesures novatrices dans notre travail d'audit et créer un environnement sain et propice au développement économique qui, à son tour, offrira aux ISC de nouvelles possibilités de jouer un rôle plus visible dans la promotion des intérêts de leurs pays respectifs. Les ISC peuvent contribuer à rendre les administrations publiques comptables de leur utilisation des ressources publiques en divulguant les infractions et les fautes professionnelles et en prônant la reddition de comptes et la transparence. En outre, elles peuvent contribuer à la régularité de l'utilisation et de la redistribution des fonds publics en réalisant des audits dans des domaines connexes. Pour lutter contre les déficits financiers et la crise de la dette publique, les ISC peuvent contribuer à la définition de politiques financières et monétaires judicieuses en ciblant les facteurs généraux ou systémiques qui perturbent gravement leur mise en œuvre et la stabilité financière à long terme. En se penchant sur les changements climatiques, la crise environnementale, la sécurité de l'approvisionnement en énergie et en ressources, les ISC peuvent fournir des informations objectives, mettre au jour les problèmes de l'heure et présenter des recommandations pour améliorer la situation.

L'audit national tient une place et un rôle de choix dans la promotion et l'amélioration de la bonne gouvernance à l'échelle nationale comme l'illustre la façon efficace qu'il a de régler et de désamorcer les différentes crises. Aujourd'hui et demain, les ISC devraient, conformément au principe voulant que l'audit soit au service de la gouvernance nationale, saisir cette occasion capitale, s'acquitter avec sérieux de leurs responsabilités d'audit et mettre davantage l'accent sur le renforcement de leurs capacités. Ainsi pourront-elles contribuer davantage à la viabilité à long terme des politiques financières, à l'amélioration de la gouvernance nationale, participer activement à la gouvernance de haut niveau à l'échelle mondiale et concrétiser, entre autres, les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies.

**Terrence Nombembe :** Je crois qu'aujourd'hui les ISC ont beaucoup plus de possibilités que de défis. Elles se doivent de consolider la coopération déjà établie au sein de l'INTOSAI — entre ses différentes structures et entre chacune des ISC — de même qu'avec nos partenaires et les principaux acteurs du domaine en prolongeant les grandes avancées déjà réalisées. Forts de cette impulsion, nous devons renforcer la coopération entre



M. Terrence Nombembe, Auditeur général de l'Afrique du Sud et président sortant du Comité directeur de l'INTOSAI.

les ISC et entre les régions de l'INTOSAI, en utilisant l'éventail de nos forces et en mettant en commun nos innovations respectives au profit de toutes les ISC. Certes, il incombe aux ISC plus solides de faire davantage pour soutenir et inspirer leurs homologues plus vulnérables, mais les ISC moins privilégiées doivent prendre conscience qu'elles peuvent aussi s'épauler les unes les autres grâce à l'échange de savoirs.

Les ISC ont également l'occasion de répondre au grand besoin de vérité, d'honnêteté et d'intégrité de l'humanité. En exerçant de plus en plus notre influence, nous, auditeurs du secteur public, qui incarnons une voix de la raison digne d'être entendue, rehausserons la transparence et assurerons la reddition de comptes, tout en aidant les gouvernements à améliorer leur performance, à combattre la corruption, à favoriser la confiance du public et à protéger les

intérêts des citoyens. Les ISSAI constituent un ensemble de normes de calibre international garant de la crédibilité de nos travaux. Le Plan stratégique de l'INTOSAI et les maintes autres directives qui permettent aux ISC de relever avec confiance les défis auxquels le secteur public fait face viennent compléter cet ensemble. Alors que nous recherchons constamment l'excellence dans tous les aspects de nos travaux, toutes les ISC, dans le cadre de leur professionnalisation, doivent valoriser les potentialités du cadre des ISSAI et mettre en œuvre ces normes promptement. Les ISC devraient également continuer d'offrir une formation poussée pour conserver leur supériorité dans le milieu de l'audit du secteur public. Grâce à une telle formation, les auditeurs des ISC posséderont une capacité de réflexion et d'analyse indépendantes et pourront poser les jalons de l'excellence dans le domaine de l'audit pour toutes les régions de l'INTOSAI.

### **Comment l'INTOSAI en tant que voix indépendante peut-elle mieux faire face aux changements mondiaux et quel rôle, selon vous, l'Organisation peut-elle jouer?**

**Liu Jiayi :** L'INTOSAI doit faire face aux répercussions de la mondialisation sur les ISC, cerner les attentes des acteurs du domaine, évaluer les nombreux défis qui se présentent et les relever. Lorsqu'elle représente les ISC sur la scène internationale, l'INTOSAI devrait présenter un front uni sur les questions transfrontalières et internationales, jouant ainsi pleinement son rôle d'acteur important de la reddition de comptes dans le secteur public et du système de gouvernance mondial.

L'INTOSAI devrait s'investir dans les activités suivantes :

- Participer à l'établissement des règles de gouvernance internationale

L'INTOSAI pourrait approfondir ses relations sous certains angles (par exemple, comme membre, participant à des conférences, observateur, organe de consultation ou comme partenaire) avec des organisations internationales, des forums, des groupes de réflexion et des fondations (par exemple, les Nations Unies et ses institutions spécialisées,

la Banque mondiale, le G20 et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi qu'avec des organisations régionales (telles que l'Union africaine, l'Association of South East Asian Nations, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement). Elle pourrait ainsi pleinement influencer sur l'établissement de règles de portée internationale; promouvoir l'amélioration des règles internationales régissant l'économie, notamment les normes internationales de réglementation en matière de finances; promouvoir les ISSAI et perfectionner le système mondial des normes comptables ou d'audit s'appliquant au secteur public; et instaurer un système d'évaluation des progrès sociaux fondé sur des indicateurs nationaux clés.

■ Participer à l'adoption de pratiques de gouvernance mondiale

L'INTOSAI devrait encourager les ISC :

- à participer à l'élaboration des pratiques de gouvernance, telles que l'évaluation des progrès sociaux, le suivi des questions régionales et mondiales et la promotion de la coopération internationale dans le domaine socio-économique;
  - à participer aux activités d'organisations multilatérales, telles que les Nations Unies et le Sommet mondial sur le développement durable;
  - à constituer un groupe de travail chargé de promouvoir la bonne gouvernance à l'échelle mondiale dont l'objectif serait de faire des recherches sur des enjeux concrets pour les ISC et les organisations connexes, qui sont artisanes de la gouvernance sur la scène internationale, afin que l'INTOSAI soit un acteur du renforcement de la discipline financière, de la détection et de la communication en temps opportun des risques économiques ainsi que de la lutte contre la corruption.
- Fournir, en toute indépendance, des services d'audit aux organisations internationales et supranationales, et lancer des audits coordonnés à l'échelle internationale dans divers domaines. L'INTOSAI devrait étudier davantage les audits externes indépendants d'organisations internationales (telles que les organismes régionaux et les institutions semblables qui acceptent des contributions financières de leurs membres). L'INTOSAI peut s'inspirer des modes d'audit externe du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et du Groupe d'auditeurs externes de l'Organisation des Nations Unies afin d'étudier les dispositions qui permettent aux ISC d'œuvrer comme auditeurs indépendants d'organisations internationales. Elle peut aussi mobiliser les organisations internationales pour qu'elles acceptent de nommer les dirigeants d'ISC membres de l'Organisation comme auditeurs externes, et reconnaissent les ISSAI comme leurs normes d'audit.

**Terrence Nombembe :** La création du Comité permanent de supervision des questions émergentes reflète clairement l'intention de l'INTOSAI d'étendre à l'échelle internationale le rayonnement de son action à valeur ajoutée. Ce comité traduit ainsi la volonté de l'INTOSAI d'avoir une influence positive et proactive sur les tendances mondiales et de faire en sorte que les idées provenant du secteur public du monde entier puissent être échangées avec les acteurs du domaine dans le but de renforcer la transparence, la reddition de comptes et la bonne gouvernance.

Toutefois, les efforts de l'INTOSAI ne seront fructueux que si nous tentons de participer à des tribunes internationales influentes et à leurs grands débats. L'INTOSAI est une organisation des plus respectées, dont les membres possèdent des compétences techniques très poussées et une vaste expérience. Pour que l'INTOSAI puisse faire face aux changements et aux défis qui se posent dans le monde, ses dirigeants doivent jouir d'une certaine visibilité au sein de tribunes internationales judicieusement choisies pour lui assurer un rayonnement optimal. Certes, il est important et relativement facile pour l'INTOSAI de surveiller les faits nouveaux majeurs à l'échelle mondiale, mais l'Organisation doit être en mesure d'influer sur leur déroulement en s'investissant dans des tribunes qui sont reconnues pour jouer un rôle utile dans l'orientation des tendances mondiales.

Nous avons l'occasion de consolider nos réseaux existants qui, dans le passé, se sont avérés très précieux pour influer sur les tendances mondiales. Je pense ici à des organismes tels que l'International Federation of Accountants, l'Institut des auditeurs internes, les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et nos principaux bailleurs de fonds. En effet, nous jouissons auprès d'eux d'une grande crédibilité et d'une certaine autorité relativement aux questions de normalisation et de mise en œuvre des normes et des cadres référentiels.

Fidèle à l'esprit du 22<sup>e</sup> Symposium ONU/INTOSAI qui a consacré et renforcé le rôle des ISC à titre de conseillères fiables, l'INTOSAI peut élargir la portée de ce rôle au-delà des secteurs de compétence des ISC pour exercer une influence au sein des tribunes où les organismes conseillés peuvent rencontrer leurs partenaires internationaux afin d'influer sur le cours des activités et les tendances. Mentionnons comme tribunes possibles le G8, le G20 et le BRICS, le Forum sur l'économie mondiale, ainsi que les forums de haut niveau sur le développement et les grands forums régionaux.

J'apprécie beaucoup le fait que l'INTOSAI ait évolué au point de créer le Comité de supervision des questions émergentes. Fait important, ce comité a été établi au niveau approprié d'autorité et sa présidence est assurée par le président de l'INTOSAI. Nul doute qu'au cours des trois prochaines années, M. Liu Jiayi et le Comité de supervision, appuyés par les dirigeants régionaux de l'INTOSAI, pourront, en tant que voix de la raison indépendante des plus hauts échelons mondiaux de la gouvernance, trouver une réponse aux changements qui agitent le monde, et ce, en faisant preuve d'un esprit de décision éclairé, de tact et d'influence stratégique.

## **Selon vous, jusqu'à quel point l'INTOSAI**

**a) a-t-elle fait la promotion de l'indépendance des ISC?**

**b) a-t-elle favorisé la collaboration entre les responsables de la gouvernance?**

**Liu Jiayi :** L'INTOSAI, en tant qu'organisation-cadre des ISC, de centre majeur et de plate forme de décision pour l'échange de données, la coopération technique ainsi que pour la formation et les séminaires sur l'audit public à l'échelle mondiale, joue un rôle constructif dans la promotion de l'indépendance des ISC et de la collaboration avec nos partenaires qui sont responsables de la bonne gouvernance.

L'INTOSAI a pris les mesures suivantes pour promouvoir l'indépendance des ISC :

- En premier lieu, elle a précisé les principes de cette indépendance en adoptant les Déclarations de Lima, de Mexico et de Beijing (Pékin) et en facilitant l'approbation de la résolution A/66/209 prise par la 66<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies et intitulée « *Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques* ».
- En deuxième lieu, grâce à la diffusion des documents susmentionnés et des principes de l'indépendance de l'audit lors de conférences, tribunes et symposiums internationaux, l'INTOSAI a encouragé les assemblées législatives et les administrations publiques nationales à faire respecter ces principes et jeté les bases d'une assise solide visant à améliorer la situation des ISC dans leurs pays respectifs;
- En troisième lieu, l'INTOSAI a encouragé les ISC à resserrer leurs liens et à élargir leur collaboration avec les partenaires qui sont responsables de la gouvernance tout en assurant leur indépendance, et ce, conformément à ses propres directives en matière de communications et grâce à ses mécanismes de coordination et de communication.

En réalité, l'INTOSAI a concrétisé son action ainsi :

- L'INTOSAI attache une grande importance au renforcement des capacités des ISC; aussi a-t-elle publié les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) et le Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI (GOV INTOSAI), dotant ainsi les ISC d'un ensemble de normes et de directives mondialement reconnues en matière d'audit d'états financiers, d'audit de conformité, d'audit de performance, d'audit de la fraude, de l'environnement, des TI et de la gouvernance interne et contribuant à la mise en commun des meilleurs concepts d'audit et des bonnes pratiques. La qualité des audits s'en trouve rehaussée et les résultats, améliorés.
- L'INTOSAI valorise les activités de mise en commun des connaissances, telles que les séminaires et les ateliers. Elle aborde les thèmes pertinents par l'entremise du Comité permanent de supervision des questions émergentes. Ces stratégies ont permis aux ISC de mieux s'adapter aux changements externes, aux faits nouveaux et aux demandes croissantes des acteurs du milieu, et de collaborer de façon plus compétente avec les citoyens de même qu'avec les organes législatifs et administratifs.
- L'INTOSAI favorise la coopération et la mise en commun des connaissances entre ses membres en recourant judicieusement à son éventail de commissions, de groupes de travail, de sous-commissions et de groupes de projet. De concert avec d'autres organisations internationales compétentes, l'INTOSAI participe à la gouvernance mondiale en encourageant la coopération entre les ISC et les partenaires externes, entre autres les Nations Unies, la Banque mondiale, l'OCDE, l'Union interparlementaire (UI), l'International Federation of Accountants (IFAC) et l'Institut des auditeurs internes (IIA). L'INTOSAI siège également au groupe de revue de la gouvernance du Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB), qui évalue

les mécanismes de gouvernance et de surveillance pour l'adoption des IPSAS et d'autres prises de position. Elle participe ainsi à l'élaboration des Normes internationales d'audit (ISA) de l'IFAC.

**Terrence Nombembe :** a) L'adoption de la résolution A/66/209 des Nations Unies a marqué un tournant dans l'histoire de l'INTOSAI et du secteur public mondial. Une ISC indépendante peut s'adapter à n'importe quelle situation et profiter de ce noble et influent privilège pour démontrer sa pertinence et l'avantage qu'elle représente pour la société. À maintes occasions, j'ai affirmé ma conviction que les ISC peuvent devenir une voix prééminente qui raisonne dans nos pays respectifs et le secteur public mondial, à la condition qu'elles restent toujours exigeantes relativement au respect des valeurs et des principes sous-jacents des Déclarations de Lima et de Mexico. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour que toutes les ISC acquièrent leur entière indépendance.

À cette fin, l'INTOSAI — particulièrement au sein de ses structures régionales — continuera de se faire entendre dans toutes les tribunes offertes pour promouvoir le principe de l'indépendance. Je crois cependant que les ISC doivent faire davantage pour favoriser l'appui et l'entraide mutuels au moment où elles tentent d'acquérir leur pleine indépendance.

b) En adoptant l'ISSAI 12 à Pékin l'automne dernier, l'INTOSAI a reconnu la valeur d'une communication continue et structurée et salué l'engagement des parties prenantes à promouvoir la collaboration avec les partenaires qui sont responsables de la gouvernance. Cette norme exhorte les ISC à bâtir des partenariats qui permettront aux responsables de la gouvernance dans le secteur public de s'acquitter de leurs responsabilités en donnant suite aux conclusions et aux recommandations des audits et en prenant les mesures correctives appropriées pour renforcer la prestation des services aux citoyens et gagner leur confiance.

Les ISC doivent profiter de la position privilégiée que leur confère leur dialogue avec les dirigeants du gouvernement de leurs pays pour établir les conditions favorisant la production systématique d'une information crédible sur l'intendance des fonds publics, la prestation des services aux citoyens et le respect de l'État de droit dans la gestion des ressources publiques.

Pour que les ISC puissent optimiser la valeur de ces partenariats, nous devons nous doter de processus continus, systématiques et structurés grâce auxquels nous nous taillerons une réputation d'institutions réceptives, qui nouent des liens professionnels avec les commissions de surveillance législative compétentes, les pouvoirs exécutifs et la direction des entités auditées. Les normes d'audit définissent clairement les conditions et les interventions nécessaires pour établir une relation réussie avec les responsables de la gouvernance.

Pour ce faire, les ISC devront faire preuve de persévérance, de persuasion et d'humilité. Toutefois, c'est là une aventure qui en vaut la peine, car elle sert non seulement nos intérêts, mais encore davantage ceux des citoyens qui, finalement, bénéficient de nos services.

### **La Déclaration de Beijing est une grande réalisation de l'INTOSAI. Quelles sont, selon vous, ses conséquences pour chacune des ISC?**

**Liu Jiayi :** Autre document majeur qui dresse un bilan historique, propose des moyens de relever des défis et crée un consensus après les déclarations de Lima et de Mexico, la *Déclaration de Beijing sur la promotion de la bonne gouvernance par les Institutions supérieures*

*de contrôle* aura, à mon avis, une influence profonde et de grande portée sur chacune des ISC pour assurer leur indépendance et leur rôle dans la promotion d'une bonne gouvernance nationale, la préservation de la viabilité à long terme des politiques financières et la mise en place d'une bonne gouvernance mondiale.

En premier lieu, cette *Déclaration* englobe les grandes réalisations et l'expérience acquise par l'INTOSAI depuis sa création officielle il y a soixante ans et réaffirme les principes directeurs inscrits dans les déclarations de Lima et de Mexico et la résolution A/66/209 des Nations Unies, particulièrement les règles de base de l'audit national et le principe d'indépendance. Pour chacune des ISC, la *Déclaration de Beijing* prône la mise en œuvre de ces principes par chaque assemblée législative et organisme public.

En deuxième lieu, la *Déclaration de Beijing* reconnaît la promotion de la bonne gouvernance nationale et de la gouvernance mondiale comme étant le but commun de toutes les ISC et définit les mandats des ISC dans une perspective d'avenir. Conformément à la *Déclaration*, les ISC, qui sont des rouages indispensables de la gouvernance nationale, devraient proposer aux décideurs des recommandations constructives afin de maintenir la démocratie et l'État de droit, d'accroître l'efficacité de l'appareil gouvernemental, de prévenir et de combattre la corruption, d'assurer la sécurité nationale, de favoriser la qualité de vie des personnes, de renforcer la transparence et la reddition de comptes et de faire des ISC des organisations honnêtes et dignes de confiance, ainsi que des modèles d'intégrité. La *Déclaration de Beijing* enjoint chacune des ISC à prendre sa part des responsabilités que nous partageons, d'éviter les risques qui nous menacent, de prendre des mesures conjointes et de parler d'une seule voix. En améliorant la coopération internationale et en jouant un rôle vital dans la recherche de solutions aux grands défis qui interpellent le monde d'aujourd'hui — tels que les crises liées aux dettes souveraines, à l'écologie, à la sécurité financière mondiale et à la corruption — nous pouvons encourager chaque État à respecter ses obligations en auditant des domaines tels que la lutte contre les changements climatiques, l'élimination des obstacles au commerce, la viabilité financière et les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent. Les ISC peuvent également promouvoir la reddition de comptes, la transparence et l'amélioration de la performance pour assurer un développement harmonieux de l'économie mondiale. Elles peuvent atteindre ce but en participant à des activités de gouvernance, telles que l'évaluation des progrès sociaux, la réalisation d'audits externes d'organisations internationales et régionales, et en contribuant à la réalisation des tâches définies dans la *Déclaration du Millénaire* des Nations Unies au moyen de consultations auprès d'organes multilatéraux tels que les Nations Unies, la Banque mondiale, le G20 et l'OCDE, et la participation à l'amélioration continue de la gouvernance mondiale.

En troisième lieu, face à la crise financière et économique qui sévit en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, la *Déclaration de Beijing* appelle toutes les ISC à effectuer des audits indépendants et rigoureux des états financiers de leur gouvernement national et de la dette publique afin de protéger la viabilité à long et à moyen terme des politiques financières, de protéger l'intérêt public et de promouvoir le développement économique et social, et ce, en tenant compte de leur contexte national et de leur mandat juridique. De plus, la *Déclaration de Beijing* demande à chacune des ISC d'élargir son mandat de façon à pouvoir réaliser des audits de la viabilité des politiques financières.

Enfin, conformément au Plan stratégique de l'INTOSAI, la *Déclaration de Beijing* appelle les ISC membres à renforcer leurs capacités et la mise en commun de leurs connaissances, à adopter et à respecter les ISSAI et, s'appuyant sur celles-ci, à préserver leur indépendance et à améliorer leur performance de façon à faire de l'INTOSAI une organisation modèle. Les participants au XXI<sup>e</sup> INCOSAI ont avalisé le thème de travail de 2014 : Mise en œuvre de la *Déclaration de Beijing*, particulièrement la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/66/209 sur le renforcement de l'indépendance des institutions supérieures de contrôle et du cadre des ISSAI dans le but d'assurer l'évolution viable des dépenses publiques. Cet appel met davantage en lumière l'importance de la *Déclaration de Beijing*.

**Terrence Nombembe :** La *Déclaration de Beijing* confirme que l'INTOSAI souscrit maintenant entièrement aux principes de la valeur et des avantages des ISC. Elle a donné le ton pour que toutes les ISC restent résolument attachées à renforcer la reddition de comptes, l'intégrité et la transparence des administrations publiques que nous auditons. La *Déclaration* nous invite à maintenir notre pertinence et à demeurer attentifs aux préoccupations des citoyens et de toutes les commissions de surveillance qui demandent des comptes aux gouvernements, tout en continuant à demeurer ou à devenir par l'exemple des organisations modèles de façon à susciter le respect des organisations qui ont confiance en nos travaux. Il incombe maintenant à chaque ISC de mettre en place des mesures pour assurer le respect des objectifs et des principes de la norme ISSAI 12, et de se préparer à une évaluation de sa performance selon le cadre de mesure de la performance des ISC qui est mis à l'essai au sein de l'INTOSAI.

La *Déclaration de Beijing* reconnaît également le rôle important que les ISC peuvent jouer dans le renforcement de la gouvernance nationale. L'audit du secteur public doit accroître l'utilisation efficiente, efficace, économique et équitable des ressources publiques, établissant ainsi l'assise d'une viabilité financière, assurant aux citoyens une vie digne et favorisant l'amélioration de leur qualité de vie. Je mets les ISC au défi de s'assurer qu'elles sont en position stratégique pour s'acquitter avec excellence de ce rôle honorable. Pour ce faire, il faudrait qu'elles adoptent et mettent en œuvre le cadre complet des ISSAI, particulièrement les ISSAI adoptées lors du XXI<sup>e</sup> INCOSAI; qu'elles offrent des activités de renforcement des capacités continues et bien coordonnées dans toutes les disciplines de l'audit, notamment en utilisant pleinement le soutien offert au sein de l'INTOSAI, de ses secrétariats régionaux et dans chacune des ISC; et qu'elles accroissent l'échange de savoirs sur le secteur public, notamment pour renforcer leurs capacités de relever les défis financiers et économiques dans le but d'assurer leur pertinence à long terme.

Pour conclure, j'aimerais que nous nous rappelions tous, en tant que représentants d'ISC, que notre rôle est de susciter l'espoir pour les citoyens du monde. J'ose espérer que si nous poursuivons dans la voie que nous nous sommes fixée il y a soixante ans — orientation que nous avons confirmée et peaufinée à Pékin — nous, ISC, leur apporterons vraiment de l'espoir.

Le temps est venu pour l'INTOSAI de briller et nous brillerons de mille feux.



## Coup d'œil sur le XXI<sup>e</sup> INCOSAI

N.D.L.R.

Ce numéro est consacré au XXI<sup>e</sup> Congrès international des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INCOSAI), qui s'est tenu à Pékin (Chine) du 22 au 26 octobre 2013. Liu Jiayi et le Bureau de contrôle national de la République populaire de Chine ont accueilli le Congrès.



Le 22 octobre 2013 s'est ouvert officiellement le XXI<sup>e</sup> Congrès international des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INCOSAI) à Pékin. Liu Jiayi, Auditeur général de la Chine et hôte de ce Congrès, souhaite la bienvenue aux délégués en Chine.



Pour souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'INTOSAI, l'émission d'une série de timbres commémoratifs a été annoncée. (À partir de la gauche) Terrence Nombembe, Auditeur général de l'Afrique du Sud, Josef Moser, Secrétaire général de l'INTOSAI, Gene Dodaro, Contrôleur général des États-Unis, et Liu Jiayi, Auditeur général de la Chine, présentent les timbres au XXI<sup>e</sup> INCOSAI.

## Coup d'œil sur le XXI<sup>e</sup> INCOSAI

- Le XXI<sup>e</sup> INCOSAI a attiré plus de 546 délégués de 158 ISC, 19 délégués représentant les trois membres associés de l'INTOSAI et 33 observateurs représentant 22 organisations.
- Pour souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'INTOSAI, le lancement d'une publication spéciale, intitulée *60 ans d'INTOSAI — 50 ans de Secrétariat général — Transparence, reddition des comptes et bonne gouvernance*, et l'émission d'une série de timbres commémoratifs a été annoncée.
- Les thèmes techniques approuvés du XXI<sup>e</sup> INCOSAI, qui mettent l'accent sur le rôle des ISC dans la promotion d'une saine gouvernance, étaient les suivants :
  - Thème 1 : Contrôle des finances publiques et gouvernance nationale
  - Thème 2 : Le rôle des Institutions supérieures de contrôle dans la préservation de la viabilité à long terme des politiques financières
- Dans son discours d'inauguration, le modérateur du Congrès et Secrétaire général de l'INTOSAI, M. Josef Moser, a souligné l'importance de la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui vise à rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Cette résolution, a-t-il dit, est importante pour les futurs travaux de l'INTOSAI et sa participation au programme des Nations Unies de l'après-2015.
- La *Déclaration de Beijing* sur la promotion de la bonne gouvernance par les Institutions supérieures de contrôle a été adoptée.
- L'adhésion à l'INTOSAI de l'ISC du Tadjikistan en tant que membre à part entière et de l'ISC de l'Union économique et monétaire ouest-africaine en tant que membre associé porte le nombre de membres de l'INTOSAI à 192 membres à part entière et à 5 membres associés.
- Cette année, le prix Jörg Kandutsch attribué pour les services méritoires rendus dans le secteur de l'audit des finances publiques a été décerné à M. Josef Moser en sa qualité de Président de la Cour des comptes autrichienne en reconnaissance des réformes nationales menées avec succès par la Cour des comptes ainsi que des efforts déployés pour faire adopter la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans son discours de remerciement, M. Moser a souligné que le prix revenait à tous les membres de l'INTOSAI, mais également à tous les membres de la Cour des comptes autrichienne, car c'est grâce à leur soutien actif que la Cour des comptes a pu travailler avec tant de succès ces dernières années.

### Un logo inspiré de la Grande Muraille de Chine



La Grande Muraille de Chine s'étend sur plus de 8 000 km, sillonnant la Chine avec une ténacité qui, depuis plus de 2 500 ans, s'impose comme un symbole de protection de la sécurité du pays et de son peuple. Le rôle de la Muraille, qui protège contre les menaces externes et consolide le bien-être national, est semblable à celui des auditeurs. C'est pourquoi elle a été la source d'inspiration du logo du XXI<sup>e</sup> INCOSAI. La Grande Muraille illustre une vision avant-gardiste selon laquelle il fallait créer, pour l'avenir, un ensemble de fortifications, de murs et de travaux de terrassement qui allaient se fondre en un formidable tout.

En plus d'être une ligne de défense, la Grande Muraille facilite depuis toujours la communication et les échanges commerciaux en jetant un pont entre différentes cultures. L'image de la Grande Muraille sur le logo de l'INCOSAI est insérée dans un globe, évoquant un réseau d'échanges économiques et d'informations qui se mondialise de plus en plus. Le globe représente également l'emblème de l'INTOSAI et témoigne du rôle que joue l'organisation pour faciliter la coopération et le développement entre les ISC du monde entier.

Les mains qui soulèvent et tiennent le globe représentent la coopération entre les ISC et les citoyens dans le but de promouvoir l'audit et de relever, tous ensemble, les défis que pose une économie mondiale en pleine croissance.



## Coup d'œil sur le XXI<sup>e</sup> INCOSAI

- Le prix Elmer B. Staats, qui récompense le meilleur article publié dans la *Revue internationale de la vérification des comptes publics* depuis le dernier INCOSAI, selon le conseil de rédaction de la *Revue*, a été décerné à Yining Zhou, de l'École de commerce et de gestion de l'Université Southern Cross (Australie), et à Gangying Zhou (membre retraité), du Bureau de contrôle de la ville de Huazhou, dans la province chinoise de Guangdong, pour leur article intitulé : « Establishing Judgments about Materiality in Government Audits: Experiences of Chinese Local Government Auditors » (*Exercice du jugement professionnel à propos du seuil de signification en audit dans le secteur public : l'expérience d'auditeurs d'administrations locales chinoises*).

### Mesures prises lors du XXI<sup>e</sup> INCOSAI

- Élection des nouveaux représentants de l'EUROSAI, de l'AFROSAI et de l'ASOSAI au sein du Comité directeur de l'INTOSAI : les ISC de la Pologne et de la Fédération de Russie pour l'EUROSAI; les ISC du Gabon et de l'Égypte pour l'AFROSAI, et les ISC du Japon et du Pakistan pour l'ASOSAI.
- Adhésion de l'ISC des Émirats arabes unis au Comité directeur, à titre d'hôte du XXII<sup>e</sup> INCOSAI qui aura lieu en 2016.
- Réélection de l'ISC de la Norvège et de l'ISC des États-Unis d'Amérique en tant que responsable de l'Initiative de développement de l'INTOSAI et de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*, respectivement.
- Transfert de la présidence de l'Objectif 2 : Commission de renforcement des capacités (CBC) de l'ISC du Maroc à l'ISC de l'Afrique du Sud.
- Création du poste de vice-président de la CBC et nomination de l'ISC de Suède à ce poste.
- Dissolution de la Sous-commission n° 1 de la CBC « Promouvoir les activités de renforcement de capacités auprès des membres de l'INTOSAI ». Transfert de ses tâches au Comité de pilotage de la CBC.
- Création du Groupe de travail sur l'audit des industries extractives, présidé par l'ISC de l'Ouganda, et de la Task force sur l'audit des marchés publics, présidée par l'ISC de la Fédération de Russie, qui relèvent tous deux de l'Objectif 3.
- Dissolution du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes.
- Transfert de la présidence du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'ISC de l'Estonie à l'ISC de l'Indonésie.
- Transfert de la présidence du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la valeur et l'avantage des ISC, sous l'Objectif 3, de l'ISC de l'Afrique du Sud à l'ISC du Mexique.
- Élection des ISC de la Chine, de l'Arabie saoudite, des États-Unis d'Amérique et de l'Équateur à titre de membres de la Commission des affaires financières et administratives, sous l'Objectif 4, et de l'ISC de l'Afrique du Sud et du Secrétariat général à titre de membres d'office.



## Faits marquants de la 64<sup>e</sup> réunion du Comité directeur



La 64<sup>e</sup> réunion du Comité directeur a eu lieu le 21 octobre 2013 à Pékin. (De gauche à droite) Rashad M. Kassim, Bureau d'audit général de l'Arabie saoudite; Osama Jafar Faquih, Président du Bureau d'audit général de l'Arabie saoudite; Robert Sattler, directeur de la Cour des comptes de l'Autriche; Josef Moser, Secrétaire général de l'INTOSAI (Autriche); Terrence Nombembe, Auditeur général de l'Afrique du Sud; Liu Jiayi, Auditeur général de la Chine; Zhou Weipei, directeur général du Département des relations internationales du Bureau de contrôle national de la République populaire de Chine; Monika Gonzalez-Koss, directrice de la planification stratégique de l'INTOSAI (Autriche).

La 64<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'INTOSAI a eu lieu au Centre national des congrès de Chine, la veille du XXI<sup>e</sup> INCOSAI.

Les membres du Comité directeur ont adopté les mesures suivantes :

1. Création du poste de vice-président du Comité permanent de supervision des questions émergentes et nomination de l'ISC des États-Unis à ce poste.
2. Adoption des rapports annuels et des états financiers audités du Secrétariat général de 2010-2012.
3. Adoption du budget de l'INTOSAI de 2014 à 2016.
4. Transfert de la présidence de la Sous-commission de contrôle de l'audit financier de l'ISC de la Suède à l'ISC des Émirats arabes unis.
5. Approbation du Plan stratégique de 2014-2018 et du mandat révisé de l'IDI.



## Liste des ISSAI, des INTOSAI GOV et d'autres documents officiels de l'INTOSAI approuvés lors du XXI<sup>e</sup> INCOSAI

ISSAI/INTOSAI GOV	Titre	Auteur
ISSAI 12	La valeur et les avantages des institutions supérieures de contrôle des finances publiques — faire une différence dans la vie des citoyens	Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC
ISSAI 100	Principes fondamentaux du contrôle des finances publiques	Projet d'harmonisation
ISSAI 200	Principes fondamentaux de l'audit financier	Projet d'harmonisation
ISSAI 300	Principes fondamentaux de l'audit de la performance	Projet d'harmonisation
ISSAI 400	Principes fondamentaux de l'audit de conformité	Projet d'harmonisation
ISSAI 5500	Introduction à la série 5500 des ISSAI et au guide INTOSAI GOV 9250 (contrôle des aides en cas de catastrophes)	Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes
ISSAI 5510	L'audit en matière de réduction des risques de catastrophe	Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes
ISSAI 5520	Le contrôle des aides liées aux catastrophes	Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes
ISSAI 5530	Adaptation des procédures d'audit pour tenir compte du risque accru de fraude et de corruption lors de la phase d'urgence après une catastrophe	Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes
ISSAI 5540	Utilisation des informations géospatiales lors de l'audit de la gestion des catastrophes et des aides en cas de catastrophes	Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes
INTOSAI GOV 9250	<i>IFAF — Integrated Financial Accountability Framework</i> [Le cadre intégré de reddition de comptes en matière de finances]	Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes

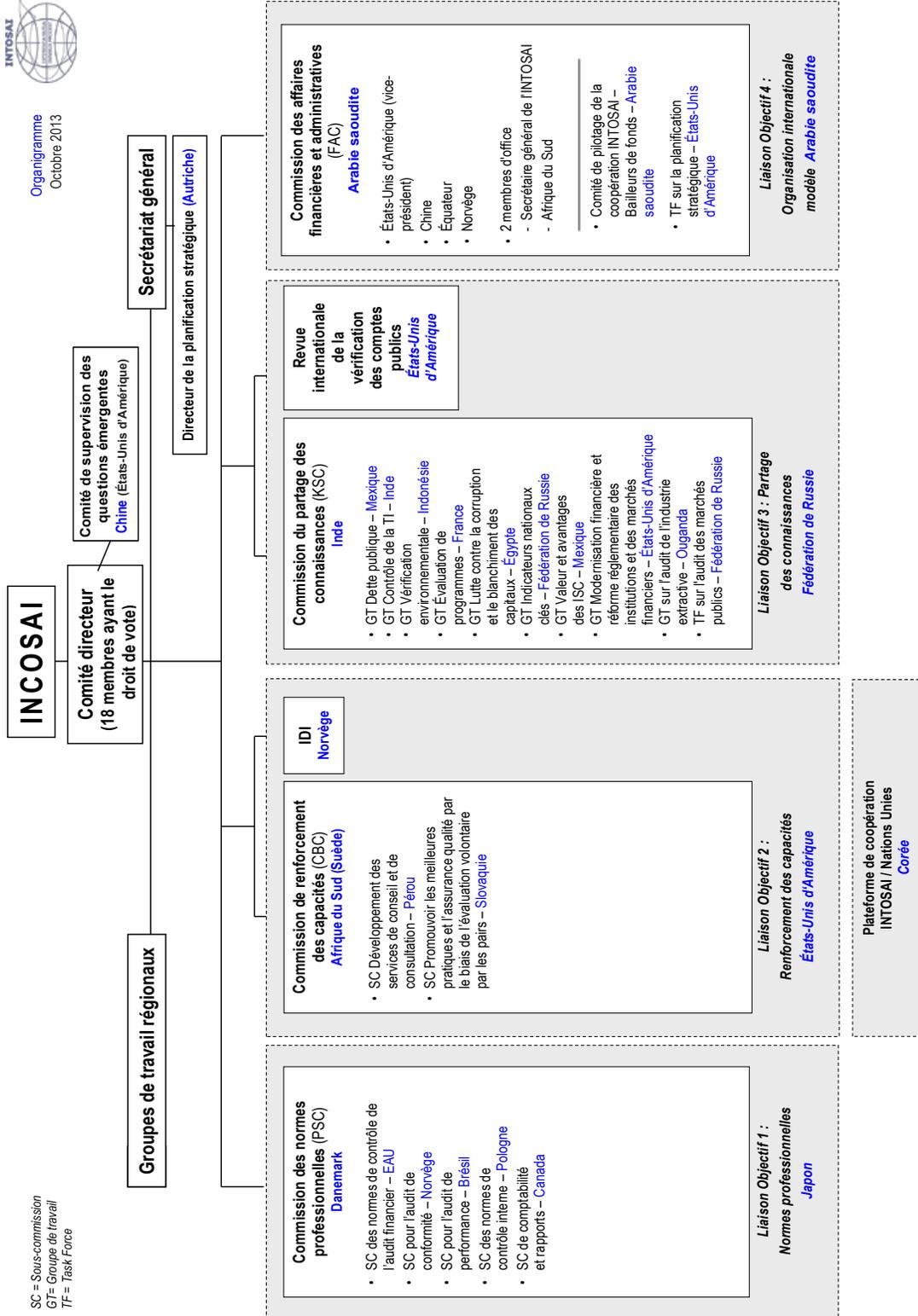
### Documents officiels de l'INTOSAI

Document officiel	Titre	Auteur
	Communiquer et promouvoir la valeur et les avantages des ISC : Directive d'INTOSAI	Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC

# Organigramme de l'INTOSAI



Organigramme  
Octobre 2013



SC = Sous-commission  
GT = Groupe de travail  
TF = Task Force



## L'INCOSAI en photos



Ouverture du XXI<sup>e</sup> INCOSAI, le 22 octobre 2013, au Palais de l'Assemblée du Peuple à Pékin (Chine).



Avant la cérémonie festive du 23 octobre, les délégués et observateurs se sont réunis pour la photo officielle du Congrès au Centre national des congrès de Chine à Pékin.



Le Centre national des congrès de la Chine a accueilli le XXI<sup>e</sup> INCOSAI.

— 一届大会

XXI INCOSAI

中国·北京  
BEIJING · CHINA

2013年10月21日 - 26日  
21<sup>st</sup> - 26<sup>th</sup> October, 2013





Les représentants de l'INTOSAI et de la communauté des bailleurs de fonds lors de leurs délibérations à la réunion du Comité de pilotage Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, qui a précédé le Congrès.



L'Auditeur général de la Chine et hôte du XXI<sup>e</sup> INCOSAI, M. Liu Jiayi, a accueilli les délégués lors d'une cérémonie festive le 23 octobre.



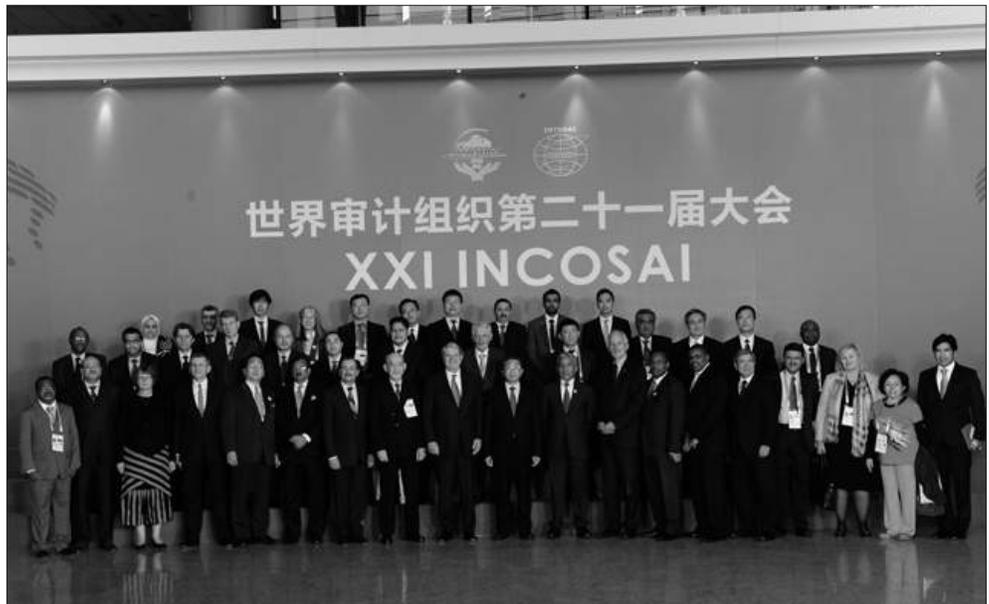
Le 23 octobre, une cérémonie festive et une soirée culturelle mettant en scène danseurs et musiciens ont marqué le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'INTOSAI.



Les échanges entre les délégués des différents pays et régions ont permis d'enrichir les discussions pendant le Congrès.



Durant le Congrès, l'Auditeur général de l'Afrique du Sud, M. Terrence Nombembe (à gauche), a décerné le prix Jörg Kandutsch au Secrétaire général de l'INTOSAI et Président de la Cour des comptes de l'Autriche, M. Josef Moser.



Le 26 octobre, après le XXI<sup>e</sup> INCOSAI, la 65<sup>e</sup> réunion du Comité directeur a eu lieu. L'Auditeur général de la Chine et nouveau président du Comité directeur de l'INTOSAI, M. Liu Jiayi, a souhaité la bienvenue au nouveau Comité directeur composé des 18 ISC membres des pays suivants : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bahamas, Chine, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Gabon, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Pologne, Venezuela, et du Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche).

## Une première séance plénière axée sur la bonne gouvernance



Les membres réunis lors de la première séance plénière présidée par le président du Congrès et Auditeur général de la Chine, M. Liu Jiayi, ont élu le Président du Tribunal des comptes du Brésil, M. Augusto Nardes, à la vice-présidence du Congrès.

La première séance plénière du XXI<sup>e</sup> INCOSAI s'est déroulée le 22 octobre au Centre national des congrès de la Chine. On y a présenté une série de rapports, notamment ceux du Secrétaire général et de la directrice de la planification stratégique, de la Commission des affaires financières et administratives, de la Task Force sur la planification stratégique, des sept groupes régionaux de l'INTOSAI, des auditeurs externes de l'INTOSAI, de la Commission de renforcement des capacités et de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI).

Les principales décisions prises lors de cette séance ont été les suivantes :

- l'adhésion de l'ISC du Tadjikistan en tant que membre à part entière et de l'ISC de l'Union économique et monétaire ouest-africaine en tant que membre associé de l'INTOSAI;
- la création du poste de vice-président du Comité permanent de supervision des questions émergentes et la nomination de l'ISC des États-Unis d'Amérique à la vice-présidence de ce comité;
- l'adoption des rapports annuels et des états financiers audités de 2010-2012 du Secrétariat général;
- l'adoption du budget de l'INTOSAI pour 2014-2016;

- la communication du thème prioritaire de 2014 : Mise en œuvre de la *Déclaration de Beijing*, particulièrement la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le renforcement de l'indépendance des ISC et du Cadre des ISSAI afin d'assurer le développement durable des finances publiques;
- la présentation par la Commission des affaires financières et administratives de neuf propositions, notamment :
  - permettre plus de flexibilité financière à l'INTOSAI afin qu'elle puisse gérer son budget et recevoir des contributions financières volontaires;
  - préciser les attentes quant à l'organisation des réunions de l'INTOSAI;
  - revoir les droits d'adhésion actuels;
  - encourager les membres de l'INTOSAI à verser des contributions financières volontaires;
  - informer le Secrétariat général de tout financement externe en cours;
  - revoir la procédure d'adhésion de membres associés;
  - préparer un plan de financement général pour accompagner le nouveau Plan stratégique de l'INTOSAI;
  - examiner la possibilité d'instaurer un processus d'agrément pour les auditeurs;
- la présidence de la Sous-commission pour l'audit financier est passée de l'ISC de la Suède à l'ISC des Émirats arabes unis;
- la présidence de la Commission de renforcement des capacités (CBC), Objectif n° 2, est passée de l'ISC du Maroc à l'ISC de l'Afrique du Sud;
- l'établissement du poste de vice-président de la CBC et la nomination de l'ISC de la Suède à ce poste;
- la présidence de la Sous-commission n° 3 de la CBC « Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance de la qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs » est passée de l'ISC de l'Allemagne à l'ISC de la République slovaque (à l'occasion de la 63<sup>e</sup> réunion du Comité directeur en 2012);
- la Sous-commission n° 1 de la CBC, « Promouvoir le renforcement des capacités entre les membres de l'INTOSAI », a été dissoute et ses tâches ont été déléguées à la Commission de renforcement des capacités;
- l'adoption du Plan stratégique de l'IDI pour 2014-2018 et de son mandat révisé.

De plus, un certain nombre de publications, de manuels et de guides ont été présentés :

- la publication anniversaire intitulée « *60 ans d'INTOSAI — 50 ans de Secrétariat général — Transparence, reddition des comptes, bonne gouvernance* »;

- la nouvelle édition de la brochure relative aux Déclarations de Lima et de Mexico, notamment la version intégrale de la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- un recueil de pratiques novatrices pour la participation des citoyennes et des citoyens ayant trait à la reddition des comptes publics par le biais des Institutions supérieures de contrôle (intitulé en anglais *Citizen Engagement for Public Accountability through Supreme Audit Institutions*);
- un recueil d'ouvrages spécialisés importants sur le renforcement des capacités des ISC en matière de lutte contre le blanchiment d'argent;
- un document de prise de position du Secrétariat général (Cour des comptes autrichienne) et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies sur le 22<sup>e</sup> Symposium ONU/INTOSAI.

Ces publications ont été distribuées aux délégués et peuvent également être consultées sur le site Web de l'INTOSAI : <http://www.intosai.org>, sous la rubrique « Publications ».

La communauté des bailleurs de fonds de l'INTOSAI a lancé de nouveau l'Appel mondial à projets de 2013, en misant sur le succès notable du précédent Appel à projets de 2011. Vingt-cinq projets ont bénéficié d'un financement ou sont en chantier et le Cadre de mesure de performance des ISC progresse de façon remarquable. De plus, le Protocole d'accord entre l'INTOSAI et la communauté des bailleurs de fonds compte désormais 21 bailleurs de fonds après la signature du ministre français des Affaires étrangères.

L'IDI a présenté un bref bilan de ses activités de renforcement des capacités, notamment celles du Programme de mise en œuvre des ISSAI (3i) et du Programme de gestion 3i.



## Une deuxième séance plénière axée sur les thèmes du Congrès



Les membres du XXI<sup>e</sup> INCOSAI abordent les thèmes portant sur le rôle des ISC dans la promotion de la bonne gouvernance.

Une journée entière du XXI<sup>e</sup> INCOSAI a été consacrée aux discussions sur les deux thèmes du Congrès :

- Thème I : Audit national et gouvernance nationale
- Thème II : Le rôle des ISC dans la préservation de la viabilité à long terme des politiques financières.

Les discussions sur le thème I ont fait ressortir le fait que les ISC doivent être investies d'un mandat d'audit global pour pouvoir s'acquitter de leurs tâches. Or, dans bien des domaines, tel n'est pas le cas, ce qui rend essentielle la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui plaide en faveur de la mise en œuvre des principes de l'indépendance tels qu'ils sont énoncés dans les Déclarations de Lima et de Mexico.

Les congressistes ont recommandé que les ISC s'acquittent de leur mandat d'audit et qu'elles s'adaptent aux besoins en constante évolution d'un environnement complexe. En outre, les ISC devraient prôner le renforcement d'un cadre juridique favorable à l'audit, promouvoir le renforcement des capacités des institutions d'audit et améliorer les pratiques d'audit à l'échelle nationale. Elles devraient, à terme, améliorer l'efficacité des audits portant sur la gouvernance nationale menés à l'échelle des pays, et communiquer les résultats obtenus.

Dans cette optique, l'INTOSAI devrait aussi s'attacher à renforcer la gouvernance mondiale, améliorer sa propre gouvernance, et appeler les ISC à jouer un rôle plus efficace à l'échelle de nationale.

D'après les discussions sur le thème II, les ISC doivent effectuer des audits de la dette publique et de la planification budgétaire à moyen et à long terme pour pouvoir jouer un rôle efficace dans le développement durable. Toutefois, pour certaines ISC, cette mission est impossible faute d'un cadre juridique.

Les congressistes estimaient qu'il était particulièrement pertinent d'inscrire les règles budgétaires dans un cadre juridique et d'utiliser des indicateurs budgétaires. Un système comptable solide, fondé de préférence sur la comptabilité d'exercice, revêt une grande importance pour améliorer la transparence des finances publiques. Auditer les politiques budgétaires et fiscales pour vérifier si leur coordination est efficace et effectuer une analyse exhaustive des risques économiques favoriseraient l'efficacité des audits.

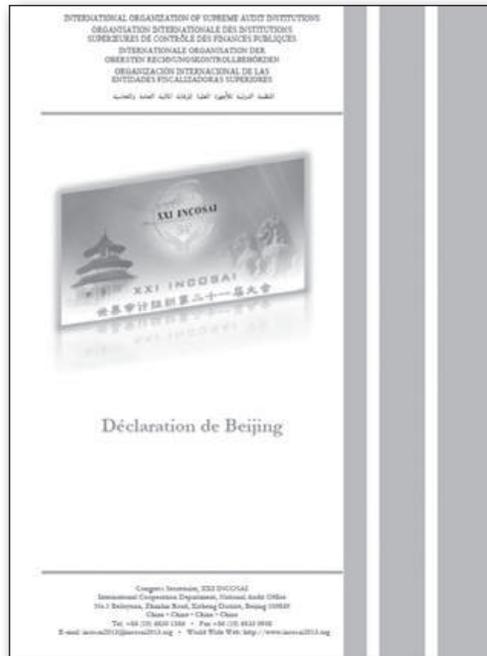
La définition des règles budgétaires — surtout à l'égard de l'équilibre budgétaire structurel, de la mise en œuvre de systèmes de planification, d'une budgétisation axée sur les résultats, des audits de performance, de la transparence et reddition de comptes — est particulièrement utile pour préserver la capacité de gérer à moyen et à long terme les finances publiques et l'endettement. Conformément au cadre juridique en place dans leur pays, les ISC doivent être investies d'un mandat qui leur permet d'auditer les organismes de réglementation financière et les obligent à présenter en temps voulu des informations aux décideurs et aux citoyens sur les possibilités d'audit réelles et les limites de la viabilité financière. Dans ce domaine, il faudrait également mener des audits de performance.

Les thèmes, qui ont été approuvés à la suite de discussions approfondies, seront intégrés aux *Accords de Beijing*, et joints en annexe à la *Déclaration de Beijing*.

**Les thèmes du XXI<sup>e</sup> INCOSAI**  
**(les *Accords de Beijing*)**  
<http://www.intosai.org>



## Approbation de la *Déclaration de Beijing* en troisième séance plénière



Le XXI<sup>e</sup> INCOSAI, qui s'est tenu à Pékin le 26 octobre 2013, s'est conclu par l'adoption de la *Déclaration de Beijing*.

Lors de la troisième séance plénière, la *Déclaration de Beijing* a été adoptée. De plus, le nouveau Comité directeur de l'INTOSAI a approuvé la nomination de l'ISC des Émirats arabes unis comme hôte du XXII<sup>e</sup> INCOSAI en 2016. Les Émirats arabes unis assureront donc la première vice-présidence du Comité directeur de l'INTOSAI. L'ISC de l'Arabie saoudite continuera d'agir en qualité de deuxième vice-présidente du Comité directeur ainsi que de présidente de la Commission des affaires financières et administratives. Par ailleurs, les ISC d'Oman et du Ghana ont été élus auditeurs externes du Comité directeur.

Au nombre des membres nouvellement élus ou des membres reconduits dans leurs fonctions au sein du Comité directeur figurent également les ISC de l'Égypte et du Gabon (AFROSAI), les ISC du Japon et du Pakistan (ASOSAI), ainsi que les ISC de la Pologne et de la Fédération de Russie (EUROSAI). Les mandats respectifs des ISC des États-Unis et de la Norvège, à la présidence, l'une de la *Revue*, et l'autre de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), ont été renouvelés.

### **La *Déclaration de Beijing* rendue publique lors du XXI<sup>e</sup> INCOSAI**

Dans la *Déclaration de Beijing*, les congressistes appellent, en particulier, à la mise en œuvre intégrale de la Résolution A/66/209 des Nations Unies sur le renforcement de

l'indépendance des ISC et expriment leur appui en faveur de plans visant à intensifier la coopération entre les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda de développement des Nations Unies de l'après 2015.

Les congressistes se sont félicités de l'adoption de la Résolution des Nations Unies « Rendre l'administration publique plus efficace, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle ». Ils ont exhorté les membres, les organismes de développement et d'autres acteurs du domaine à mettre en œuvre à l'échelle de leur pays les principes des Déclarations de Lima et de Mexico.

Quant à l'adoption de nouvelles normes d'audit, l'accent a été mis sur trois éléments :

- ISSAI 12 — *La valeur et les avantages des institutions supérieures de contrôle des finances publiques — faire une différence dans la vie des citoyens;*
- les principes fondamentaux de l'audit financier, de l'audit de la performance et de l'audit de conformité revus dans le cadre du Projet d'harmonisation (niveau 3, quatre ISSAI : 100, 200, 300 et 400);
- les lignes directrices sur le contrôle des aides liées aux catastrophes (niveau 4, cinq ISSAI : 5500, 5510, 5520, 5530 et 5540 et l'INTOSAI GOV 9250).

Les congressistes ont recommandé que les ISC s'acquittent de leur mandat d'audit et qu'elles s'adaptent aux besoins en constante évolution d'un environnement complexe. En outre, les ISC devraient prôner le renforcement d'un cadre juridique favorable à l'audit, promouvoir le renforcement des capacités dans les institutions d'audit et améliorer les pratiques d'audit à l'échelle de leur pays. Elles devraient, à terme, améliorer l'efficacité des audits nationaux sur la gouvernance nationale et communiquer les résultats atteints.

## Lauréats du Prix Elmer B. Staats de 2013

---

*Note de la rédaction : Lors des congrès de l'INTOSAI, la Revue décerne le Prix Elmer B. Staats à l'auteur du meilleur article publié dans ses pages au cours des trois années précédentes.*

*La Revue a le plaisir de dévoiler l'article primé qui a été rédigé conjointement par Yining Zhou de l'École de commerce et de gestion, de l'Université australienne Southern Cross et par Gangying Zhou, auditeur retraité du bureau d'audit de la ville de Huazhou, dans la province de Guangdong (Chine).*

*L'article primé, sélectionné par le Conseil de rédaction comme étant le meilleur article publié par la Revue de 2010 à 2012, s'intitule : « Exercice du jugement professionnel à propos du seuil de signification au cours d'un audit dans le secteur public : l'expérience d'auditeurs du secteur public de la Chine ».*

*Le jury de ce concours regroupait des représentants des ISC membres du Conseil de rédaction de la Revue et des rédacteurs associés. Pour évaluer les articles, les membres du jury ont tenu compte des critères suivants : contribution à l'enrichissement des connaissances et originalité, données de recherche probantes, traitement novateur, qualité littéraire et thème.*

*Vous pouvez lire l'article, paru dans notre numéro de juillet 2011, sur le site Web de la Revue : <http://www.intosaijournal.org>*



M. Yining Zhou, à droite, accepte le prix Elmer B. Staats de 2013, qui lui est remis par le Contrôleur général des États-Unis, M. Gene Dodaro, pour l'article de la Revue qu'il a signé avec M. Gangying Zhou.

## Discours d'acceptation des lauréats du 11<sup>e</sup> prix Elmer Staats

Prononcé lors du XXI<sup>e</sup> INCOSAI, le 23 octobre 2013, par Yining Zhou, Université Southern Cross (Australie), coauteur avec Gangying Zhou de l'article primé

*Excellences, Mesdames, Messieurs, bonsoir.*

*Nous tenons à remercier sincèrement l'Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques et la Revue internationale de la vérification des finances publiques de l'honneur qui nous est fait. Elmer Staats demeure légendaire dans les annales de l'audit du secteur public. Nous n'avions jamais espéré que l'on attache un jour à nos modestes travaux le nom de ce grand homme. Nous sommes remplis d'étonnement et d'humilité, et couverts d'honneur. Nous adressons nos profonds remerciements à la rédaction de la Revue, aux examinateurs et aux adjoints à la rédaction pour leurs précieux conseils et leurs excellents services. Nous sommes reconnaissants de l'appui technique accordé par le bureau d'audit de la ville de Huazhou, dans la province chinoise du Guangdong, et l'Université australienne Southern Cross, et de l'immense concours apporté par le Bureau national d'audit de Chine (CNAO) et les bureaux d'audit locaux. Ce prix ne vient pas récompenser l'humble succès de notre étude. Pour nous, il souligne d'une part la nécessité de créer une synergie entre la théorie et la pratique de l'audit public et, d'autre part, l'utilité de la coopération et de la mise en commun des savoirs pour ancrer cette synergie. Cet honneur rejaillit donc sur tous les auditeurs du secteur public et les spécialistes du domaine.*

*La sagesse vient de la pratique, selon un adage chinois. Forts d'une longue expérience, les auditeurs du monde entier ont enrichi leur pratique. Or les expériences acquises ne se laissent pas simplement superposer pour former une haute sagesse. Nous devons aller au-delà de savoirs simplifiés, superficiels et empiriques qui manquent quelque peu d'objectivité pour nous doter de savoirs rationnels qui soient systématiques, approfondis et exhaustifs. Ce faisant, nous pourrions examiner la régularité des modes opératoires et étudier la nature des évolutions au sein de la profession d'auditeur, dans notre quête de la sagesse. En termes de normes et de théories relatives à l'audit public, cette sagesse guidera nos pratiques et les portera à un niveau supérieur. Comme l'a dit le philosophe chinois Sun Tzu : « Plus on comprend profondément son métier, mieux on le pratique; et mieux on le pratique, plus profondément encore le comprend-on. »*

*Allier pratique et sagesse s'inscrit dans la pensée d'Elmer Staats pour qui le savoir permet de trouver des solutions à des problèmes complexes. Lors du congrès international des comptables de 1982, Elmer Staats a prononcé un discours désormais célèbre où il indiquait que la profession devait s'attacher à améliorer les pratiques d'audit et s'atteler à des problèmes socioéconomiques complexes. Il avait alors invité l'ensemble des auditeurs à définir des normes internationales d'audit et de comptabilité, à améliorer la reddition de comptes au sein des organisations internationales et à enrichir la formation et le perfectionnement des auditeurs du secteur public.*

*À titre de lauréats du prix Elmer Staats, nous faisons nôtres les mots d'Elmer Staats pour parler à l'ensemble des auditeurs publics. Travaillons de concert, comme une profession, une équipe et une famille unie, à la mise en commun de nos expériences, de nos réussites théoriques et pratiques. La grande diversité de nos horizons fera progresser l'audit des finances publiques et, à terme, contribuera à l'épanouissement de toutes les sociétés. Nous sommes aussi d'avis que la coopération entre les auditeurs créera des synergies entre les théories et les pratiques, à l'échelle internationale, qui, in fine, permettra aux auditeurs de répondre aux attentes et aux aspirations que nourrissait Elmer Staats pour la profession.*

*Nous dédions ce prix à celles et ceux qui pratiquent ou étudient l'audit des finances publiques.*

*Merci beaucoup.*



## Rapport sur l'Objectif 1 : Obligation de rendre compte et normes professionnelles

La Sous-auditrice générale du Danemark, Bettina Jakobsen, qui préside également la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI (PSC), a indiqué dans le rapport présenté au XXI INCOSAI que la Commission avait pour première mission de définir, de perfectionner et de promouvoir les normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI). Elle a déclaré qu'au cours des trois dernières années, les 71 membres de la Commission s'étaient employés à faire connaître les ISSAI et à favoriser leur application par les ISC du monde entier.

M<sup>me</sup> Jakobsen a indiqué que le projet d'harmonisation des ISSAI, qui vise, comme son nom l'indique, à la création d'un cadre harmonisé d'ISSAI, avait été au cœur du mandat de la PSC de 2011 à 2013. Ce projet est axé sur ce qui suit :

- Les principes fondamentaux de contrôle révisés (niveau 3 du cadre des ISSAI) sont la quintessence même de l'audit des finances publiques et forment une assise commune pour toutes les ISC.
- Les nouvelles ISSAI 100, 200, 300 et 400 définissent les concepts fondamentaux de l'audit des finances publiques et permettront aux membres de l'INTOSAI de parler le même langage. La présidente a indiqué que la Commission était fière de soumettre les ISSAI ci-après à l'approbation du Congrès.
  - ISSAI 100 : Principes fondamentaux du contrôle des finances publiques
  - ISSAI 200 : Principes fondamentaux de l'audit financier
  - ISSAI 300 : Principes fondamentaux de l'audit de la performance
  - ISSAI 400 : Principes fondamentaux de l'audit de conformité

Ces ISSAI peuvent être consultées en ligne à <http://fr.issai.org/3-principes-fondamentaux-de-contrôle/>.

C'est uniquement grâce l'effort de collaboration déployé par la PSC que l'harmonisation du cadre des ISSAI a pu se faire, selon M<sup>me</sup> Jakobsen. Il aura notamment fallu combler le fossé entre les diverses traditions, types d'audit et spécificités nationales pour s'assurer que le projet aboutit à un ensemble cohérent de normes. M<sup>me</sup> Jakobsen a affirmé que l'expertise des membres des sous-commissions de la PSC avait été la clé du succès du projet.

La présidente de la Commission a également tenu à remercier l'ISC suédoise, qui a décidé de renoncer à présider la sous-commission de l'audit financier au bout de neuf ans, des efforts qu'elle a déployés pour définir des lignes directrices relatives à l'audit financier et de sa participation aux autres projets de la PSC.

La progression des objectifs stratégiques de la PSC, les travaux de ses sous-commissions, les publications adoptées par le Congrès et les objectifs stratégiques que s'est fixés la Commission pour 2014-2016 sont résumés ci-après.

### Commission des normes professionnelles (PSC) Danemark

- SC des normes de contrôle de l'audit financier – [EAU](#)
- SC pour l'audit de conformité – [Norvège](#)
- SC pour l'audit de performance – [Brésil](#)
- SC des normes de contrôle interne – [Pologne](#)
- SC de comptabilité et rapports – [Canada](#)

**Liaison Objectif 1 :**  
**Normes professionnelles**  
[Japon](#)

## La Commission de 2011 à 2013

Les activités de révision et d'élaboration de normes de la PSC s'articulent autour de projets qui sont menés par l'une ou l'autre de ses sous-commissions ou par un groupe transversal. La PSC compte actuellement cinq sous-commissions permanentes :

- Sous-commission de contrôle de l'audit financier (FAS)
- Sous-commission pour l'audit de performance (PAS)
- Sous-commission pour l'audit de conformité (CAS)
- Sous-commission des normes de contrôle interne
- Sous-commission pour la comptabilité et les rapports

Divers groupes de projet ont également collaboré à l'établissement de divers guides de 2011 à 2013. En 2011, la PSC a dissous le groupe sur la transparence et la responsabilité (ISSAI 20), et le groupe chargé du projet relatif au contrôle qualité des audits (ISSAI 40) a été dissous en 2013. La Commission, conformément à son mandat pour 2011-2013, a axé ses efforts au cours des trois dernières années sur le projet de sensibilisation et le projet d'harmonisation des ISSAI (ISSAI 100, 200, 300 et 400). À la fin de 2013, les groupes chargés de ces projets seront dissous, car ils auront mené à bien leur mission.

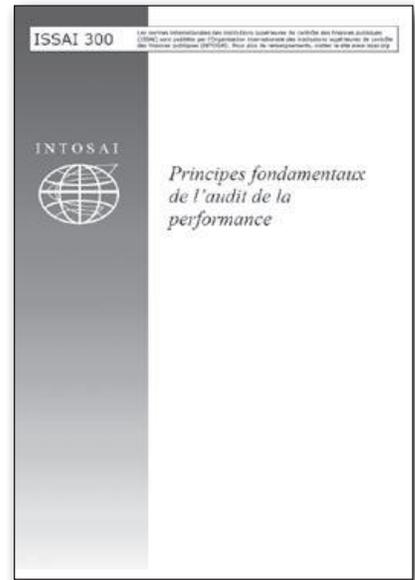
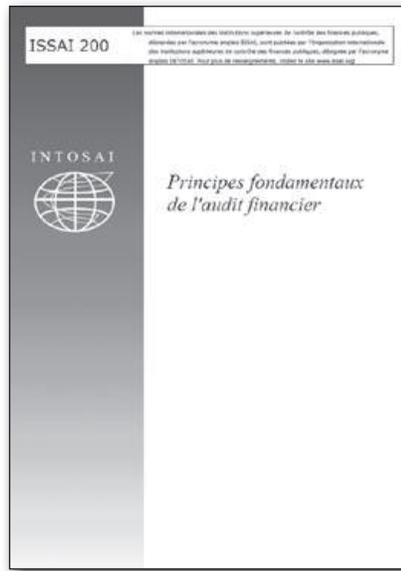
Les membres de la PSC se réunissent tous les trois ans, en marge de l'INCOSAI. La gestion des affaires courantes de la Commission est assurée par un comité de pilotage, qui se doit notamment de coordonner les travaux des sous-commissions et les divers projets en cours. Les 19 membres du Comité de pilotage sont les ISC de l'Afrique du Sud, de Bahreïn, du Brésil, du Cameroun, du Canada, de la Chine, du Danemark, des États-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Italie, de la Libye, du Mexique, du Maroc, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la Pologne, de la Suède et du Zimbabwe. Le Comité de pilotage de la PSC s'est réuni à trois reprises depuis le XX<sup>e</sup> INCOSAI en Afrique du Sud, soit en juin 2011 en Nouvelle-Zélande, en mai 2012 en Afrique du Sud et en juin 2013 en Suède.

## Projet d'harmonisation des ISSAI

L'aboutissement du projet d'harmonisation des ISSAI marque la fin de la troisième étape de la création d'un ensemble cohérent de normes communes et crédibles pour l'audit des finances publiques.

Une première étape avait été franchie en 2007 lors de l'INCOSAI tenu au Mexique. Tous les documents officiels de l'INTOSAI, publiés et prévus, et neuf nouvelles ISSAI relatives à l'audit financier avaient alors été rassemblés pour former le cadre des ISSAI.

La deuxième étape du projet a été franchie en 2010 lors de l'INCOSAI tenu en Afrique du Sud, lorsque le Congrès a approuvé 37 nouvelles ISSAI, et ainsi publié un premier ensemble complet d'ISSAI. Tous les membres de l'INTOSAI avaient alors été invités à adopter les ISSAI comme référentiel commun pour auditer les finances publiques, à évaluer leur performance et leurs propres directives d'audit à l'aune des ISSAI, et à appliquer les ISSAI dans le respect de leur mandat et de la législation nationale.



La troisième étape du projet a été franchie en 2013 lorsque le XXI<sup>e</sup> INCOSAI réuni en Chine a adopté la version révisée des principes fondamentaux de contrôle inscrits dans les nouvelles ISSAI 100, 200, 300 et 400. Avec l'adoption de ces normes, le projet a atteint son principal objectif qui était d'établir un cadre conceptuel de l'audit du secteur public, d'assurer la cohérence au sein du cadre des ISSAI et de donner aux membres de l'INTOSAI un idiome commun. Par ailleurs, les nouvelles ISSAI constituent un point d'ancrage clair qui permet à chacun des membres de l'INTOSAI de décider individuellement de la meilleure manière de mettre en œuvre les ISSAI et de les appliquer au mieux selon le contexte national. La Commission et ses sous-commissions feront des efforts soutenus pour s'assurer que les nouvelles ISSAI serviront de point de départ pour les révisions à venir des ISSAI du niveau 4.

La nouvelle ISSAI 100 présente les principes fondamentaux de l'audit du secteur public

*L'ISSAI 100 : Principes fondamentaux du contrôle des finances publiques* sera le nouveau fer de lance de l'INTOSAI pour promouvoir l'audit des finances publiques et les bonnes pratiques. Cette norme porte sur tous les types d'audit du secteur public. Elle décrit les principaux concepts, les éléments essentiels et les principes de base qui s'y appliquent. Elle peut donc être utile à toutes les ISC, sans égard à leurs fonctions ou mandats.

Selon l'ISSAI 100, les audits du secteur public encouragent la bonne gouvernance en favorisant la transparence et l'obligation de rendre compte, en communiquant des informations fiables, en créant des incitations au changement, en encourageant l'amélioration en continu, et en suscitant une confiance accrue à l'égard de la régularité de l'utilisation des fonds et des biens publics et de la performance de l'administration publique. La norme établit une distinction entre les audits financiers, les audits de performance et les audits de conformité, mais elle peut aussi s'appliquer à d'autres types d'audit.

Les nouveaux principes fondamentaux de contrôle renforcent également la cohérence et la logique entre les niveaux du cadre des ISSAI. Qui plus est, les nouvelles ISSAI établissent systématiquement des renvois entre les ISSAI du niveau 1 et du niveau 2, afin d'éviter tout chevauchement.

### L'ISSAI 100 définit l'autorité des normes et explique comment les auditeurs peuvent y faire référence

Les nouveaux principes fondamentaux de contrôle constituent une assise professionnelle commune pour les audits réalisés par les ISC. La partie « Objet et autorité des ISSAI » de l'ISSAI 100 précise ce que la mise en conformité aux ISSAI suppose et décrit comment les ISC peuvent y faire référence. Elle donne ainsi aux ISC un moyen de confirmer la mise en œuvre des ISSAI. Il faut savoir que le cadre des ISSAI ne contenait pas ces informations auparavant.

L'ISSAI 100 reconnaît que les ISC réalisent leurs audits selon des normes d'audit nationales, régionales ou internationales différentes. L'INTOSAI encourage chacun de ses membres à définir ses propres normes d'audit en fonction de son mandat et des principes fondamentaux. Ceux-ci peuvent servir à établir des normes qui font autorité en jetant les bases de trois types d'action :

- l'élaboration de normes par une ISC;
- l'adoption de normes nationales cohérentes;
- l'adoption, en tant que normes, des lignes directrices générales pour l'audit (ISSAI 1000-4999).

Selon la solution retenue par l'ISC, il y a deux façons de faire référence aux ISSAI :

1. Les rapports d'audit peuvent indiquer que l'audit a été réalisé conformément à des normes nationales, qui sont fondées sur les [ou cohérentes avec les] principes fondamentaux de contrôle des ISSAI.
2. Les rapports d'audit peuvent indiquer que l'audit a été réalisé conformément aux ISSAI. Dans ce cas de figure, les lignes directrices du niveau 4 relatives aux audits financiers, aux audits de performance et aux audits de conformité constituent les normes qui font autorité.

En offrant ses deux options, l'ISSAI 100 accorde aux ISC une grande latitude qui leur permet de définir leur propre approche et d'adopter des normes qui sont adaptées à leur contexte et mandat.

### Les ISSAI définissent les éléments communs de l'audit du secteur public

L'ISSAI 100 contient un chapitre qui s'intitule « Éléments constitutifs du contrôle des finances publiques » qui traduit la notion inscrite dans la *Déclaration de Lima* selon laquelle le contrôle des finances publiques est indispensable pour l'administration publique, et la gestion des fonds publics est une question de confiance. Un audit suppose donc l'établissement d'un rapport entre trois parties : l'auditeur, le responsable de l'élément audité et les utilisateurs présumés, qui peuvent être des organes législatifs ou des organismes de surveillance auxquels les rapports de l'ISC sont destinés.

L'ISSAI 100 définit comment les audits financiers, les audits de performance, les audits de conformité et les autres audits peuvent être classés soit comme des missions d'attestation, soit comme des missions d'appréciation directe. La norme indique également que l'audit du secteur public est primordial, car il permet de communiquer des informations objectives et fiables aux assemblées législatives, aux organismes de surveillance, aux responsables de la gouvernance et aux citoyens.

Les éléments décrits dans l'ISSAI 100 sont des concepts de base qui peuvent servir pour rédiger des normes et décrire les différents types d'audit réalisés par les ISC. L'utilisation d'un idiome professionnel commun optimisera la mise en commun des connaissances et la coopération, et renforcera la crédibilité des rapports d'audit des ISC.

**Les nouvelles ISSAI 200, 300 et 400 définissent les fondements des audits financiers, des audits de performance et des audits de conformité dans le secteur public**

Alors que l'ISSAI 100 expose les principes fondamentaux de l'audit dans le secteur public en général, les ISSAI 200, 300 et 400 ont un champ d'application plus ciblé. Elles présentent en effet les principes fondamentaux de l'audit financier, de l'audit de performance et de l'audit de conformité, respectivement. Elles constituent la pierre angulaire des lignes directrices détaillées du niveau 4 qui visent tous ces types d'audit. Conjugués aux principes de l'ISSAI 100, les principes fondamentaux présentés dans les ISSAI 200, 300 et 400 posent en effet les fondements nécessaires pour établir d'autres lignes directrices au niveau 4 du cadre.

- *ISSAI 200 : Principes fondamentaux de l'audit financier*
- *ISSAI 300 : Principes fondamentaux de l'audit de la performance*
- *ISSAI 400 : Principes fondamentaux de l'audit de conformité*

**Établir des lignes directrices générales pour optimiser le cadre des normes d'audit**

Les nouvelles ISSAI 200, 300 et 400 permettent aux ISC qui le souhaitent d'adopter les lignes directrices générales du cadre (ISSAI 1000-4999) en tant que normes d'audit tout en faisant référence aux ISSAI dans leurs rapports d'audit. Dans une certaine mesure, il s'agit déjà d'une pratique reconnue au sein de l'INTOSAI. Cependant, beaucoup d'ISC préféreront adopter ou définir des normes nationales complémentaires en se fondant sur les principes fondamentaux d'audit.

Ces principes constituent donc une base importante pour l'élaboration des ISSAI du niveau 4 et les ISC peuvent s'en servir pour définir leurs propres normes d'audit. Les lignes directrices du niveau 4 devraient donc appuyer les exigences générales qui sont définies au niveau 3 du cadre et établir une distinction entre les exigences qui s'appliquent aux audits et toute autre directive.

Les nouveaux principes fondamentaux d'audit influenceront sur les révisions à venir des lignes directrices du niveau 4 du cadre des ISSAI — à la fois pour les lignes

directrices générales (1000-4999) et consacrées (5000-5999). Pour poursuivre l'harmonisation à ce niveau du cadre, le groupe de projet a élaboré un ensemble de conventions pour la rédaction de toutes les lignes directrices du niveau 4 qui permettront d'assurer l'uniformité des concepts utilisés et du style de rédaction au niveau 3 et au niveau 4 des ISSAI.

### Possibilités d'établir de nouvelles lignes directrices fonctionnelles au niveau 4 (ISSAI 1000-4999)

Les nouveaux principes fondamentaux permettent aussi de perfectionner les directives de contrôle visant les audits de performance et les audits de conformité afin d'en faire un ensemble de lignes directrices plus ciblées et plus fonctionnelles. Ils donnent une description générique des différentes activités formant le processus d'audit, qui peut servir à rédiger de nouvelles lignes directrices à l'avenir.

### Collaboration entre la Commission des normes professionnelles et la Commission de partage des connaissances en vue d'améliorer les lignes directrices de contrôle

Les ISSAI du niveau 4 relèvent actuellement des diverses sous-commissions de la PSC (pour les ISSAI 1000-4999) et des sous-commissions de la Commission de partage des connaissances (KSC) (pour les ISSAI 5000-5999). Cette répartition des compétences est consacrée dans le Plan stratégique de 2010-2016 de l'INTOSAI. Le groupe de projet a pour mission notamment d'évaluer la mesure dans laquelle les lignes directrices consacrées (ISSAI 5000-5999) peuvent être alignées sur les ISSAI 100-4999 et la terminologie utilisée généralement pour les ISSAI.

### Travaux du groupe de projet

De mars 2011 à novembre 2012, le groupe chargé du projet d'harmonisation des ISSAI a défini de nouvelles ISSAI. Il s'est surtout employé à veiller à ce que les nouvelles ISSAI révisées reflètent le rôle particulier et les fonctions qui sont propres aux ISC et à ce qu'elles soient utiles à tous les membres de l'INTOSAI.

Tous les coûts du projet ont été pris en charge par les ISC participantes. À la lumière des réactions exprimées par les membres du groupe de projet, le président du groupe a déterminé que les ressources et les efforts fournis par les membres étaient à la limite de ce à quoi on peut raisonnablement s'attendre comme contribution volontaire de la part d'une ISC.

Treize ISC ont participé aux travaux du groupe de projet, notamment l'ISC du Danemark qui le préside. Le groupe se compose des membres de la Sous-commission de contrôle de l'audit financier (FAS) (États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni et Suède), de la Sous-commission pour l'audit de performance (PAS) (Brésil, Suède et Autriche) et de la Sous-commission pour l'audit de conformité (CAS) (Norvège, Cour des comptes européenne et Slovaquie), de même que de l'ISC qui préside l'INTOSAI (Afrique du Sud), de son vice-président (Chine), et des présidents de la Commission de partage des connaissances (Inde) et du Groupe de travail sur la base de données des ISC (Mexique).

Le groupe de projet a organisé cinq réunions pour tous les membres. Par ailleurs, ce projet et les projets d'ISSAI ont fait l'objet de discussions approfondies lors de deux réunions du Comité de pilotage de la PSC (en Nouvelle-Zélande en 2011 et en Afrique du Sud en 2012).

Les quatre projets d'ISSAI ont tous été publiés sur le site <http://www.issai.org> afin de recueillir les commentaires des membres de l'INTOSAI du 15 novembre 2012 au 15 février 2013. À la fin de cette période de consultation, le groupe de projet a examiné tous les commentaires formulés, en évaluant soigneusement leur pertinence, et a ensuite modifié les ISSAI en conséquence.

Les commentaires reçus sur les quatre exposés-sondages montrent bien qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter du sérieux des membres de l'INTOSAI face à cette étape clé de la procédure officielle d'élaboration des normes. Le groupe chargé du projet d'harmonisation a reçu 1 216 commentaires de 47 ISC ou d'autres organisations qui ont permis d'améliorer de beaucoup les ébauches. Les commentaires reçus appuyaient généralement les ambitions globales du projet et attestaient que beaucoup d'ISC avaient examiné attentivement les ébauches. Au cours d'une réunion à Stockholm en juin 2013, le Comité de pilotage de la PSC a approuvé les versions des ISSAI 100, 200, 300 et 400 devant être soumises à l'approbation du Congrès. Un aperçu des commentaires reçus peut être consulté sur <http://www.issai.org>.

### **Projet de sensibilisation aux ISSAI**

La task force sur la sensibilisation aux ISSAI a été établie à Copenhague en juin 2010. Elle avait pour mission d'élaborer divers matériels et publications visant à faire connaître les ISSAI, et à optimiser leur mise en œuvre.

La mise en œuvre du cadre des ISSAI est l'une des grandes priorités de l'INTOSAI selon son plan stratégique de 2011-2016. Les modalités de mise en œuvre des ISSAI sont déterminées par chaque ISC individuellement, mais les présidents des Objectifs 1 et 2 et de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) ont convenu d'un modèle de mise en œuvre des ISSAI afin de maintenir la dynamique des activités actuelles de sensibilisation et d'information. Ce modèle décrit les trois étapes de mise en œuvre d'une ISSAI et définit les rôles et responsabilités de la PSC, de la Commission de renforcement des capacités (CBC) et de l'IDI. Le modèle a été présenté au Conseil de direction de l'INTOSAI qui l'a approuvé en octobre 2011. Le programme a été financé par la Banque mondiale à hauteur d'environ 2,8 millions de dollars US.

En 2011 et en 2012, la task force a amorcé un certain nombre d'activités visant à faire connaître le cadre des ISSAI et à faire la promotion de la mise en œuvre des normes par les ISC. Elle a notamment préparé et diffusé des dossiers et des présentations PowerPoint, publié des articles dans la *Revue*, et créé une nouvelle page Web pour favoriser l'adoption des ISSAI sur <http://www.psc-intosai.org>. Selon l'outil Google Analytics, le nombre de consultations serait en augmentation sur le site <http://www.issai.org>.

La PSC a décidé de dissoudre la task force en 2012 après avoir constaté qu'il était temps de passer de l'étape de la sensibilisation à celle de la mise en œuvre.

## Projet sur le contrôle qualité

Le groupe chargé du projet sur le contrôle qualité s'est vu confier la mission en 2007 de rédiger de nouvelles ISSAI sur le contrôle qualité des audits en vue de les faire adopter avant 2010. Les ISSAI numérotées de 40 à 49 ont été réservées à cette fin. L'ISSAI 40 vise à aider les ISC à établir et à maintenir un système de contrôle qualité adéquat qui est axé sur l'ensemble de leurs travaux, plutôt que sur les missions individuelles.

L'ISSAI 40 a été adoptée lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI, en Afrique du Sud, conformément à la procédure officielle en vigueur. L'équipe de projet a défini depuis la directive connexe ci-après qui se compose de ce qui suit :

- Un outil d'analyse des écarts pour aider les ISC à déterminer l'état de leur système de contrôle qualité par rapport à l'ISSAI 40.
- Une description des diverses colonnes qui composent l'outil d'analyse des écarts.
- Un exemple d'application de l'outil à une ISC hypothétique.

La directive sur la mise en œuvre de cette ISSAI peut être consultée, en anglais seulement, à <http://www.issai.org/implementation-guidance/>.

Après l'adoption de l'ISSAI 40 par l'INCOSAI et l'établissement des documents d'accompagnement connexes, le Comité de pilotage de la PSC a décidé de donner suite à la recommandation du groupe de projet et de le dissoudre.

## Réalisations des sous-commissions

### Sous-commission de contrôle de l'audit financier (ISSAI 1000-2999)

La Sous-commission de contrôle de l'audit financier (FAS) s'est donné deux objectifs stratégiques : 1) établir et perfectionner d'autres lignes directrices de qualité reconnues mondialement pour l'audit d'états financiers dans le secteur public; et 2) mettre ces lignes directrices à la disposition des membres de l'INTOSAI et les faire connaître pour qu'ils les acceptent.

La FAS a axé ses efforts sur la réalisation du plan de travail 2011-2013, qui amplifie et prolonge les principales missions que s'est données le Comité de pilotage de la PSC en 2010 :

- Perfectionner et établir des ISSAI sur l'audit d'états financiers.
- Faire connaître les normes et les lignes directrices et contribuer aux efforts de mise en œuvre en mettant à disposition son expertise et son savoir techniques sur les lignes directrices.
- Favoriser la cohérence du cadre des ISSAI.
- Examiner les avantages et les possibilités liés à l'ajout d'autres normes publiées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) aux directives sur l'audit financier de l'INTOSAI.

- Résumer les enseignements tirés tout au long de la procédure d'établissement dans l'espoir que les conclusions favoriseront une amélioration continue des travaux de la FAS et seront utiles à d'autres organes de l'INTOSAI.
- Surveiller la mise en œuvre des lignes directrices par les membres de l'INTOSAI.

De 2011 à 2013, la FAS s'est réunie une fois. La Sous-commission se compose actuellement des ISC de l'Afrique du Sud, du Cameroun, du Canada, de la Chine, des Émirats arabes unis (présidence), des États-Unis, de la France, de l'Inde, du Koweït, du Mexique, de la Namibie, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la République de Corée, du Royaume-Uni, de la Russie et de la Suède, et de la Cour des comptes européenne. L'IAASB participe aux réunions à titre d'observateur.

La FAS continuera, avec le concours des experts de l'INTOSAI, de contribuer à la définition des normes internationales d'audit (ISA) et à la rédaction des avis de pratique correspondants. Elle pourra ainsi veiller à ce que les membres de l'INTOSAI puissent toujours disposer de directives actualisées sur l'audit financier. La FAS continuera aussi d'évaluer la nécessité et la pertinence de nommer des experts de l'INTOSAI pour participer à de nouvelles initiatives de révision ou d'élaboration de normes au sein de l'IAASB.

En 2012, le secrétariat de la FAS a mené une enquête auprès de 75 ISC. Il s'agissait de déterminer si les membres de l'INTOSAI jugeaient nécessaire d'ajouter d'autres normes d'audit financier de l'IAASB à la structure des ISSAI. La FAS a décidé qu'il était encore trop tôt pour déterminer s'il fallait ajouter des normes supplémentaires.

La FAS a participé aux activités de sensibilisation de la PSC, notamment en instaurant un comité d'experts clés de l'INTOSAI qui s'intéressent particulièrement aux directives sur l'audit financier.

La FAS a participé à un certain nombre d'événements et d'ateliers visant à présenter les directives en 2011 et en 2012. En 2013, les activités de sensibilisation ont été moins nécessaires, car l'IDI avait amorcé ses efforts en faveur de la mise en œuvre des normes. En 2013, la FAS a donc apporté son concours aux travaux de l'IDI au moyen des efforts volontaires déployés par ses membres et par des représentants nommés au sein de son comité d'experts.

Le secrétariat de la FAS a aussi activement participé au projet d'harmonisation de la PSC de 2011 à 2013.

### Sous-commission pour l'audit de performance (ISSAI 3000-3999)

La Sous-commission pour l'audit de performance (PAS) a pour mission 1) de promouvoir les directives de mise en œuvre pour les normes d'audit de performance; et 2) d'élaborer et de diffuser toute autre indication dont les membres de l'INTOSAI pourraient avoir besoin pour finaliser les lignes directrices sur l'audit de performance de l'INTOSAI (ISSAI 3000-3999).

La Sous-commission a accueilli trois nouveaux membres en 2013 : les ISC des États-Unis, de la Hongrie et de l'Iran. Elle se compose donc actuellement des ISC

de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, de l'Autriche, du Brésil (présidence), du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la France, de la Guyana, de la Hongrie, de l'Inde, de l'Iran, de Kiribati, du Mexique, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède et de la Tunisie, et de la Cour des comptes européenne. L'Institut des auditeurs internes y siège également à titre d'observateur.

Les représentants des ISC de l'Autriche et du Brésil à la Sous-commission ont poursuivi leurs travaux sur le projet d'harmonisation jusqu'à la réunion finale qui a eu lieu en Inde en avril 2013. L'exposé-sondage sur l'*ISSAI 300 — Principes fondamentaux de l'audit de la performance* a suscité 265 commentaires au cours de la période de consultation pour les ISSAI 100 à 400. À la fin de la période en février 2013, l'équipe de la Sous-commission qui participait au projet a examiné les modifications proposées à l'ISSAI 300 en vue de rédiger la version définitive de la norme devant être soumise à l'approbation de la PSC.

La Sous-commission a aussi participé au programme 3i et créé un réseau d'échange de pratiques.

Le plan de travail de 2014-2016 de la Sous-commission prévoit ce qui suit :

- Réviser le niveau 4 du cadre des ISSAI en définissant un ensemble d'exigences, concordant avec le niveau 3 qui peut être adopté par les ISC comme normes faisant autorité.
- Adapter les documents existants pour en faire des lignes directrices sur l'audit de performance à l'appui des nouvelles ISSAI 300 et 3000.
- Collaborer avec la Commission de partage des connaissances, la Commission de renforcement des capacités et le Groupe de travail pour l'évaluation de programmes, notamment grâce au portail d'échange sur le programme 3i, en invitant des experts à participer aux activités d'échange et en participant à l'élaboration des produits 3i.
- Tester et évaluer la communauté en ligne des membres de la Sous-commission.

La 6<sup>e</sup> réunion de la Sous-commission a eu lieu en mai 2013 à Ottawa (Canada). L'évaluation du plan de travail de 2011-2013, les programmes en chantier et les cinq guides sur l'audit de performance publiés par la Sous-commission en 2012 étaient à l'ordre du jour de cette réunion.

### Sous-commission pour l'audit de conformité (ISSAI 4000-4999)

Lors de la réunion de la Commission des normes d'audit en octobre 2004 à Budapest (Hongrie), le Groupe de travail sur l'audit de conformité a été créé en vue d'élaborer les lignes directrices de l'INTOSAI sur l'audit de conformité. Il est devenu la Sous-commission pour l'audit de conformité (CAS) après la création de la PSC.

La CAS se compose des ISC de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, du Brésil, de la Chine, de la Géorgie, de l'Inde, de la Lituanie, du Mexique, de la Namibie, de la Norvège (présidence), du Portugal, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Tunisie, et de la Cour des comptes européenne.

Depuis la dernière réunion du Comité de pilotage de la PSC en mai 2012, la CAS s'est réunie une fois à Vilnius (Lituanie) en septembre 2012.

Les membres de la Sous-commission ont contribué au projet d'harmonisation en s'employant à finaliser les ISSAI du niveau 3 en vue de leur adoption au XXI<sup>e</sup> INCOSAI. L'équipe d'harmonisation de la Sous-commission a participé à l'élaboration des ISSAI, en trouvant des solutions pour répondre aux commentaires formulés sur les exposés-sondages de l'INTOSAI sur les ISSAI de niveau 3, et a rédigé la version définitive de l'*ISSAI 400 — Principes fondamentaux de l'audit de conformité*.

Depuis l'adoption de la série 4000 des ISSAI, la Sous-commission a participé à un certain nombre d'activités de sensibilisation. Un sous-groupe s'attache à mettre sous la forme d'une ISSAI les questions relevant des cours des comptes, et lors de sa réunion en 2012, la Sous-commission a discuté d'un projet d'ISSAI 4300 sur les cours des comptes, qui a été jugé digne d'être soumis à l'examen de la PSC.

Pour la période de planification stratégique allant de 2012 à 2016, la Sous-commission est chargée de ce qui suit :

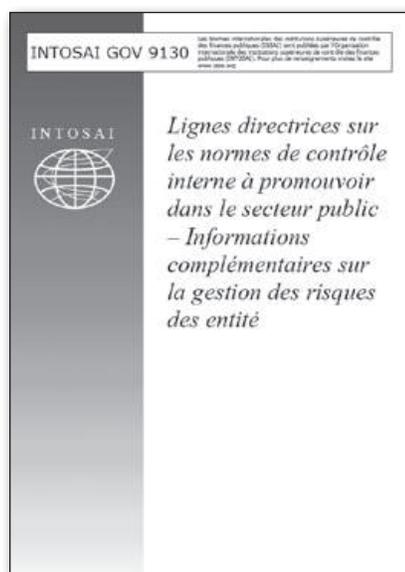
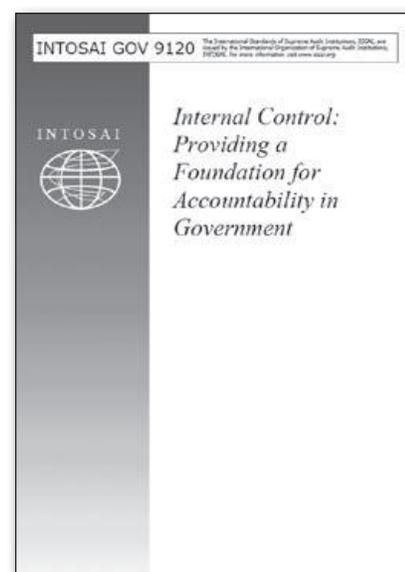
- Mise en œuvre : créer un réseau régional d'experts en audit de conformité qui fera un suivi de la mise en œuvre des ISSAI de la série 4000 au sein des ISC.
- Harmonisation : participer au projet d'harmonisation de la PSC et produire la norme *ISSAI 400 — Principes fondamentaux de l'audit de conformité*.
- Mise à jour : réviser et mettre à jour les ISSAI 4000, 4100 et 4200.

### Sous-commission des normes de contrôle interne (INTOSAI GOV 9100-9199)

La Sous-commission des normes de contrôle interne collabore étroitement avec l'Institut des auditeurs internes (IIA). Elle met l'accent sur les rapports entre les ISC et les auditeurs internes, et l'indépendance de ces derniers au sein du secteur public.

La Sous-commission, qui s'est réunie en Pologne en 2011 et en 2012, se compose des ISC des pays suivants : Afrique du Sud, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Brésil, Chili, îles Cook, Costa Rica, Cuba, Égypte, Espagne, États-Unis, France, Géorgie, Hongrie, Jamaïque, Libye, Lituanie, Oman, Pays-Bas, Pologne (présidence), Roumanie, Russie, Salvador, Tanzanie et Ukraine. L'IIA participe aux réunions de la Sous-commission à titre d'observateur.

En 2012, la Sous-commission a mené deux enquêtes portant sur le secteur public : une sur la gestion des risques des entités, l'autre sur les lignes directrices permettant de faire rapport sur les contrôles internes. À la lumière des résultats de ces deux enquêtes, elle a préparé des études qui concluaient à la nécessité de réviser les lignes directrices sur la gestion des risques (GOV 9130) et sur les rapports sur l'efficacité des contrôles internes (GOV 9110).



Le plan de travail de 2014-2016 de la Sous-commission sera axé sur la révision des INTOSAI GOV sur le contrôle interne :

- Réviser les orientations sur les rapports sur l'efficacité des contrôles internes (INTOSAI GOV 9110), en fonction des résultats de l'enquête menée en 2012.
- Réviser les orientations sur la gestion des risques (INTOSAI GOV 9130), en fonction des résultats de l'enquête menée en 2012.
- Examiner les INTOSAI GOV 9100, 9120, 9140 et 9150, et présenter une proposition concernant la révision de ces orientations.

- Promouvoir activement les INTOSAI GOV sur le contrôle interne (9100-9150).
- Préparer la plate-forme électronique de la Sous-commission.

### Sous-commission pour la comptabilité et les rapports

La Sous-commission pour la comptabilité et les rapports a pour mission d'observer les réunions d'établissement des normes du Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) de l'International Federation of Accountants (IFAC), et d'y participer.

La Sous-commission se compose des ISC des pays suivants : Canada (présidence), Cuba, Émirats arabes unis, États-Unis, France, Ghana, Italie, Kenya, Libye, Lituanie, Malaisie, Malte, Maroc, Nouvelle-Zélande, Pérou, Suède, Trinité-et-Tobago et Ukraine.

À la demande du Secrétariat général de l'INTOSAI, la Sous-commission a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès de ses membres en vue de joindre le groupe de revue de la gouvernance de l'INTOSAI-IPSASB, qui serait chargé d'évaluer l'état actuel de la gouvernance et des mécanismes de surveillance visant l'établissement des IPSAS et d'autres prises de position, et de formuler des recommandations pertinentes. L'ISC de France a été nommée pour représenter l'INTOSAI.

Le XX<sup>e</sup> INCOSAI a adopté le document préparé par la Sous-commission intitulé *L'importance de disposer d'un processus indépendant d'établissement des normes*. Ce document a par la suite été publié à titre de GOV 9200. Il peut être consulté à <http://fr.issai.org/guide-sur-la-bonne-gouvernance-de-lintosai-gov/>.

### Objectifs de la PSC pour 2014-2016

Pour les trois prochaines années, la principale mission de la Commission des normes professionnelles (PSC) sera de préserver les avancées de ses membres, de ses sous-commissions, des groupes de projet, des groupes de travail et des task forces à l'égard du cadre des ISSAI. L'INTOSAI et la Commission continueront de coopérer avec d'autres organismes de normalisation en vue de définir des normes qui répondent aux besoins des membres de l'INTOSAI.

La Commission aura pour vocation au cours des trois prochaines années d'actualiser le cadre des ISSAI pour qu'il reste au diapason des évolutions dans le domaine de l'audit du secteur public. La PSC et ses cinq sous-commissions axeront leurs efforts de 2014 à 2016 sur les quatre champs d'action suivants :

1. Évaluer et améliorer les procédures d'établissement des normes en collaboration étroite avec la task force de l'INTOSAI sur la planification stratégique afin d'assurer l'élaboration de normes pour l'audit du secteur public au sein de l'INTOSAI.
2. Procéder à des revues périodiques de toutes les lignes directrices générales du niveau 4 du cadre des ISSAI afin de déterminer s'il faut les réviser pour assurer leur concordance avec les nouveaux principes fondamentaux de l'audit du niveau 3, et établir un ensemble de normes d'audit d'une plus grande clarté.

3. Réviser et définir des ISSAI et des INTOSAI GOV, selon la procédure officielle de l'INTOSAI.
4. Favoriser la mise en œuvre des ISSAI.

### Améliorer la procédure d'établissement des normes de la Commission

Il est impérieux d'assurer, pour l'avenir, la transparence, la crédibilité et le professionnalisme des activités de normalisation de l'INTOSAI. Pour déterminer l'étendue et la nature des activités qui pourraient mieux appuyer le rôle de l'INTOSAI à titre d'organisme normalisateur, la Commission devra non seulement compter sur la collaboration de ses cinq sous-commissions, mais aussi sur la collaboration étroite des représentants de la Commission de renforcement des capacités, de la Commission de partage des connaissances, de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), de la Commission des affaires financières et administratives, de la Task force sur la planification stratégique et d'autres organismes de normalisation.

Les efforts porteront dans un premier temps sur l'évaluation et le recensement des forces, des faiblesses, des coûts et des avantages du mécanisme actuel d'établissement des normes, et sur les améliorations possibles. Les constats en résultant, ainsi que les nouvelles structures proposées, seront présentés au Comité directeur de l'INTOSAI en 2014, et guideront les activités de la PSC en 2015 et en 2016.

### Mises à jour périodiques

Le projet d'harmonisation a mis en évidence la nécessité d'assurer la cohérence entre les nouveaux principes fondamentaux de contrôle et les principes généraux d'audit. Selon la périodicité convenue pour les mises à jour des ISSAI, la PSC passera en revue les principes d'audit généraux afin de déterminer s'ils doivent être révisés. La Sous-commission des normes de contrôle interne et la Sous-commission pour la comptabilité et les rapports se chargeront de la mise à jour des INTOSAI GOV.

### Révision et élaboration des ISSAI selon la procédure officielle de l'INTOSAI

Selon les résultats des mises à jour périodiques, la PSC lancera des projets de révision et d'élaboration d'ISSAI pour s'assurer que les exigences relatives aux audits restent claires et que les directives sont fondées sur les nouveaux principes fondamentaux de contrôle (ISSAI 100-400).

### Favoriser la mise en œuvre des ISSAI

La mise en œuvre des ISSAI s'est intensifiée lorsque l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) a lancé l'initiative de mise en œuvre des ISSAI (3i) en 2012. La PSC avait auparavant axé ses efforts sur les actions de sensibilisation aux ISSAI, mais avec le lancement de l'initiative 3i, elle a recentré ses efforts sur leur mise en œuvre. Les membres de la PSC, qui sont bien placés pour le faire, poursuivront, de concert avec les parties concernées au sein de l'INTOSAI, les efforts de mise en œuvre tout au long du prochain mandat.

La prochaine réunion du Comité de pilotage de la PSC se tiendra à Bahreïn du 20 au 22 mai 2014.



## Rapport sur l'Objectif 2 : Renforcement des capacités institutionnelles

Dans son rapport au Congrès, le président de la Commission de renforcement des capacités (CBC) et Premier Président de la Cour des comptes du Maroc, Driss Jettou, a souligné le rôle prépondérant du renforcement des capacités dans le plan stratégique de l'INTOSAI qui vise à renforcer les ISC dans le monde.

Forte du concours de ses 42 membres, la Commission s'est employée à atteindre les objectifs suivants :

- Renforcer la capacité des ISC
- Implanter un programme d'agrément professionnel pour le personnel
- Aider les ISC à optimiser la gestion des ressources humaines
- Accroître l'utilisation des rapports d'audit et accroître leur impact
- Mettre en œuvre les ISSAI
- Planifier en vue d'assurer la continuité au lendemain d'une catastrophe
- Valoriser et favoriser les audits menés en collaboration
- Encourager les programmes de stages et les faire connaître
- Créer et diffuser des guides pratiques et des informations sur les examens par les pairs
- Créer et maintenir une base de données sur le renforcement des capacités
- Établir un registre d'experts en finances publiques

M. Jettou a admis que le renforcement des capacités posait des difficultés aux ISC. Il s'agit en effet d'une mission qui exige un engagement, un projet et des ressources humaines et financières. Les membres de l'INTOSAI ont fait des progrès en la matière en mettant en commun leurs savoirs et leurs expériences, a-t-il fait remarquer, et en mobilisant des ressources financières auprès des bailleurs de fonds.

Ces efforts, a ajouté M. Jettou, doivent être soutenus, renforcés et adaptés en continu pour que leurs effets soient durables.

Le président de la Commission a conclu son rapport en indiquant que le Maroc, après neuf années à la présidence de la CBC, jugeait qu'il était temps de passer le flambeau à une autre ISC, conformément aux pratiques reconnues de l'INTOSAI. L'Afrique du Sud assumera désormais la présidence de la Commission et la Suède, la vice-présidence.

La prochaine réunion du Comité de pilotage de la CBC aura lieu à Lima (Pérou), du 8 au 10 septembre 2014.

### Commission de renforcement des capacités (CBC) Afrique du Sud (Suède)

- SC Développement des services de conseil et de consultation – Pérou
- SC Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs – Slovaquie

IDI  
Norvège

Liaison Objectif 2 :  
Renforcement des capacités  
États-Unis d'Amérique

Plateforme de coopération  
INTOSAI / Nations Unies  
Corée

## Sous-commission n° 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités au sein des membres de l'INTOSAI

La Sous-commission n° 1 a été mise sur pied pour recenser et faire connaître, par des guides et d'autres ressources documentaires, des pratiques exemplaires en matière de renforcement des capacités au sein de l'INTOSAI. Elle s'est réunie à trois reprises depuis le XX<sup>e</sup> INCOSAI. Elle s'est employée à inviter à ses réunions annuelles tous les acteurs clés du renforcement des capacités au sein de l'INTOSAI, notamment les délégués régionaux.

La Sous-commission n° 1 se compose des ISC des pays suivants : Afrique du Sud (présidence), Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Canada, Croatie, Danemark, Estonie, Fidji, Espagne, États-Unis, France, Hongrie, Iran, Iraq, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirghizistan, Libye, Maroc, Norvège, Oman, Pakistan, Pérou, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Yémen, et de la Cour des comptes européenne.

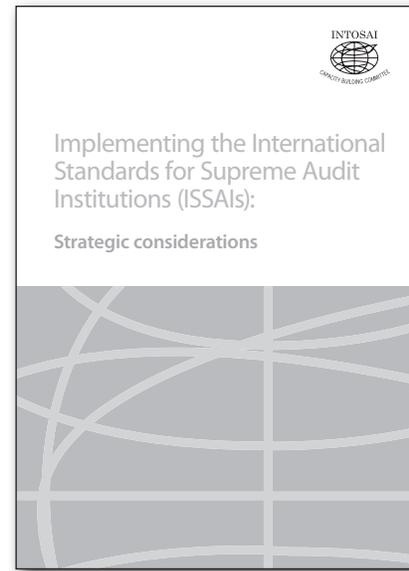
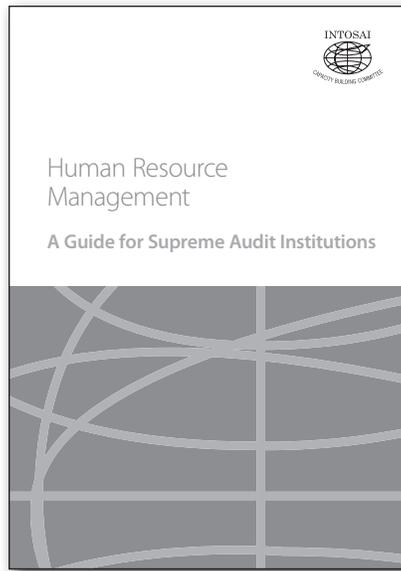
Certains thèmes clés en matière de renforcement des capacités ont émergé des régions de l'INTOSAI :

- La croissance et le perfectionnement constants des comités régionaux de renforcement des capacités.
- Le manque systématique de direction et de ressources dont souffrent certaines régions.
- Les possibilités d'optimiser l'utilisation des technologies de l'information, et de réduire les coûts tout en assurant la gestion et la prestation de formations.
- Les possibilités de mieux mutualiser les coûts d'élaboration des cours de formation et des matériels didactiques.
- L'importance de la prise en charge à l'échelon local des initiatives d'adaptation et de mise en contexte des cadres, des guides et des manuels en fonction de chaque ISC.
- La nécessité d'encourager la direction de certaines ISC à considérer la coopération comme avantageuse pour toutes les parties concernées.
- Les possibilités d'établir un modèle de dossier d'audit pour les missions auprès de petites entités.
- La volonté de faire une plus grande place à l'échange d'informations entre les régions.

L'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) assure la gestion de la base de données sur le renforcement des capacités de l'INTOSAI, qui peut être consultée à <http://www.saidevelopment.org/default.aspx> [en anglais seulement].

La liste des guides produits par la Sous-commission n° 1, notamment de ceux qui sont disponibles dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI, continue de s'allonger. Depuis le XX<sup>e</sup> INCOSAI, deux nouveaux guides ont été établis et publiés :

- *Human Resource Management A Guide for Supreme Audit Institutions* (ISC des Pays-Bas) [disponible en anglais seulement]



- *Implementing the International Standards for Supreme Audit Institutions (ISSAIs): Strategic Considerations* (ISC de la Suède) [disponible en anglais seulement]

Ces guides peuvent être consultés sur le site Web de la Commission :

<http://cbc.courdescomptes.ma>.

La Sous-commission n° 1 a proposé de se dissoudre pour ne pas qu'il y ait dédoublement des coûts et des ressources avec le Comité de pilotage de la CBC et ainsi pouvoir dégager les ressources financières qui permettront à un plus grand nombre de pays bénéficiaires de participer aux activités de la CBC. La dissolution a été approuvée lors d'un vote qui a eu lieu à la 64<sup>e</sup> réunion du Comité de direction.

## Sous-commission n° 2 : Développement des services de conseil et de consultation

La Sous-commission n° 2 se compose des ISC des pays suivants : Fidji, Kazakhstan, Maroc, Pakistan, Pérou (présidence) et Slovénie. Elle s'attache à élaborer des services-conseils et de consultation.

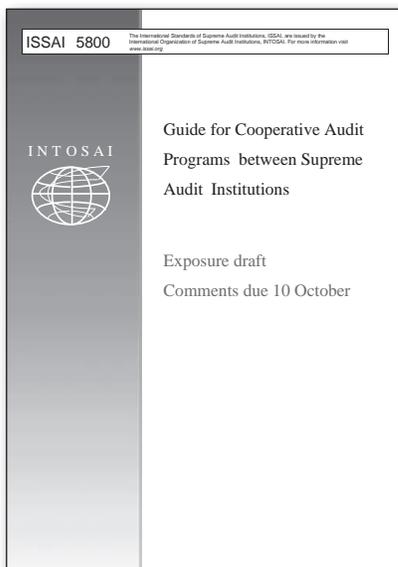
Elle mène des activités à l'appui des objectifs ci-après :

- **Établir un registre d'experts en finances publiques et d'enquêteurs**

Pour ce faire, l'ISC du Pérou a mis au point une plateforme virtuelle pour la Base de données d'experts et de spécialistes, qui a été lancée en 2010. Le nombre de consultations de la base est passé de 27 à 114. La Sous-commission n° 2 a invité les membres de l'INTOSAI à inscrire des experts dans la base. Le nombre d'experts inscrits a augmenté, passant de 41 à 75. La Sous-commission n° 2 prévoit coordonner l'intégration de la base de données d'experts à la base de données contenant les renseignements sur les ISC.

- **Encourager des programmes d'audit conjoints et coordonnés ou simultanés**

La Sous-commission a approuvé le projet de convertir le guide sur les audits menés en collaboration [*Guide for Cooperative Audits* en version originale] en



ISSAI. L'exposé-sondage sur l'ISSAI 5800 a suscité des commentaires de la part de 25 ISC. La version définitive de la norme sera soumise à l'approbation des membres de l'INTOSAI lors de l'INCOSAI de 2016.

- **Encourager les programmes de stages et d'échanges**

L'ISC du Pakistan a rédigé une version provisoire d'un guide sur les stages. La Sous-commission n° 2 prévoit coordonner l'approbation de ce guide et sa mise en ligne, et recenser et diffuser les possibilités de stages au sein des organisations régionales.

### **Sous-commission n° 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs**

Les membres de la Sous-commission n° 3 sont les suivants : l'Allemagne, l'Autriche, le Bangladesh, la Cour des comptes européenne, la Croatie, l'Estonie, les États-Unis, la Hongrie, le Maroc, la Pologne et la République slovaque (présidence). La Sous-commission s'emploie à réaliser les objectifs suivants :

- évaluer et documenter les mécanismes pertinents d'examen par les pairs au sein de l'INTOSAI;
- favoriser un environnement où l'évaluation volontaire est considérée comme étant avantageuse pour toutes les parties;
- mettre à jour les lignes directrices et les pratiques exemplaires en matière d'examen par les pairs;
- diffuser les résultats de ces examens.

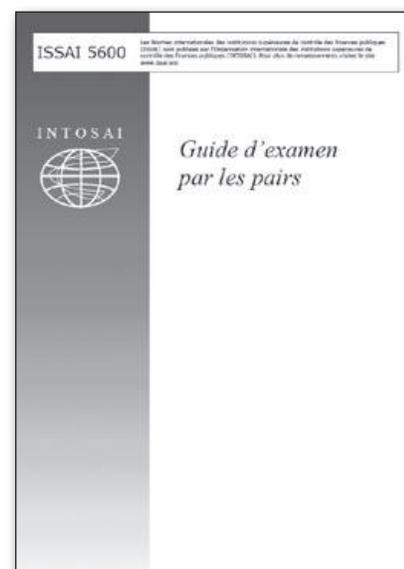
En 2012, le Comité directeur de l'INTOSAI a approuvé le transfert de la présidence de la Sous-commission n° 3 de l'ISC de l'Allemagne à l'ISC de la République slovaque.

La documentation de la Sous-commission n° 3 comprend actuellement les rapports de 29 examens par les pairs, qui peuvent être consultés à : <http://cbc.courdescomptes.ma/>.

Au début de 2014, la Sous-commission n° 3 enverra un sondage à tous les membres de l'INTOSAI pour leur demander de fournir des informations qui serviront à documenter les projets d'examen par les pairs. Les résultats du sondage seront analysés au plus tard en mars 2014.

Pour promouvoir et publiciser les examens par les pairs auprès des membres de l'INTOSAI et du grand public, la Sous-commission n° 3 a fait ce qui suit :

- elle a présenté un article qui a été publié dans le numéro d'avril 2013 de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics de l'INTOSAI*;
- elle a rédigé un article pour le recueil de l'Agence allemande de coopération internationale intitulé *Supreme Audit Institutions — Accountability for Development* [Institutions supérieures de contrôle — Reddition de comptes dans le domaine du développement];
- elle a présenté un exposé au cours de la 5<sup>e</sup> réunion annuelle des Responsables budgétaires des parlements et des Institutions budgétaires indépendantes des pays de l'OCDE, tenue en février 2013;



- elle a présenté un exposé au cours des 4<sup>es</sup> Journées EUROSAI-ARABOSAI en avril 2013;
- elle a participé à un séminaire organisé par l'ISC de l'Indonésie en avril 2013.

En 2010, le XX<sup>e</sup> INCOSAI a approuvé le *Guide d'examen par les pairs* et la *Liste de contrôle pour les examens par les pairs* à titre d'ISSAI 5600, élaborés par la Sous-commission n° 3. Cette norme a depuis été traduite dans toutes les langues officielles de l'INTOSAI. La traduction en d'autres langues, comme le bengali, le hongrois, le portugais et le slovaque, est en cours. Le groupe de travail chargé de la révision de l'ISSAI 5600 a sollicité des commentaires en 2012. En 2013, il a étudié un projet de restructuration de l'ISSAI 5600. La Sous-commission n° 3 présentera une version révisée de l'ISSAI 5600 au XXII<sup>e</sup> INCOSAI en 2016.

La Sous-commission n° 3 souhaite recruter de nouveaux membres, en particulier des représentants de l'AFROSAI et l'OLACEFS, afin que toutes les régions de l'INTOSAI y soient mieux représentées.

La prochaine réunion de la Sous-commission n° 3 est prévue en septembre 2014.

### **Initiative de développement de l'INTOSAI**

L'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) appuie le renforcement des capacités en audit des membres de l'INTOSAI au moyen d'activités comme des programmes de formation régionaux à long terme, des programmes satellites et des programmes de partenariat régionaux, et des séminaires et des ateliers de formation dans des domaines importants de l'audit du secteur public.

Le président du Bureau de l'auditeur général de la Norvège assure la présidence du Conseil de l'IDI.

### **L'INCOSAI approuve le mandat révisé de l'IDI et son plan stratégique pour 2014-2018**

Le XXI<sup>e</sup> INCOSAI a approuvé le plan stratégique pour 2014-2018 de l'IDI et son mandat révisé. Le nouveau mandat tient compte du rôle élargi de l'IDI, dont les travaux contribuent à tous les objectifs de l'INTOSAI, et remplace le mandat donné à l'IDI par le XII<sup>e</sup> INCOSAI en 1986.

En plus de favoriser le renforcement des capacités organisationnelles et professionnelles du personnel, l'IDI appuiera le renforcement de leurs capacités institutionnelles au cours de la période visée par le plan stratégique. L'IDI y a décrit son modèle de prestation de services et le modèle de renforcement des capacités des ISC. Le modèle de prestation de services établit la stratégie de partenariat de l'IDI, ses approches en matière de renforcement des capacités, de gestion des ressources financières et autres, ainsi que ses principes fondamentaux. Le modèle de renforcement des capacités des ISC fait état de la façon dont l'IDI comprend les éléments et le cadre de renforcement des capacités des ISC. Les objectifs et les résultats du Secrétariat de la Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, qui relève de l'IDI depuis 2010, ont aussi été intégrés aux résultats généraux du cadre défini pour l'IDI. Le plan stratégique peut aussi être consulté à : <http://www.idi.no>.

### Le Comité consultatif de l'IDI se réunit à Pékin

La réunion du Comité consultatif de l'IDI de 2013 a eu lieu à Pékin, le 19 octobre, soit la veille du XXI<sup>e</sup> INCOSAI. Le Comité consultatif de l'IDI se compose de représentants de groupes régionaux de l'INTOSAI et d'ISC ayant contribué de façon importante aux programmes et aux activités de l'IDI, d'ISC de pays donateurs à l'IDI, d'ISC membres du Conseil de l'IDI et d'ISC responsables de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*. Les bailleurs de fonds de l'IDI ont également été invités. Les participants ont discuté des activités réalisées par l'IDI dans le cadre du plan stratégique de 2007-2013 qui prend fin. Ils ont également examiné les composantes du nouveau plan stratégique de 2013-2018, l'évaluation externe et le financement de l'IDI.

### Le Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds se réunit à Pékin

La 6<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds a eu lieu à Pékin, les 18 et 19 octobre 2013. Soixante-seize représentants de l'INTOSAI et des bailleurs de fonds y ont assisté. L'Appel mondial à projets de 2013 a été lancé pendant la réunion et le Comité de pilotage a recommandé la mise sur pied d'un groupe de travail sur l'audit des industries extractives. Le Programme de travail INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds de 2013 a été approuvé. Deux autres sujets ont été abordés : le cadre de mesure de la performance des ISC et la formation destinée aux bailleurs de fonds appuyant les ISC.



Rassemblement de délégués à une des séances « Rencontrez l'expert » tenues au stand conjoint IDI-CBC-INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds au XXI<sup>e</sup> INCOSAI.

### Stand de l'IDI-CBC-INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds

Comme à l'INCOSAI précédent, l'IDI et la Commission de renforcement des capacités (CBC) de l'INTOSAI ont tenu conjointement un stand lors du

XXI<sup>e</sup> INCOSAI, du 21 au 26 octobre 2013. Des documents importants sur le renforcement des capacités des ISC, comme des informations sur les produits de l'IDI et de la CBC, et des CD contenant des matériels d'enseignement, ont été distribués. Des exposés d'experts et des séances « Rencontrez l'expert » ont été organisés dans différentes langues et sur divers sujets : les ISSAI, l'Appel mondial à projets, le Cadre de mesure de la performance des ISC, les audits en collaboration et la participation citoyenne.

### Plateforme de l'INTOSAI pour une coopération avec les Nations Unies

La Plateforme de l'INTOSAI pour une coopération avec les Nations Unies, telle qu'elle a été établie au cours du XIX<sup>e</sup> INCOSAI au Mexique, est présidée par l'ISC de la République de Corée. Elle a comme objectif de coordonner les travaux entre l'INTOSAI et les Nations Unies dans des domaines qui présentent un intérêt commun.

La Plateforme a réalisé son premier projet conjoint avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) sous le thème du rôle des ISC dans la lutte contre la corruption. Le projet comprend deux étapes : 1) publier conjointement un recueil des documentations importantes sur la lutte contre la corruption; 2) tenir un séminaire d'experts organisé conjointement par la Plateforme et le DAES.

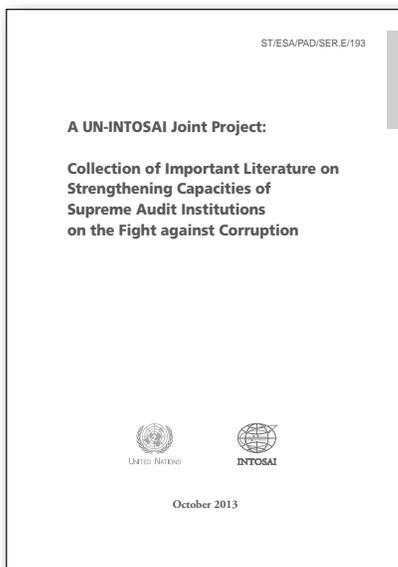
La première étape a été achevée. Le recueil conjoint s'intitule *A UN-INTOSAI Joint Project: Collection of Important Literature on Strengthening Capacities of Supreme Audit Institutions on the Fight Against Corruption* [Un projet conjoint entre l'ONU et l'INTOSAI : Recueil d'études importantes sur le renforcement des capacités des ISC en matière de lutte contre la corruption]. Le recueil a été publié sous forme de livre et de CD-ROM.

Le volume est divisé en quatre parties :

- le concept de corruption et des lignes directrices pour protéger les institutions publiques contre les menaces de corruption d'origine interne ou externe;
- l'audit juricomptable en matière de fraude, de corruption et de blanchiment d'argent;
- les audits consultatifs et la formulation de conseils sur la gestion afin de promouvoir la transparence et la reddition de comptes;
- la participation citoyenne dans le domaine de l'audit afin de réduire et de déceler la corruption.

La publication peut être consultée en ligne sur le site suivant : <http://www.intosai.org/documents/intosai/general/publications-stand-xxi-incosai.html>.

L'atelier conjoint d'experts devrait avoir lieu à Séoul en 2015 peut-être.





## Rapport sur l'Objectif 3 : Partage des connaissances

Shashi Kant Sharma, Contrôleur et Auditeur général de l'Inde et président de la Commission de partage des connaissances, a présenté son rapport au Comité directeur et au XXI<sup>e</sup> INCOSAI. L'Objectif 3 consiste à encourager les ISC à coopérer et à collaborer entre elles et à rechercher l'amélioration continue par le partage des connaissances, y compris en fixant des points de référence, en réalisant des études sur les meilleures pratiques et en effectuant des travaux de recherche consacrés aux questions et aux préoccupations qui présentent un intérêt commun.

Pour atteindre cet objectif, la Commission a mené depuis le XX<sup>e</sup> INCOSAI les activités ci-après :

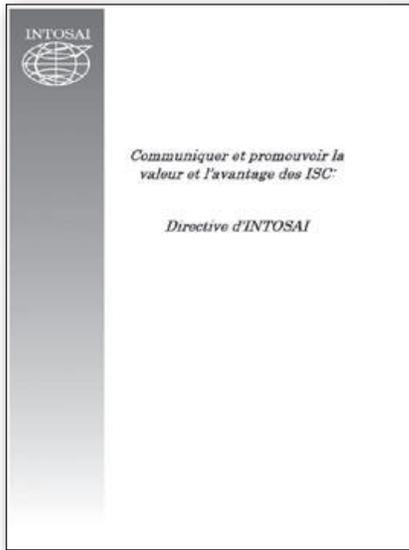
- Elle a élaboré les documents suivants, qui ont été approuvés par le XXI<sup>e</sup> INCOSAI :
  - plusieurs ISSAI (indiquées ci-dessous dans le compte rendu de chaque groupe de travail et task force);
  - *Communiquer et promouvoir la valeur et l'avantage des ISC : Directive d'INTOSAI*;
  - un manuel d'audit des TI;
  - des lignes directrices sur des méthodes d'audit de programmes de TI au moyen d'indicateurs de performance clés.
- Elle a recommandé la dissolution du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes ainsi que la fusion des travaux de la Task force Base de données informations sur les ISC et du Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC sous la présidence de l'ISC du Mexique (recommandation accueillie dans les deux cas).
- Elle a proposé la mise sur pied d'une nouvelle Task force sur l'audit des marchés publics et d'un nouveau Groupe de travail sur l'audit des industries extractives. Le Comité directeur a approuvé l'établissement de ces deux nouveaux groupes.
- Elle a préparé son programme de travail pour 2014-2016 conformément au Plan stratégique de l'INTOSAI (2011-2016). Le programme met l'accent sur l'examen et l'évaluation du mandat des groupes de travail et des task forces et répartit les activités futures de la Commission dans quatre principaux domaines :
  - mettre en place de nouveaux groupes de travail et maintenir les groupes existants;
  - faciliter la réalisation d'études sur les pratiques exemplaires, tout en tenant compte des considérations relatives à la diversité et à la souveraineté;
  - encourager l'efficacité des communications au sein de INTOSAI;

### Commission du partage des connaissances (KSC) Inde

- GT Dette publique – [Mexique](#)
- GT Contrôle de la TI – [Inde](#)
- GT Vérification environnementale – [Indonésie](#)
- GT Évaluation de programmes – [France](#)
- GT Lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux – [Égypte](#)
- GT Indicateurs nationaux clés – [Fédération de Russie](#)
- GT Valeur et avantages des ISC – [Mexique](#)
- GT Modernisation financière et réforme réglementaire des institutions et des marchés financiers – [États-Unis d'Amérique](#)
- GT sur l'audit de l'industrie extractive – [Ouganda](#)
- TF sur l'audit des marchés publics – [Fédération de Russie](#)

**Liaison Objectif 3 : Partage des connaissances**  
[Fédération de Russie](#)

**Revue internationale de la vérification des comptes publics**  
[États-Unis d'Amérique](#)



- promouvoir le partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, les instituts de recherche et les associations professionnelles, dans le respect des exigences de l'INTOSAI en matière d'indépendance.

M. Sharma a indiqué que l'objectif du site Web de la Commission (<http://www.intosaiksc.org>) est d'être un dépôt central de connaissances afin que les auditeurs puissent bénéficier de l'expertise de tous les membres de l'INTOSAI. Il a invité la communauté de l'INTOSAI à faire un usage exhaustif du site Web.

En plus du compte rendu de M. Sharma, chaque groupe de travail et task force de la Commission a fait un bilan des objectifs atteints et de ses réalisations. Les activités et accomplissements des groupes sont résumés ci-après.



Les membres de la Commission de l'Objectif 3 se sont réunis à Pékin, le 20 octobre 2013.

### **Groupe de travail pour la dette publique**

Juan Manuel Portal, Auditeur général du Mexique, préside le Groupe de travail pour la dette publique. Ce groupe a comme but de fournir à l'INTOSAI des connaissances, par la rédaction et la publication de lignes directrices et d'autres matériels, en vue de favoriser la communication adéquate d'informations sur la dette publique et sa bonne gestion.

Les membres du Groupe de travail sont : l'Argentine, l'Autriche, le Brésil, la Bulgarie, le Chili, la Chine, l'Égypte, les États-Unis, la Fédération de Russie, les Fidji, la Finlande, le Gabon, l'Inde, l'Indonésie, la Jordanie, la Lituanie, le Mexique (présidence), la Moldavie, le Portugal, la République de Corée, la Roumanie, la Suède, l'Ukraine et la Zambie.

M. Portal a fait le bilan des activités du Groupe de travail depuis le dernier INCOSAI et a souligné la collaboration du Groupe de travail avec les autres organismes de

l'INTOSAI. Les travaux de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) sur la dette publique, en particulier le Programme transrégional de renforcement des capacités en audit de la gestion de la dette publique, ont renforcé les capacités institutionnelles des ISC et contribué à la promotion de la bonne gestion de la dette publique et à la réalisation d'audits appropriés dans ce domaine. Au cours de la dernière année, le Groupe de travail a approuvé une proposition de l'IDI en vue d'étudier conjointement la faisabilité de l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités axé sur l'audit des cadres législatifs régissant les emprunts publics.

La réunion conjointe qui a eu lieu à Washington en avril 2012 avec l'ancienne Task force sur la crise financière globale constitue un autre effort de collaboration. Cette réunion visait à promouvoir l'analyse des questions liées à la dette publique et la coopération dans ce domaine. Doté de la mission commune de promouvoir des mesures en vue d'éviter de futures crises financières ou d'atténuer leurs conséquences, surtout dans les pays en développement, le Groupe de travail, selon ce qui a été convenu, se consolidera afin de constituer un forum pour échanger des leçons apprises et des pratiques exemplaires en ce qui concerne l'audit de la gestion de la dette publique.

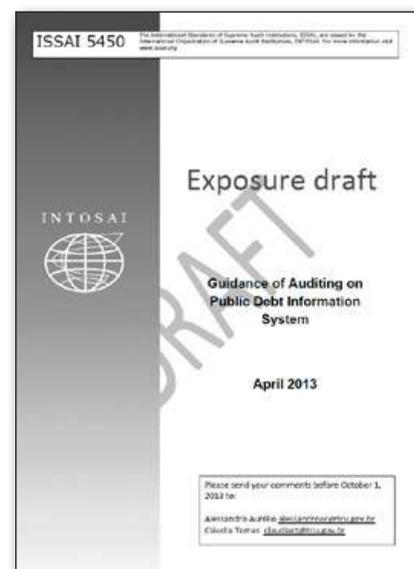
M. Portal a également fait état des progrès réalisés dans le cadre de deux projets du Groupe de travail. Le premier, dirigé par l'ISC du Brésil, vise à évaluer les systèmes d'information liés à la gestion de la dette publique. Le deuxième, dirigé par l'ISC du Mexique, porte sur la question des bureaux de gestion de la dette. Les membres du Groupe de travail ont formulé des commentaires sur les deux documents, qui ont été approuvés par le président du Comité de pilotage de l'Objectif 3. L'enquête réalisée par l'ISC du Brésil est devenue l'ISSAI 5450 et un exposé-sondage a été publié pour recueillir des commentaires. Cette norme sera soumise à l'approbation définitive du XXII<sup>e</sup> INCOSAI.

De plus, l'ISC du Canada a mené une enquête sur l'incidence sur la dette publique des aides publiques accordées lors de crises financières et les rôles possibles des ISC à cet égard. Le rapport d'enquête a été présenté à l'ancienne Task force sur la crise financière globale comme contribution du Groupe de travail. Le rapport analyse la viabilité financière à long terme en lien avec les activités de réglementation de l'État.

Les ISC des États-Unis et de l'Ukraine ont étudié, respectivement, l'incidence des crises financières sur la dette publique, et le passif éventuel. Les deux analyses ont été réalisées au cours de la dernière année et peuvent être consultées à titre de référence pour de futures recherches du Groupe de travail. L'étude de l'ISC de l'Ukraine a contribué à l'élaboration d'une proposition ayant pour objet la réalisation d'audits simultanés et coordonnés des systèmes informatiques de gestion de la dette publique et d'audits simultanés de la dette publique.

### **Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information**

Le Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information a pour mission d'aider les ISC à développer leurs connaissances et leurs compétences dans l'utilisation et l'audit des technologies de l'information (TI).



Les membres du Groupe de travail sont : Antigua-et-Barbuda, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Bangladesh, la Barbade, le Bhoutan, le Brésil, Brunéi Darussalam, le Cambodge, la Chine, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Équateur, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde (présidence), l'Indonésie, l'Iran, l'Iraq, Israël, la Jamaïque, le Japon, Kiribati, le Koweït, la Lituanie, la Malaisie, la Norvège, Oman, le Pakistan, le Pérou, la Pologne, le Qatar, la République de Corée, la République slovaque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suisse et le Zimbabwe.

Depuis le XX<sup>e</sup> INCOSAI, le Groupe de travail a tenu trois réunions et un septième séminaire sur l'audit de performance. Lors de ces événements, les discussions ont porté sur le rôle des ISC dans la promotion de politiques visant à améliorer les TI et à renforcer l'optimisation des ressources, ainsi que la promotion des TI grâce aux activités de surveillance menées par les ISC et l'État.

Les activités du Groupe de travail peuvent être réparties en trois grandes catégories : échange d'informations, perfectionnement des connaissances et des compétences, et acquisition et transfert de connaissances.

**Échange d'informations :** Les principaux moyens d'échange d'informations sont la revue du Groupe de travail *IntoIT*, son site Web (<http://www.intosaiitaudit.org>) et ses séminaires triennaux sur l'audit de performance. Le Ministère national d'audit de la Malaisie héberge le site Web et publie la revue *IntoIT*.

**Perfectionnement des connaissances et des compétences :** Le Groupe de travail collabore avec l'IDI et l'AFROSAI anglophone pour renforcer la capacité d'audit des TI des ISC de la région. Le résultat de cette coopération est un programme sur l'audit des TI qui examine à la fois l'aspect technique et la fonction d'audit, et met l'accent sur le personnel des ISC affecté à de tels audits.

**Acquisition et transfert de connaissances :** Le Groupe de travail a achevé avec succès les cinq projets de recherche suivants en lien avec son programme de travail pour 2011-2013 :

- méthodes d'audit de programmes de TI au moyen d'indicateurs de performance clés;
- planification de l'audit des TI et procédures d'audit détaillées pour l'examen des contrôles informatiques;
- optimisation de la valeur des TI au sein des organismes publics;
- Éco-TIC;
- infonuagique et virtualisation.

Le Groupe de travail et l'IDI ont préparé des directives d'audit exhaustives sous la forme d'un manuel d'audit des TI qui a été soumis à l'approbation du XXI<sup>e</sup> INCOSAI.

Le sondage sur les TI et les discussions tenues pendant la 22<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail à Vilnius (Lituanie) en avril 2013 ont permis de recenser les cinq projets suivants à inclure dans le programme de travail pour 2014-2016 :

- la gouvernance des TI;

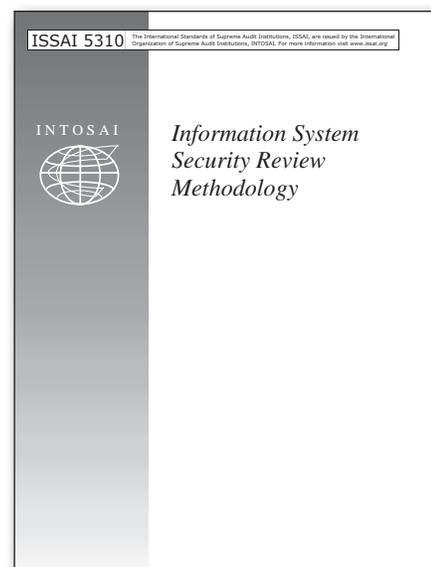
- l'exploration des données comme outil dans les enquêtes sur la fraude;
- l'élaboration de normes pour l'audit des systèmes et des projets informatiques de l'État;
- l'élaboration d'une norme relative à l'interface des données pour les logiciels comptables;
- l'élaboration de l'ISSAI 5300 : *Directives sur l'audit des TI* et la mise à jour de l'ISSAI 5310 : *Information System Security Review Methodology* [Méthodes de contrôle de la sécurité des systèmes d'information].

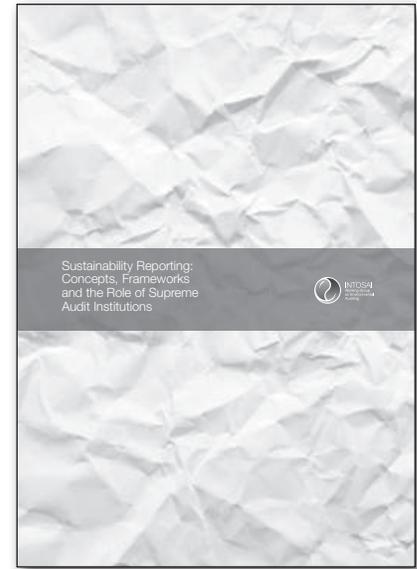
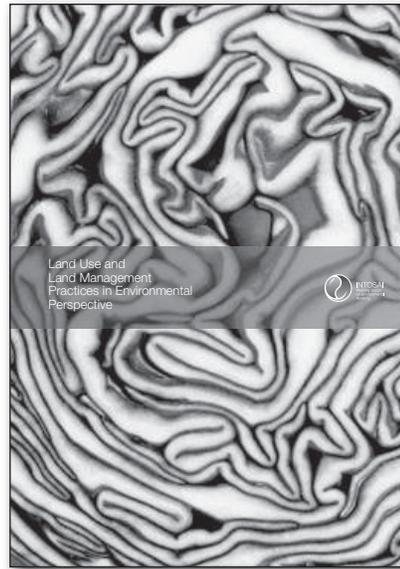
Les projets ci-dessus seront achevés d'ici la tenue du XXII<sup>e</sup> INTOSAI en 2016.

### Le Groupe de travail sur la vérification environnementale

L'ISC de l'Indonésie a succédé à l'ISC de l'Estonie à titre de président du Groupe de travail sur la vérification environnementale (WGEA), le plus grand groupe de travail de l'INTOSAI, au cours du XXI<sup>e</sup> INCOSAI. Le Groupe de travail s'attache à tirer parti des forces de l'audit dans le secteur public pour laisser un héritage positif aux générations futures, en améliorant la qualité de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la santé et la prospérité des peuples du monde entier.

Le Groupe de travail est composé des ISC suivantes : l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Arménie, l'Australie, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Brésil, la Bulgarie, le Cameroun, le Canada, le Chili, la Chine, Chypre, la Colombie, le Costa Rica, la Cour des comptes européenne, l'Égypte, l'Estonie, les États-Unis, l'Éthiopie, la Fédération de Russie, les Fidji, la Finlande, la Géorgie, la Grèce, la Guyana, les îles Turks-et-Caïcos, l'Islande, l'Inde, l'Indonésie (présidence), l'Iran, la Jordanie, le Kazakhstan, le Kenya, le Koweït, le Lesotho, la Lettonie, la Libye, la Lituanie, Malte, le Maroc, le Mexique, la Mongolie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, Oman, l'Ouganda, le Pakistan, le Paraguay, les Pays-Bas, le Pérou, les Philippines, la Pologne, le Qatar, la République de





Corée, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, le Salvador, le Samoa, la Slovénie, le Sri Lanka, la Tanzanie, la Thaïlande, les Tonga, la Turquie, l'Ukraine, la Zambie et le Zimbabwe.

Au cours des trois dernières années, le Groupe de travail a élaboré et fait approuver les rapports de recherche et les lignes directrices ci-dessous :

- *Land Use and Land Management Practices in Environmental Perspective* [Pratiques en matière d'aménagement et de gestion des terres écologiques] (Maroc)
- *Environmental Data: Resources and Options for Supreme Audit Institutions* [Données environnementales : Ressources et options pour les Institutions supérieures de contrôle] (Canada et États-Unis)
- *Sustainability Reporting—Concepts, Frameworks and the Role of Supreme Audit Institutions* [Rapports de développement durable — Concepts, cadres et rôle des Institutions supérieures de contrôle] (Finlande)
- *Environmental Issues Associated with Infrastructure Development* [Enjeux environnementaux associés au développement de l'infrastructure] (Royaume-Uni)
- *Impact of Tourism on Wildlife Conservation* [Incidence du tourisme sur la conservation de la faune] (Lesotho)
- *Water Issues: An Examination of SAIs' Experiences and the Methodological Tools They Have Successfully Used* [Questions relatives à l'eau : Examen des expériences des ISC et des outils et méthodes utilisés avec succès] (mise à jour d'un document de 2004)
- *Addressing Fraud and Corruption Issues when Auditing Environmental and Natural Resource Management: Guidance for Supreme Audit Institutions* [Les questions relatives à la fraude et à la corruption lors de l'audit de la gestion de ressources naturelles et de l'environnement : Directives pour les Institutions supérieures de contrôle] (Norvège)

Ces publications sont disponibles en ligne [en anglais seulement] à l'adresse suivante : <http://www.environmental-auditing.org/Home/WGEAPublications/StudiesGuidelines/tabid/128/>

De plus, trois nouveaux modules de formation sur les changements climatiques, la foresterie et l'exploitation minière ont été élaborés en fonction des lignes directrices du Groupe de travail. Le Secrétariat a aussi fait la promotion de l'outil d'apprentissage en ligne sur les changements climatiques (ISC de la Norvège) qui est disponible sur le site Web du Groupe de travail (<http://www.environmental-auditing.org>). Le Secrétariat du Groupe de travail et l'ISC des États-Unis continuent à publier en collaboration le bulletin du Groupe de travail intitulé *Greenlines*.

Le Secrétariat a organisé à deux reprises, soit en 2011 et en 2012, une collecte annuelle de renseignements sur les audits environnementaux réalisés dans le monde entier afin de mettre à jour la base de données d'audit mondiale disponible sur le site Web du Groupe de travail. Environ 450 audits ont été versés dans la base de données.

Le Groupe de travail a invité les régions à concevoir et à réaliser des audits environnementaux en collaboration dans chaque région de l'INTOSAI. Les coordonnateurs régionaux et les ISC membres ont recensé et examiné des sujets d'intérêt commun, sélectionné les coordonnateurs des audits et défini précisément l'étendue de la collaboration et la forme qu'elle prendra dans cinq régions.

L'ISC de l'Inde a offert de travailler en partenariat avec le président du Groupe de travail afin de créer des installations de formation internationales pour les auditeurs environnementaux. Les deux ISC ont collaboré avec un sous-groupe de projet afin de préparer le premier cours de formation du Groupe de travail, qui a été donné de novembre à décembre 2013, à Jaipur, au centre iCED de l'ISC de l'Inde.

Depuis le dernier INCOSAI, le Groupe de travail a collaboré avec des organisations internationales et d'autres organismes de l'INTOSAI. Il a contribué et participé à la Conférence de l'ONU sur le développement durable (Rio+20) et au Congrès Mondial sur la Justice, la Gouvernance et la Loi pour la Durabilité Environnementale du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Le PNUE a également proposé la signature d'un protocole d'entente avec le Groupe de travail afin de renforcer davantage la coopération dans le domaine de la gouvernance environnementale, en accordant une importance particulière aux ententes multilatérales en matière d'environnement.

Le Programme transrégional de renforcement des capacités en audit de performance en collaboration des questions environnementales de l'IDI et du WGEA a pris fin. Quinze ISC de l'AFROSAI, de l'ASOSAI et de la CAROSAI y ont participé, réalisant chacune un audit en matière de foresterie sur un des six sujets ciblés.

Le Groupe de travail a mené sa septième enquête sur l'audit environnemental organisé par le Secrétariat. Les réponses de 118 ISC ont été analysées et utilisées pour préparer le programme de travail de 2014-2016 du WGEA. Le plan proposait les objectifs suivants :

- Mettre à jour les lignes directrices existantes et en élaborer de nouvelles pour les ISC et effectuer des travaux de recherche sur les questions émergentes dans le domaine de l'audit environnemental.
- Faciliter la réalisation d'audits simultanés, conjoints et coordonnés.
- Améliorer la diffusion et l'échange d'informations ainsi que les cours de formation.
- Accroître la collaboration entre le WGEA, les organisations internationales et d'autres organismes de l'INTOSAI.

### **Groupe de travail sur l'évaluation de programmes**

Le Groupe de travail sur l'évaluation de programmes aide les ISC qui réalisent des évaluations ou qui souhaitent en mener en leur fournissant des lignes directrices, des outils méthodologiques et des recommandations concrètes pour la mise en œuvre de cette approche particulière, qui diffère d'autres types de contrôle et d'audit.

Les membres du Groupe de travail sont les suivants : l'Allemagne, la Belgique, le Chili, le Costa Rica, les États-Unis, la Finlande, la France (présidence), le Gabon, la Géorgie, le Kenya, la Libye, la Lituanie, le Mexique, le Maroc, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la Pologne, la République de Corée, le Salvador et la Suisse.

En 2012, le Groupe de travail a sondé les ISC sur leurs pratiques exemplaires et leurs méthodes d'évaluation. Les résultats ont été communiqués au Comité de partage des connaissances. Cette même année, le Groupe de travail a aussi décidé d'axer ses travaux sur le perfectionnement des concepts de l'évaluation, le recensement d'exemples instructifs pour les ISC et la préparation d'un guide méthodologique détaillé qui offre un vaste éventail de ressources et de recommandations pour la réalisation d'évaluations.

En 2013, la Sous-commission pour l'audit de performance a accepté la proposition de coordonner les travaux du Groupe de travail sur l'évaluation de programmes avec ses propres travaux concernant les ISSAI des séries 300 et 3000 pour l'audit de performance. L'ISC du Brésil, qui préside la Sous-commission, a assisté à la réunion du Groupe de travail en juin 2013. Au cours de la réunion, les participants ont examiné les liens entre les normes professionnelles pour l'audit de performance et le guide méthodologique d'évaluation prévu. Ils ont conclu que la distinction entre une évaluation et un audit de performance n'est pas facile à établir, car comme les deux approches évaluent la performance, ce sont les pratiques de chaque ISC qui diffèrent. L'élaboration et la diffusion du guide proposé demeurent donc nécessaires. Lors de la réunion, le Groupe de travail a aussi modifié et validé le document de travail préparatoire pour le guide diffusé en avril 2013.

### **Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux**

Le Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux (WGFACML) fait la promotion de la coopération entre les ISC et d'autres

organisations internationales dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption. Il a également comme objectif de déterminer et de communiquer des politiques et des stratégies pour lutter contre le blanchiment de capitaux selon les secteurs de compétence et les pouvoirs des ISC. De plus, il élabore des politiques, des stratégies et des mesures au sein du cadre légal international de lutte contre le blanchiment de capitaux de chaque ISC, et en fait la promotion.

Les membres du Groupe de travail sont : l'Allemagne, l'Autriche, le Chili, la Chine, la Colombie, l'Égypte (présidence), les Émirats arabes unis, l'Équateur, les États-Unis, la Fédération de Russie, les Fidji, l'Indonésie, l'Iran, l'Iraq, la Malaisie, le Mexique, la Namibie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, la Pologne, la République tchèque, le Royaume-Uni, Trinité-et-Tobago et le Yémen.

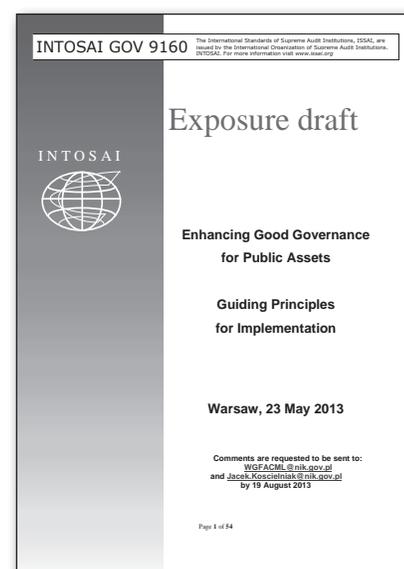
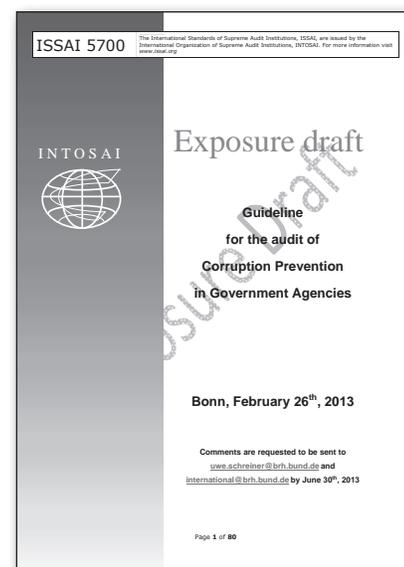
Le premier objectif du programme de travail du Groupe de 2011-2013 consistait à élaborer des lignes directrices pour appuyer ses efforts de détection de la corruption et du blanchiment de capitaux et la lutte contre ces activités. Trois sous-groupes ont été mis sur pied à cette fin, et ils ont obtenu les résultats suivants :

- *INTOSAI GOV 9160: Enhancing Good Governance for Public Assets* [Renforcement de la bonne gouvernance des actifs publics]. Cette norme a été approuvée par la Commission de partage des connaissances, la Commission des normes professionnelles et le Groupe de travail, et un exposé-sondage a été publié afin de recueillir des commentaires.
- *ISSAI 5700: The Audit of Corruption Prevention in Government Agencies* [L'audit des activités de prévention de la corruption au sein des organismes publics]. Cette norme a été approuvée par la Commission de partage des connaissances, la Commission des normes professionnelles et le Groupe de travail, et un exposé-sondage a été publié afin de recueillir des commentaires.
- *Challenges That Face SAIs on Fighting Corruption and Money Laundering* [Les défis que les ISC doivent surmonter dans la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux]. Cette ligne directrice a été élaborée et présentée à la réunion du Groupe de travail en juin 2013.

L'exposé-sondage de l'INTOSAI GOV 9160 est disponible [en anglais seulement] à : [http://www.issai.org/intosai-guidance-for-good-governance-\(intosai-gov\)/](http://www.issai.org/intosai-guidance-for-good-governance-(intosai-gov)/), et l'exposé-sondage de l'ISSAI 5700, à l'adresse suivante : [http://www.issai.org/media/13320/issai\\_5700\\_exposure\\_draft.pdf](http://www.issai.org/media/13320/issai_5700_exposure_draft.pdf)

Le deuxième objectif du Groupe était de concevoir, d'élaborer et de fournir des programmes de formation et des ateliers sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. Le Groupe de travail a identifié des partenaires internationaux clés (l'unité de promotion de l'intégrité des marchés financiers de la Banque mondiale et le Groupe Egmont) avec lesquels il pourrait collaborer et il a noué un dialogue avec eux. Il a collaboré avec l'IDI, qui a convenu de lancer des programmes de formation après l'adoption des lignes directrices.

Le troisième objectif consistait à collaborer avec le Groupe de travail sur la vérification environnementale (WGEA) à l'élaboration de lignes directrices sur des questions liées



à la corruption et à la fraude dans le secteur de l'audit environnemental. Les deux groupes de travail ont participé aux réunions de chacun et un document sur ce sujet a été préparé et publié sur le site Web du WGEA.

Le quatrième objectif visait la création d'une base de données pour recueillir les études de cas et l'expérience des ISC dans la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux. Le Groupe de travail a proposé de collaborer avec la Task force Base de données informations sur les ISC à cette fin afin d'éviter le chevauchement et la duplication des travaux.

Le programme de travail du Groupe de travail de 2014-2016 comprend de nouveaux thèmes et des objectifs repris du programme de travail de 2011-2013. Il s'articule autour des quatre objectifs suivants :

- Collaborer avec les ISC à l'élaboration et l'achèvement de lignes directrices qui appuient leurs efforts de détection de la corruption et du blanchiment de capitaux et la lutte contre ces activités.
- Promouvoir le renforcement des capacités des professionnels des ISC en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.
- Effectuer des audits en collaboration de lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.
- Mettre en commun les pratiques exemplaires et l'expérience des ISC dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

Le Groupe de travail collabore également avec la Plateforme de l'INTOSAI pour une coopération avec les Nations Unies à l'élaboration d'un document sur le renforcement des capacités des ISC pour contrer la corruption et protéger le financement du développement durable.

Des documents sur les pratiques d'audit dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux se trouvent sur le site Web du Groupe de travail : <http://www.wgfacml.cao.gov.eg/>.

### **Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes**

Gijs de Vries, président du Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes (WGAADA) et membre de la Cour des comptes européenne, a présenté le rapport final du Groupe de travail, qui s'est dissous, ses travaux étant achevés.

Après sa mise sur pied en 2005 à la suite du tsunami qui a frappé l'Asie en 2004, le Groupe de travail a eu le mandat suivant : 1) contribuer au renforcement de l'obligation de rendre compte et de la transparence des aides en cas de catastrophe, en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées, et pour ce faire, traiter la question de l'absence de structure unique en matière d'information; 2) établir des

lignes directrices et de meilleures pratiques pour les ISC chargées d'auditer les aides en cas de catastrophes. En 2010, son mandat a été élargi afin d'inclure l'audit de tous les types d'aide humanitaire.

Le Groupe de travail a collaboré de près avec les principaux acteurs du domaine et les organismes de normalisation clés afin de remplir son mandat. Il a présenté à l'INCOSAI les éléments suivants :

- Cinq nouvelles ISSAI de la série 5500 sur l'audit des aides liées aux catastrophes, y compris des exemples de pratiques exemplaires fournies par des ISC qui faisaient partie du Groupe de travail ou qui ont participé à des audits coordonnés, à des sondages ou à de vastes consultations sur l'audit des aides liées aux catastrophes.
- L'INTOSAI GOV 9250 qui présente le cadre intégré de reddition de comptes en matière de finances (IFAF) pour la production des rapports et la diffusion publique d'informations financières auditées et transparentes sur l'aide humanitaire.

Compte tenu de la dissolution du Groupe de travail, des informations sur ses travaux seront publiées sur le site Web de la Commission du partage des connaissances. Il suffit de cliquer sur le lien « Disbanded Working Groups/Task Forces » sur la page d'accueil. En outre, afin d'assurer la mise en œuvre de l'INTOSAI GOV 9250, l'ISC de l'Inde fournira un forum qui permettra aux organismes et aux ISC qui remplissent les tableaux IFAF et à leurs utilisateurs d'échanger.

### Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés

Le Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés (KNI) est composé des ISC suivantes : l'Autriche, la Bulgarie, la Chine, le Danemark, les États-Unis, la Fédération de Russie (présidence), la Finlande, la Hongrie, Israël, l'Italie, le Kazakhstan, la Lettonie, la Lituanie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, la Pologne, la République slovaque, la Suisse et l'Ukraine.

Le Groupe de travail a préparé son produit méthodologique de base, un livre blanc sur les indicateurs nationaux clés. Il fournit des lignes directrices aux ISC sur l'utilisation des indicateurs nationaux clés dans le cadre d'audits stratégiques et la comparaison de programmes nationaux, sectoriels et régionaux en faveur du développement social et économique. Le Groupe de travail consulte la Commission des normes professionnelles sur la création possible d'une ISSAI à partir du livre blanc.

Le Groupe de travail a également terminé plusieurs sous-projets entre 2011 et 2013 :

- 1) l'analyse d'utilisations possibles d'indicateurs nationaux clés pour effectuer des comparaisons à l'échelle internationale en matière de développement durable et la préparation de recommandations appropriées (coordonnée par l'ISC de la Hongrie);
- 2) le rôle des ISC dans l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs clés pour l'évaluation de la recherche-développement (projet coordonné par l'ISC de la Finlande). Les documents de travail préparés pour ces sous-projets seront soumis à l'approbation du Groupe de travail lors de sa prochaine réunion en février 2014, puis seront annexés au



livre blanc sur les indicateurs nationaux clés. Un document sur des principes orientant l'élaboration et l'utilisation des indicateurs nationaux clés sera également présenté à la prochaine réunion du Groupe de travail.

Au cours des trois dernières années, le Secrétariat du Groupe de travail a renforcé sa collaboration avec la Direction des statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il étudie la possibilité d'appliquer l'« indice Vivre mieux » proposé par l'OCDE à l'audit du secteur public. À l'aide de cet indice composite, il est possible de recenser les domaines de développement prioritaires, de prendre en considération l'opinion publique sur l'importance des différentes sphères de la vie en société et de surveiller l'incidence des résultats sur le bien-être global des habitants d'un pays donné.

Le Secrétariat du Groupe de travail examine également la possibilité d'interactions pratiques avec l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA), surtout en ce qui concerne le problème posé par l'élaboration de méthodes efficaces d'analyse des déséquilibres mondiaux.

Des travaux importants ont été achevés afin d'accroître la base de connaissances sur les indicateurs nationaux clés. Plusieurs nouvelles documentations, y compris les données prévisionnelles du *Global Economic Prospects* de la Banque mondiale et les données du *Global Competitiveness Report* du Forum économique mondial, y ont été ajoutées.

Le Groupe de travail a préparé et approuvé des programmes de travail pour 2013-2016. Il a défini les priorités suivantes :

- Réaliser un audit pilote au moyen d'indicateurs clés de développement durable pour évaluer les stratégies nationales (régionales) de développement.
- Recueillir, systématiser et analyser les indicateurs nationaux clés des pays dont les ISC sont membres du groupe d'experts du Groupe de travail.
- Élaborer des stratégies et des méthodes pour la tenue de séances de formation destinées aux employés des ISC sur l'application des indicateurs nationaux clés aux activités de contrôle.
- Poursuivre la réalisation du sous-projet du groupe d'experts sur les indicateurs nationaux clés des ISC de la Communauté des États indépendants.
- Continuer à approfondir la collaboration avec les organisations internationales.
- Soutenir le maintien et l'accroissement de la base de connaissances sur les indicateurs nationaux clés.
- Mettre au point les technologies de l'information nécessaires pour sélectionner et évaluer les indicateurs nationaux clés relatifs au développement socioéconomique.

Pour plus d'informations sur les activités du Groupe de travail (y compris les documents, les décisions, les résultats des sous-projets, les plans et les rapports), veuillez consulter son site Web : <http://www.ach.gov.ru/en/intosaikni/>.

## Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC

Le Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC (WGVBS) est composé des ISC suivantes : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Autriche, Bahreïn, le Cambodge, le Cameroun, le Canada, la Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, la Jamaïque, le Mexique (présidence), la Namibie, le Pérou, le Royaume-Uni et la Suède.

Terence Nombembe, Auditeur général de l'Afrique du Sud et ancien président du Groupe de travail, a fait le bilan des progrès réalisés depuis le XXI<sup>e</sup> INCOSAI. Lors de ce Congrès, le Groupe de travail s'était vu confier le mandat d'élaborer les projets suivants :

- *l'ISSAI 12 : La valeur et les avantages des institutions supérieures de contrôle des finances publiques*, à des fins d'approbation définitive par le XXI<sup>e</sup> INCOSAI;
- un cadre unique et mondial de mesure de la performance pour les ISC;
- des lignes directrices pour la communication et la promotion de la valeur et des avantages des ISC et les échanges avec les citoyens;
- des lignes directrices sur les pratiques efficaces de collaboration entre les ISC et les pouvoirs législatifs, judiciaires et exécutifs.

Pour remplir ce mandat, le Groupe de travail a élaboré et soumis deux documents à l'approbation du XXI<sup>e</sup> INCOSAI :

- *ISSAI 12 : La valeur et les avantages des institutions supérieures de contrôle des finances publiques — faire une différence dans la vie des citoyens*;
- *Communiquer et promouvoir la valeur et l'avantage des ISC — Directive de l'INTOSAI*.

Les deux documents, qui ont été approuvés par le XXI<sup>e</sup> INCOSAI, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.intosai-wgvbs.org/Admin/Docdeveloped.aspx>.

Le Groupe de travail poursuit l'élaboration des deux derniers produits importants qui sont encore en chantier, mais qui devraient être prêts pour le XXII<sup>e</sup> INCOSAI en 2016 :

- le cadre de mesure de la performance des ISC (CMP);
- des lignes directrices sur les pratiques efficaces de collaboration entre les ISC et les pouvoirs législatifs, judiciaires et exécutifs.

Compte tenu de la relation étroite entre la Task force Base de données informations sur les ISC et le Groupe de travail, il a été proposé que les deux groupes fusionnent leurs activités et deviennent un seul groupe sous la présidence de l'ISC du Mexique. Pour des informations sur les travaux du WGVBS, veuillez consulter son site Web (<http://www.intosai-wgvbs.org>).



## **Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme réglementaire des institutions et des marchés financiers**

En 2012, le Comité directeur a mis sur pied ce groupe de travail afin que la Task force sur la crise financière globale (créée à l'automne 2008 pour examiner les questions liées à la crise financière mondiale) devienne un groupe permanent. En approuvant cette transformation, le Comité directeur a reconnu que la communauté de l'INTOSAI doit continuer à renforcer son expertise et ses capacités afin de surmonter les défis posés par la surveillance du système financier mondial d'aujourd'hui et de demain.

Les membres du Groupe de travail sont les suivants : l'Arabie saoudite, l'Autriche, le Brésil, le Canada, le Chili, la Chine, Chypre, la Cour des comptes européenne, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis (présidence), la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Maroc, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne, la République de Corée, le Royaume-Uni, la Suède et le Venezuela.

Le Groupe de travail s'emploie à aider les ISC à surmonter ces défis comme suit : 1) élaborer des outils et créer des occasions d'échange de connaissances ayant trait à l'évaluation des réformes nationales; 2) établir des mécanismes d'échange d'informations sur la progression des réformes entre l'INTOSAI et les organisations internationales; 3) faire un suivi systématique des informations sur les réformes à l'échelle nationale et internationale.

Depuis sa création, le Groupe de travail a défini et adopté un mandat, réparti ses membres en sous-groupes et commencé à concevoir et à réaliser des activités d'audit. Le sous-groupe 1 (outils d'audit) recueille et fait le résumé des informations sur les pouvoirs et les capacités des ISC en matière d'audits financiers réglementaires. De plus, il recense d'autres directives et outils pertinents pour la réalisation de ces audits et fournit une aide technique aux ISC, au besoin, de façon informelle.

Le sous-groupe 2 (réseautage) identifie les organisations internationales pertinentes qui contribuent aux efforts de réforme et de modernisation des activités financières, dresse la liste de personnes-ressources possibles au sein de chaque organisation, et communique avec celles-ci pour discuter de mécanismes potentiels d'échange d'informations. Un des objectifs du sous-groupe est d'établir des relations avec les organisations internationales pertinentes afin de recueillir des informations sur les nouveaux risques qui se dessinent dans le monde.

Le sous-groupe 3 (activités de réforme) recense et recueille des informations sur la nature, l'étendue et l'état de la mise en œuvre des initiatives de modernisation financière et des réformes réglementaires entreprises à l'échelle nationale et internationale, et collige les informations afin de faire ressortir les écarts possibles pouvant nécessiter un surcroît d'efforts en matière de réglementation.

Au cours de la prochaine année, le Groupe de travail tiendra les membres de l'INTOSAI informés des progrès à ce titre et axera ses efforts sur la mise en œuvre continue des programmes de travail élaborés pour les trois objectifs.

## Task force Base de données informations sur les ISC

La Task force Base de données informations sur les ISC a été créée lors du XX<sup>e</sup> INCOSAI pour recueillir et conserver systématiquement des informations utiles sur les ISC dans une base de données sécurisée et centralisée, communiquer ces informations aux membres de l'INTOSAI et les mettre à jour en vue d'une utilisation ultérieure. Juan M. Portal, Auditeur général du Mexique et président de la Task force, a fait état des activités et des réalisations de la Task force à la fin de son mandat triennal. Le Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC effectuera un suivi des activités liées à l'outil électronique que la Task force a élaboré.

La Task force a élaboré une enquête exhaustive, qui sera menée auprès de la communauté de l'INTOSAI, afin de remplir la base de données. Elle est disponible dans quatre des langues officielles de l'INTOSAI : anglais, français, allemand et espagnol. Tous les renseignements recueillis par les membres de l'INTOSAI seront rendus publics, sauf la section sur les capacités et les connaissances des ISC et l'échange d'informations. Seuls les membres de l'INTOSAI auront accès à cette section, compte tenu de la nature sensible des renseignements (échange d'informations, aide en nature, services de gestion des connaissances et activités de renforcement des capacités entre les membres de l'INTOSAI).

La Task force a terminé la première phase de développement du projet. Elle a conçu un outil électronique convivial afin de faciliter l'utilisation de la base de données, qui a les caractéristiques suivantes :

- une interface traduite dans les cinq langues de travail de l'INTOSAI;
- un accès public aux données, à l'exception du module sur les capacités des ISC;
- une section sur l'échange de connaissances et d'informations, à laquelle seulement la communauté de l'INTOSAI aura accès;
- l'ajout d'informations dans la base de données est protégé par un mot de passe;
- un accès illimité qui permet aux utilisateurs de remplir l'enquête lorsqu'ils disposent des informations requises;
- une disposition des éléments semblable à celle du site Web de l'INTOSAI afin d'accroître la convivialité;
- une barre de progression et un code de couleurs pour identifier clairement les modules et les questions incomplets;
- la protection automatique des informations ajoutées par les utilisateurs;
- un aperçu des réponses au questionnaire afin de donner aux utilisateurs l'occasion de confirmer les informations fournies.

M. Portal a indiqué que la Task force avait donné à la communauté de l'INTOSAI accès à l'outil électronique de la base de données pendant la deuxième moitié de septembre 2013 afin de permettre aux ISC de répondre à l'enquête dans les 60 jours. Il a également indiqué que la Task force mettait à l'essai les fonctionnalités de base de l'outil afin de prévenir tout problème fonctionnel ou technique avant le début

de la deuxième phase de développement, qui comprendra l'installation de fonctions statistiques et d'éléments additionnels pour garantir le fonctionnement dynamique et convivial de l'outil.

Les ISC sont invitées à se connecter à la base de données et à répondre à l'enquête à l'adresse suivante : <http://www.intosai-database.org.mx/>.

### *Revue internationale de vérification des comptes publics*

Gene Dodaro, Contrôleur général des États-Unis et éditeur de la *Revue internationale de vérification des comptes publics*, a présenté le rapport annuel de la *Revue*. Il a indiqué que la situation financière de la *Revue* demeurait solide. Les auditeurs externes ont encore une fois formulé une opinion sans réserve et les réserves de la *Revue* demeurent adéquates. La direction continue à examiner un éventail de questions opérationnelles et financières de la *Revue* et veille à ce que ses activités concordent avec le plan stratégique actuel de l'INTOSAI.

Il a souligné que la direction appréciait sincèrement les dons en nature de l'Autriche, du Canada, de la Tunisie et du Venezuela à la coordination de la traduction de la *Revue*, qui sont indispensables. Les ressources humaines, les services de traduction et les services administratifs qu'ils donnent à la *Revue* permettent sa publication dans chacune des cinq langues officielles de l'INTOSAI.

Il a également reconnu le vaste soutien des ISC membres qui soumettent généreusement des articles, des bulletins d'information, des éditoriaux et d'autres textes qui sont publiés sur support papier ou sur le Web. Tous ces articles permettent à la *Revue* de jouer le rôle de principal moyen d'échange d'informations et de ressources entre les ISC membres de l'INTOSAI et de mettre en pratique la devise de l'INTOSAI : « L'expérience mutuelle profite à tous ».

M. Dodaro a indiqué que le Bureau de reddition de comptes du gouvernement (GAO) avait réitéré son appui à la *Revue*. Ses contributions en nature sont constamment évaluées et il s'attend à ce que le nombre d'employés du GAO qui se consacrent à la *Revue* demeure le même.

Pour les secteurs où il pourrait y avoir un alourdissement des coûts, la direction de la *Revue* estime qu'elle peut mettre en œuvre un ensemble de stratégies de réduction de coûts pour compenser ces frais. Par exemple, le conseil de rédaction de la *Revue* a récemment décidé de ne plus publier la *Revue* sur papier pour les abonnés autres que les ISC. Ces lecteurs peuvent maintenant s'abonner à la version électronique de la *Revue*. Toutefois, la *Revue* continuera à offrir des abonnements à la version papier aux ISC. Afin de mieux servir les abonnés, la *Revue* mènera un sondage auprès des membres afin d'évaluer leurs besoins actuels.

M. Dodaro ajoute que la *Revue* accueille les suggestions de la communauté de l'INTOSAI, notamment sur la façon de réaliser de plus grandes économies ou d'améliorer l'utilité de la *Revue* pour les institutions membres. Pour sa part, la *Revue* maintiendra son niveau de surveillance budgétaire et de diligence afin de veiller à l'efficacité et à l'efficacité continues des activités.

## Rapport sur l'Objectif 4 : Commission des affaires financières et administratives

Osama Faquih, président de la Commission des affaires financières et administratives (FAC) de l'INTOSAI, a dressé le bilan des activités de la Commission depuis le XX<sup>e</sup> INCOSAI qui s'est tenu en Afrique du Sud. Comme il est précisé dans le Plan stratégique de l'INTOSAI, le mandat de la Commission consiste à aider le président du Comité directeur et le Comité directeur lui-même à « structurer et administrer l'INTOSAI de manière à promouvoir des pratiques de travail économiques, rentables et efficaces, la prise de décisions opportune et les pratiques de gouvernance efficaces, tout en tenant dûment compte de l'autonomie des régions, de l'équilibre entre les régions et des différents modèles et approches des ISC membres ».

M. Faquih, dont le mandat à titre de président de la FAC a été renouvelé pour trois autres années lors du Congrès, a souligné que la Commission avait poursuivi son mandat avec dynamisme dans le cadre de réunions tenues à Washington, en juillet 2011 et en mai 2013, ainsi qu'à Londres, en octobre 2012, et plus récemment à Pékin, juste avant le XXI<sup>e</sup> INCOSAI. En outre, la Commission s'est servie d'outils technologiques entre les réunions pour échanger de l'information et des points de vue, dans le but de mettre la dernière main aux documents et de formuler des recommandations au Comité directeur.

Depuis le XX<sup>e</sup> INCOSAI, les travaux de la Commission ont principalement porté sur le mandat de sa Task force sur les prévisions financières, qui a été établie à Washington en juillet 2011 et qui est dirigée par l'ISC de la Norvège, ainsi que sur la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds, qui est présidée, du côté de l'INTOSAI, par l'ISC de l'Arabie saoudite. En outre, la Commission a mis sur pied une nouvelle task force en 2012 en vue d'établir le plan stratégique de l'INTOSAI de 2017-2022. Cette task force est présidée par l'ISC des États-Unis.

Pour faire suite aux travaux de la Task force sur les prévisions financières, la Commission a entrepris d'examiner et de surveiller avec plus de rigueur les questions financières et budgétaires de l'INTOSAI. Elle a présenté au Comité directeur neuf résolutions sur la façon d'assurer la sécurité financière à long terme de l'INTOSAI. La Task force a terminé ses travaux et a déposé son rapport final lors du XXI<sup>e</sup> INCOSAI. Elle a maintenant été dissoute. Les résultats importants des travaux de la Commission sont présentés ci-après.

### Task force sur les prévisions financières

L'objectif de la Task force était d'analyser la situation financière de l'INTOSAI et de présenter des propositions à cet égard, des améliorations quant à la planification stratégique, ainsi que des mécanismes pour traiter les questions émergentes.



#### Commission des affaires financières et administratives (FAC) Arabie saoudite

- États-Unis d'Amérique (vice-président)
  - Chine
  - Équateur
  - Norvège
- 2 membres d'office
- Secrétaire général de l'INTOSAI
  - Afrique du Sud
- 
- Comité de pilotage de la coopération INTOSAI – Bailleurs de fonds – Arabie saoudite
  - TF sur la planification stratégique – États-Unis d'Amérique

**Liaison Objectif 4 :**  
**Organisation internationale**  
**modèle Arabie saoudite**

## Questions financières

En se fondant sur les résultats d'une enquête auprès des directeurs de l'INTOSAI et d'une analyse des pratiques actuelles et des documents de l'INTOSAI, la Task force a formulé des constatations et des solutions concernant la situation financière de l'INTOSAI. Neuf propositions ont été formulées puis présentées au Comité directeur après avoir été approuvées par la FAC. Il s'agissait de demander que le Secrétariat général soit autorisé à élaborer de nouvelles règles au besoin et à approuver les propositions en principe, le cas échéant. Le Comité directeur a approuvé les neuf résolutions, qui sont présentées ci-dessous :

1. Prendre les mesures nécessaires pour autoriser le financement externe dans le cas de projets précis plutôt que d'exiger qu'un tel financement soit réparti au prorata des cotisations des membres selon un pourcentage fixe comme le prévoit actuellement le règlement financier de l'INTOSAI.
2. Vu que les contributions en nature sont la principale source de ressources de l'INTOSAI, encourager les membres à augmenter leurs dons en nature à l'INTOSAI sur une base volontaire. En outre, encourager les membres à verser des contributions financières supplémentaires qui ne seraient pas soumises à la méthode de répartition selon un pourcentage fixe, comme l'exige actuellement le règlement financier de l'INTOSAI.
3. Préciser les attentes concernant l'organisation de réunions. Simplifier les exigences (p. ex. ne pas exiger la tenue d'activités sociales) afin d'encourager un plus grand nombre d'ISC à participer et à bien vouloir organiser des événements de l'INTOSAI.
4. Examiner la structure des droits d'adhésion en vigueur et informer le Comité directeur des résultats de cet examen.
5. Encourager les ISC à verser, de façon volontaire, des contributions qui dépassent le niveau de contribution établi, jusqu'à ce qu'une nouvelle structure soit mise en place.
6. Rappeler aux ISC membres la règle inscrite dans le *Manuel des commissions de l'INTOSAI*, qui stipule qu'elles doivent communiquer au Secrétariat général tout le financement externe reçu, et les encourager à respecter cette règle. Cela permettra de veiller à ce que l'INTOSAI ait un tableau exact de tout le financement externe.
7. Revoir le processus d'adhésion pour les membres associés afin de voir s'il est possible d'encourager plus d'institutions et d'organisations admissibles à soumettre une demande d'adhésion. (Les communications avec les organisations et institutions admissibles pourraient faire partie du processus d'évaluation externe dans le cadre du prochain plan stratégique.)
8. Préparer un plan de financement général, pour accompagner le nouveau plan stratégique, afin d'illustrer les modalités de financement requises pour atteindre les objectifs et les priorités énoncées dans le plan.
9. Revoir la possibilité d'amorcer un processus d'agrément à l'intention des auditeurs.

Pour les résolutions 1 et 2, le changement proposé au règlement financier de l'INTOSAI a été soumis avec succès à l'approbation du Comité directeur. De même, le Comité directeur a approuvé le changement de libellé dans le *Manuel des commissions de l'INTOSAI* relativement à la résolution 3.

Le Comité directeur a également approuvé les neuf résolutions, ainsi que le rapport de la FAC.

### Planification stratégique

Pour donner suite aux travaux de la Task force, le Comité directeur de l'INTOSAI a créé la Task force sur la planification stratégique lors de sa 63<sup>e</sup> réunion qui a eu lieu à Chengdu (Chine) en octobre 2012.

La Financial Futures Task Force [task force sur l'avenir financier] a demandé à la Task force sur la planification stratégique de tenir compte des considérations suivantes dans le cadre de ces travaux :

- Examiner le document de mars 2012 intitulé *INTOSAI Strategic Planning Process: Overview, Guiding Principles and Milestones* [Processus de planification stratégique de l'INTOSAI : Aperçu, principes directeurs et jalons], préparé par la task force sur l'avenir financier, en se référant au *Strategic Planning Handbook* [Manuel de planification stratégique], préparé par l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI).
- Solliciter les commentaires de tous les groupes de travail régionaux, de toutes les commissions et de toutes les task forces, ainsi que de toutes les parties prenantes externes dès le début du processus de planification.
- Solliciter assidûment les commentaires des parties prenantes externes, notamment les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des partenaires de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds.
- Faire concorder les priorités et les objectifs du plan avec les activités et les ressources nécessaires et établir un bilan à mi-parcours pour le XXIII<sup>e</sup> INCOSAI.
- Définir clairement les responsabilités relativement au plan et au processus.
- Élaborer un cadre de mesure de la performance comportant des indicateurs précis pour mesurer et orienter les résultats obtenus par l'INTOSAI par rapport au plan.
- Donner à toutes les parties intéressées suffisamment de temps pour soumettre des commentaires et des propositions concernant le plan.

### Avenir financier

Le Comité directeur a approuvé, lors de sa 63<sup>e</sup> réunion, le rapport de la Task Force sur les prévisions financières, intitulé *Mécanisme de réaction de l'INTOSAI aux questions émergentes*, en 2012. Ce rapport établissait un cadre pour permettre à l'INTOSAI de répondre efficacement aux questions émergentes importantes qui ont une incidence sur les travaux ou la réputation de l'INTOSAI et de ses membres. Le mécanisme présenté prévoyait notamment des façons d'identifier et d'analyser les questions émergentes, ainsi que d'y répondre.

### Protocole d'accord entre l'INTOSAI et la communauté des bailleurs de fonds

En octobre 2009, l'INTOSAI et plusieurs bailleurs de fonds ont signé un protocole d'accord qui a fait date en vue d'augmenter et de renforcer le soutien accordé aux ISC.

Le Protocole compte maintenant 21 signataires :

1. Agence australienne pour le développement international
2. Agence autrichienne de développement
3. Agence norvégienne de coopération au développement
4. Alliance GAVI
5. Banque africaine de développement
6. Banque asiatique de développement
7. Banque interaméricaine de développement
8. Banque islamique de développement
9. Banque mondiale
10. Canada
11. Commission européenne
12. États-Unis d'Amérique
13. Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
14. Fonds monétaire international
15. Irlande
16. Ministère des Affaires étrangères de la Belgique
17. Ministère des Affaires étrangères de la France
18. Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas
19. Royaume-Uni
20. Suède
21. Suisse

## Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds

La Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds a beaucoup évolué depuis le XX<sup>e</sup> INCOSAI. Depuis que 15 bailleurs de fonds et l'INTOSAI ont signé un protocole d'accord en octobre 2009, le nombre de bailleurs de fonds est passé à 21. Les principes directeurs de la coopération reposent sur un développement durable des capacités et une optimisation de l'aide — plus particulièrement, l'élaboration de plans stratégiques par pays, le respect par les bailleurs de fonds du leadership des ISC nationales et une meilleure coordination. Le Comité de pilotage Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds est appuyé par un Secrétariat qui est chapeauté par l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI).

Progrès importants réalisés à ce jour :

- À la suite de l'Inventaire des ISC réalisé en 2010, huit projets prioritaires régionaux et mondiaux ont été retenus aux fins de financement. Tous ces projets sont terminés ou en voie de l'être. Parmi ces projets, il faut mentionner des programmes de planification stratégique pour le CREFIAF, la CAROSAI, et des ISC du CREFIAF; un programme de perfectionnement en gestion à l'intention des ISC de l'AFROSAI anglophone; des programmes mondiaux visant la mise en œuvre des ISSAI, et la diffusion des guides de la Commission de renforcement des capacités (CBC). En 2011, un appel mondial à projets pour le renforcement des capacités des ISC ayant besoin d'un financement supplémentaire a été lancé. En juin 2012, 55 projets avaient été déposés. Les bailleurs de fonds avaient exprimé leur intérêt à financer 44 de ces projets, et le financement de 18 projets avait été approuvé ou était en voie de l'être. Vingt-trois autres propositions suscitent l'intérêt et font l'objet de discussions continues. Parmi ces projets, on compte des projets de renforcement des capacités pour différentes ISC, la mise en œuvre d'un outil de gestion des audits pour une ISC, et de nombreuses propositions régionales.
- Un deuxième appel mondial à projets, qui se déroulera en deux temps, a été lancé en octobre 2013. Les soumissionnaires présenteront d'abord un plan de conception de projet et un budget théorique. Puis, si leur proposition suscite l'intérêt des bailleurs de fonds, ils devront élaborer une proposition plus exhaustive.
- En janvier 2012, la Base de données relative aux projets de renforcement des capacités des ISC a été lancée. Cette base a été élaborée à partir du Catalogue de la CBC de l'INTOSAI et élargit la portée du catalogue original pour y inclure les bailleurs de fonds, d'autres fournisseurs de service et le soutien par les pairs. La base de données comporte maintenant 283 projets en cours, prévus et proposés. Les ISC de la Suède, du Royaume-Uni et du Mexique encadrent cette initiative et en font le suivi.
- En 2011, les efforts visant à élaborer un cadre mondial de mesure de la performance des ISC ont été amorcés. Sous l'égide du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la valeur et l'avantage des ISC, d'importants progrès ont été réalisés à l'égard de ce cadre, qui bénéficie de l'appui de l'INTOSAI et des donateurs, ainsi que des parties prenantes au sein de l'INTOSAI, des bailleurs de fonds et de la société civile. Le cadre fera l'objet de vastes consultations et d'une mise à l'essai jusqu'en 2015, puis il sera soumis à l'approbation de l'INCOSAI de 2016.

- En octobre 2012, un document de programme triennal de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds (2013-2015) a été présenté. Ce document décrit les thèmes, les activités et les jalons du programme et peut être consulté à : <http://www.idi.no/artikkel.aspx?MId1=129&AId=857>.
- Voici d'autres initiatives de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds :
  - schématisation de la participation des ISC dans le secteur des industries extractives;
  - élaboration d'un cours de formation sur la collaboration avec les ISC à l'intention du personnel des bailleurs de fonds;
  - mise en place d'un réseau d'échange pour les ISC qui offrent leur concours;
  - lancement de l'Enquête mondiale de 2013 de l'IDI, qui mesurera la progression du soutien en faveur du renforcement des capacités des ISC en actualisant les données clés de l'Inventaire des ISC réalisé en 2010;
  - diffusion du bulletin trimestriel de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds.

La prochaine réunion du Comité de pilotage Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds se tiendra à Paris, les 16 et 17 septembre 2014.

### **Task Force sur la planification stratégique**

Établie à Chengdu (Chine) en 2012 lors de la 63<sup>e</sup> réunion du Comité directeur, cette task force est présidée par l'ISC des États-Unis. Elle se compose du président du Comité directeur de l'INTOSAI, de tous les membres de la FAC, du secrétaire général, des présidents des quatre objectifs, de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), de la *Revue* de l'INTOSAI, de la directrice de la planification stratégique, de l'ISC des Émirats arabes unis, ainsi que des secrétaires généraux des sept groupes de travail régionaux. En outre, les présidents des groupes de travail régionaux sont invités à participer à ses travaux, s'ils le souhaitent. Enfin, l'ISC des Émirats arabes unis, qui assurera la présidence de l'INTOSAI pendant la période de planification, a également été invitée.

Contrairement au plan stratégique de 2011-2016, le plan de 2017-2022 présentera une révision complète des objectifs, des besoins, des ressources et des aspirations de l'INTOSAI. Comme il a été mentionné précédemment, le prochain plan sera défini à la lumière des travaux de la Task force sur les prévisions financières. Ses conclusions sont documentées dans son rapport intitulé *Considerations for the Next INTOSAI Strategic Plan* [Considérations en vue du prochain plan stratégique de l'INTOSAI].

La Task Force prévoit un processus transparent qui permettra d'étudier soigneusement tous les points de vue, de consulter différentes ISC et d'examiner toutes les composantes de l'INTOSAI en vue d'élaborer le plan. Le processus comprendra également une évaluation interne et externe exhaustive. La Task force prévoit tenir deux réunions en personne, en marge de la réunion du Comité directeur de l'INTOSAI de 2014 et du Symposium ONU/INTOSAI de 2015. Une téléconférence a également été prévue pour le 12 février 2014. Pour mieux surveiller la mise en œuvre du plan stratégique, la faisabilité d'établir des mesures de performance précises et des procédures de suivi officielles en continu sera examinée.

*N.D.L.R.*

La version intégrale de la Déclaration de Beijing (y compris les Annexes I-IV) peut être consultée sur le site Web de la Revue : <http://www.intosajournal.org>.

INTERNATIONAL ORGANIZATION OF SUPREME AUDIT INSTITUTIONS  
ORGANISATION INTERNATIONALE DES INSTITUTIONS  
SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES  
INTERNATIONALE ORGANISATION DER  
OBERSTEN RECHNUNGSKONTROLLBEHÖRDEN  
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE LAS  
ENTIDADES FISCALIZADORAS SUPERIORES  
المنظمة الدولية للأجهزة العليا للرقابة المالية العامة والمحاسبة



## Déclaration de Beijing

Congress Secretariat, XXI INCOSAI  
International Cooperation Department, National Audit Office  
No.1 Beiluyuan, Zhanlan Road, Xicheng District, Beijing 100830  
China • Chine • China • China  
Tel. +86 (10) 6830 1586 • Fax +86 (10) 6833 0958  
E-mail: [incosai2013@incosai2013.org](mailto:incosai2013@incosai2013.org) • World Wide Web: <http://www.incosai2013.org>

**DÉCLARATION DE BEIJING  
SUR LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE  
PAR LES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE**

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE .....	2
CHAPITRE I .....	5
Réalisations et expériences de l'INTOSAI .....	5
CHAPITRE II .....	7
Promotion d'une bonne gouvernance nationale par les ISC .....	7
CHAPITRE III .....	9
Le rôle des ISC dans la préservation de la viabilité des politiques financières sur le long terme .....	9
CHAPITRE IV .....	11
Mettre en place une bonne gouvernance sur le plan mondial : un objectif partagé .....	11
CHAPITRE V .....	14
Conclusions du Congrès .....	14
Normes professionnelles .....	14
Renforcement des capacités .....	14
Partage des connaissances .....	15
L'INTOSAI : une organisation modèle .....	15
Autres questions .....	15
ANNEXES .....	16

■ XXI INCOSAI

PREAMBULE

1. Depuis sa création en 1953, l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) a œuvré avec une vitalité et une innovation toujours croissantes, fidèle à sa devise « L'expérience mutuelle profite à tous », en diffusant largement les idées et les normes du contrôle des finances publiques par le biais de l'échange d'idées et de la coopération entre les institutions supérieures de contrôle (ISC) et leurs partenaires du monde entier. En 2013, l'INTOSAI s'enorgueillit de célébrer son 60<sup>e</sup> anniversaire.
2. Organisation autonome, indépendante, professionnelle et apolitique, l'INTOSAI a apporté un soutien mutuel, elle a encouragé l'échange d'idées, de connaissances et d'expériences et a agi comme un porte-parole reconnu des institutions supérieures de contrôle auprès de la communauté internationale, tout en favorisant l'amélioration continue des ISC qui la composent.
3. L'INTOSAI a encouragé la bonne gouvernance en permettant aux ISC d'aider leurs gouvernements respectifs à améliorer leurs performances, accroître la transparence, assurer la reddition des comptes, maintenir la crédibilité, lutter contre la corruption, promouvoir la confiance publique et protéger les intérêts des citoyens.
4. L'INTOSAI, avec ses Commissions, ses Groupes de travail, ses Task Forces et ses Groupes régionaux, est le forum mondial d'échange de connaissances dans le domaine du contrôle des finances publiques, l'organe d'élaboration de normes de contrôle du secteur public et le porte-parole des ISC au niveau international.
5. Les réussites de l'INTOSAI en matière de partage des connaissances, d'établissement de normes et de l'élévation du statut du contrôle des finances publiques sont bien connues. L'INTOSAI a élaboré et mis en œuvre son premier Plan stratégique, adopté en 2004 à Budapest et mis à jour en 2010. Guidée par le Plan stratégique, l'organisation a adopté le cadre des ISSAI (Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle) ; elle a mis en place avec succès, dans le monde entier, des projets de renforcement des capacités et d'échange de connaissances axés sur des résultats et portant sur différents domaines du contrôle. Elle s'efforce aussi depuis longtemps de devenir une organisation modèle en termes de gouvernance.

## ■ XXI INCOSAI

6. En 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu le travail de l'INTOSAI et de ses membres par le biais de la Résolution A/66/209, intitulée « Rendre l'administration publique plus efficace, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques ». Dans cette Résolution, l'Assemblée générale de l'ONU :
- prend note avec satisfaction des activités menées par l'INTOSAI en vue de promouvoir l'efficacité, le sens des responsabilités, l'efficacité, la transparence et l'application de pratiques performantes, rationnelles et bénéfiques aux citoyens en matière de collecte et d'emploi des fonds publics ;
  - prend note également avec satisfaction de la Déclaration de Lima et de la Déclaration de Mexico et engage les États Membres à appliquer, en les adoptant à leur structure institutionnelle nationale, les principes établis dans ces déclarations ; elle encourage les États Membres et les institutions compétentes des Nations Unies à poursuivre et à intensifier leur coopération avec l'INTOSAI, afin de promouvoir une bonne gouvernance en assurant l'efficacité, le respect du principe de responsabilité, l'efficacité et la transparence grâce à la consolidation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques.
7. Lors de son XXI Congrès (INCOSAI) réuni à Beijing en 2013, l'INTOSAI a rappelé son évolution depuis 60 ans et elle a récapitulé l'expérience pratique des ISC membres. Le Congrès déclare que :
- Au XXI<sup>e</sup> siècle, pour les sociétés du monde entier, l'information et la mondialisation représentent une tendance croissante qui pose aux ISC de nouveaux défis en matière d'amélioration de la gouvernance nationale, mais qui ouvre aussi à l'INTOSAI de nouvelles possibilités lui permettant d'aborder des enjeux mondiaux.
  - Une bonne gouvernance nationale est essentielle afin d'assurer le développement économique et le progrès social et d'améliorer la vie des citoyens. Les ISC sont prêts à assumer des responsabilités en vue de la réalisation des objectifs énoncés par la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, qui affirme que :

*« Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes. Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à*

■ XXI INCOSAI

*l'abri du besoin. En conséquence, nous décidons de créer – au niveau tant national que mondial – un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté. La réalisation de ces objectifs suppose, entre autres, une bonne gouvernance dans chaque pays. Elle suppose aussi une bonne gouvernance sur le plan international, et la transparence des systèmes financier, monétaire et commercial. »*

- Les ISC peuvent apporter une contribution en renforçant la transparence, en assurant la reddition des comptes, en favorisant l'amélioration des performances et en combattant la corruption, ce qui contribue à la bonne gouvernance et accroît l'équité.
- La viabilité des politiques financières sur le long terme est incontestablement une condition indispensable de la bonne gouvernance nationale. Au moyen de leurs contrôles indépendants et professionnels, les ISC peuvent aider les décideurs à sauvegarder la viabilité des politiques financières ainsi que leur mise en œuvre effective en améliorant la transparence, en présentant des rapports sur les performances des finances publiques tout en dévoilant les risques systémiques.
- Dans un contexte de mondialisation intense, aucun pays ne peut réussir à améliorer sa gouvernance nationale sans connaître les facteurs externes susceptibles de lui porter atteinte. Tout en encourageant la bonne gouvernance sur le plan national, les ISC doivent œuvrer aussi à l'amélioration de la gouvernance mondiale par le biais de la coopération internationale et régionale. Ce faisant, les ISC continueront d'accroître leurs forces afin d'assumer des responsabilités communes, de gérer des risques communs, d'agir en commun et de parler d'une voix reconnue et respectée sous les auspices de l'INTOSAI et de ses Groupes de travail régionaux.
- En tant qu'organisation largement représentative, bénéficiant d'une forte position d'indépendance et de normes professionnelles d'un niveau très élevé, l'INTOSAI poursuivra sa coopération avec ses Groupes régionaux et avec chacune des ISC, dans le but de mettre en œuvre des ISSAI compatibles avec leurs cadres juridiques nationaux afin de promouvoir la bonne gouvernance, tout en sauvegardant son indépendance et en améliorant ses performances.

## ■ XXI INCOSAI

8. Dans ce contexte, le Congrès a examiné deux questions très importantes sur le plan mondial dans le cadre des thèmes suivants :
- Thème I : Le contrôle des finances publiques et la gouvernance nationale
  - Thème II : Le rôle des institutions supérieures de contrôle dans la préservation de la viabilité à long terme des finances publiques

Le résultat des débats du Congrès sur ces thèmes figure dans les Accords de Beijing à l'Annexe I.

9. En outre, le Congrès a examiné l'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'INCOSAI 2011-2016.

## CHAPITRE I

### REALISATIONS ET EXPERIENCES DE L'INTOSAI

10. Depuis sa création en 1953 jusqu'au XXI Congrès en Chine en 2013, l'INTOSAI a connu de nombreuses évolutions positives, ainsi que des progrès et des changements très importants. Dans l'esprit de sa devise, « L'expérience mutuelle profite à tous », les travaux de l'INTOSAI sont fondés sur l'engagement et les apports volontaires et indispensables de chacune des ISC membres. La composition de cette organisation internationale efficace, moderne, articulée à l'échelle mondiale, structurée et axée sur des objectifs, s'est accrue considérablement, passant des 34 membres du début à 192 membres de plein droit et 5 membres associés à l'heure actuelle.
11. Les sept Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI – AFROSAI, ARABOSAI, ASOSAI, CAROSAI, EUROSAI, OLACEFS et PASAI – adhèrent à la mission de l'INTOSAI tout en tenant compte des différences régionales et de la diversité des besoins.
12. Les Commissions, Groupes de travail et Task forces de l'INTOSAI, chargés de la mise en œuvre des travaux professionnels, ont abordé une grande variété de thèmes et de sujets stratégiques.

■ XXI INCOSAI

13. Parmi les principaux jalons décisifs et réalisations de l'INTOSAI, il convient de mentionner la Déclaration de Lima de 1977, qui définit les principes fondateurs d'un contrôle indépendant, efficace et performant des finances publiques, l'élaboration du premier plan stratégique d'INTOSAI (2005-2010) à l'origine de l'établissement des objectifs stratégiques primordiaux de l'Organisation tels que l'élaboration normative, le renforcement des capacités, le partage des connaissances et l'établissement d'une organisation internationale type ; la Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC de 2007, et le cadre évolutif des ISSAI, qui contribuera à améliorer le secteur du contrôle des finances publiques dans le monde entier.
  
14. La reconnaissance exprimée en 2011 par la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies est le résultat logique de la qualité des travaux de l'INTOSAI au cours de ces dernières années. Elle place l'INTOSAI, y compris son travail normatif et de contrôle des finances publiques, au cœur des préoccupations de la communauté internationale. Les institutions de contrôle du secteur public, dont on met en exergue l'indépendance, sont reconnues comme une composante essentielle de la bonne gouvernance. Les ISC disposent ainsi d'un outil efficace pour exiger que les gouvernements nationaux reconnaissent et donnent effet législatif et exécutif aux principes de base de l'indépendance des ISC. Des ISC de toutes les régions de l'INTOSAI ont déjà des réussites à leur actif dans ce domaine.
  
15. La coopération de l'INTOSAI avec des partenaires extérieurs, tels que l'ONU et des organisations internationales telles que la Banque mondiale, l'OCDE, l'UIP, l'IFAC ou l'IIA, a contribué à rehausser son image et sa visibilité sur le plan mondial et à la faire reconnaître comme une organisation professionnelle de haut niveau. Depuis les années 1970, 22 symposiums et séminaires ont été organisés conjointement par l'ONU et l'INTOSAI. Ils ont diffusé des connaissances et des supports de formation sur des questions d'un grand intérêt pour le contrôle externe des finances publiques.
  
16. Le renforcement des capacités a été et reste l'un des domaines primordiaux d'intérêt de l'INTOSAI. Ce domaine comprend la mise en place de nouvelles structures d'acquisition de connaissances, de formation professionnelle et de développement institutionnel pour les ISC. À l'heure actuelle il y a au sein de l'INTOSAI nombre d'activités et de structures de renforcement des capacités et de partage des connaissances permettant d'améliorer les capacités et les performances des ISC.

## ■ XXI INCOSAI

17. L'INTOSAI a signé un protocole d'entente avec 21 donateurs et a entrepris un ensemble d'activités de coopération avec la communauté des bailleurs de fonds permettant d'atteindre les objectifs communs énoncés par le protocole, de mettre en œuvre avec succès le cadre des Normes professionnelles de l'INTOSAI (les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI) et le Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI (INTOSAI GOV)) et de rehausser la visibilité et l'importance des ISC et de l'INTOSAI auprès des organisations œuvrant pour le développement dans le monde.
18. Au cours de ces 60 dernières années, l'INTOSAI a relevé avec succès les défis qui se posent dans le domaine du contrôle des finances publiques et avec le soutien et la collaboration active de tous ses membres, elle maintiendra sa capacité de prévision et sa pertinence pour ce qui concerne sa vision et sa mission à l'avenir.
19. En 2013, l'INTOSAI fête également les 50 ans du Secrétariat général, dont le siège est hébergé depuis 1963 par la Cour des comptes d'Autriche, à Vienne. Le Secrétariat général revêt pour l'organisation une importance vitale : il est un moteur de l'innovation, un centre d'échange des connaissances et un point de contact pour les membres de l'INTOSAI du monde entier, ainsi que pour d'autres partenaires internationaux.
20. Pour célébrer ces jalons importants, l'organisation a publié un ouvrage intitulé « 60<sup>e</sup> anniversaire de l'INTOSAI – 50<sup>e</sup> anniversaire du Secrétariat général : transparence, reddition des comptes, bonne gouvernance au service des citoyens ».
21. Grâce à une connaissance approfondie des nouveaux enjeux, ainsi que des évolutions constantes de la société actuelle, l'INTOSAI fera tout son possible pour continuer à promouvoir la bonne gouvernance et le développement durable de la société humaine.

## CHAPITRE II

### PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE NATIONALE PAR LES ISC

22. Depuis la création de l'INTOSAI, la promotion de la bonne gouvernance a été au cœur de ses activités. Pour être en mesure de remplir cette tâche, les ISC doivent être indépendantes des entités qu'elles contrôlent et protégées vis-à-vis de toute influence extérieure. L'INTOSAI a également observé que les méthodes d'audit des ISC doivent être fondées sur les connaissances scientifiques et techniques les plus récentes et que les vérificateurs doivent avoir les qualifications professionnelles nécessaires et faire preuve d'intégrité morale.

■ XXI INCOSAI

23. Par conséquent, l'INTOSAI a adopté dès 1977 la *Déclaration de Lima* et a défini en 2007, par le biais de la *Déclaration de Mexico*, les huit principes d'indépendance du contrôle externe des finances publiques, en matière méthodologique et professionnelle.
24. Les gouvernements et les citoyens de tous les pays appellent à promouvoir et à améliorer la gouvernance nationale, afin de permettre le développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement. Composante indispensable de la gouvernance nationale, le contrôle des finances publiques s'acquitte de sa mission conformément à la législation et à la réglementation, assure d'une façon objective les fonctions de supervision, de vérification, d'évaluation, et formule des recommandations utiles aux décideurs pour faire des choix en matière de politiques et de programmes. Les ISC devraient être les gardiens de la confiance, l'honnêteté et l'intégrité dans la vie publique. Ce faisant, les ISC continueront de contribuer à :
- Sauvegarder la démocratie et l'État de droit en œuvrant en faveur de l'honnêteté et de l'intégrité du gouvernement et de l'administration, en contribuant à maintenir l'ordre juridique, dévoiler tout acte illégal, éviter les abus de pouvoir et surveiller l'exercice du pouvoir. Dans certains cas, les ISC jouent également un rôle de conseil et proposent des améliorations possibles du système juridique. Les ISC aident à établir la communication et à créer la confiance entre le secteur public et les citoyens, en favorisant l'ouverture et en permettant aux citoyens de participer activement au processus décisionnel public ;
  - Accroître l'efficacité des pouvoirs publics en vérifiant et en évaluant les activités gouvernementales et en dévoilant les faiblesses existantes en matière de gouvernance nationale et de contrôle. Les ISC sont une source indépendante et objective d'idées et de conseils susceptibles de favoriser l'évolution positive du gouvernement et des entités publiques, ainsi que le renforcement des contrôles internes. Les ISC encouragent également l'utilisation rationnelle des ressources publiques, les bonnes pratiques et une démarche orientée vers la performance au sein des pouvoirs publics ;
  - Jouer un rôle important dans la lutte contre la corruption et la prévention de la fraude, au niveau national et international. Les connaissances et l'expérience des ISC, fondées sur la pratique de l'audit, renforcent la reddition des comptes, mais peuvent également permettre de fournir des avis utiles pour la mise en place d'initiatives futures de lutte contre la corruption, y compris le programme de développement des Nations Unies après 2015 ;

## ■ XXI INCOSAI

- Sauvegarder l'intérêt national, en utilisant leur indépendance, leur capacité de prévision et leurs compétences professionnelles afin de fournir en temps voulu des informations objectives et fiables et de dévoiler des risques potentiels touchant à la vie économique et sociale et aux intérêts du pays ;
- Promouvoir l'amélioration de la vie des citoyens en contribuant à s'assurer de ce que les fonds et projets publics ayant une incidence sur la vie de la population fassent l'objet d'un contrôle strict et atteignent les objectifs souhaités, améliorant la vie des citoyens et assurant l'égalité des chances pour tous, y compris les groupes vulnérables ;
- Améliorer la transparence et la reddition des comptes, en effectuant des audits et en publiant leurs résultats de façon à favoriser l'obligation redditionnelle et à encourager les gouvernements et les entités publiques à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de préservation et de bonne utilisation des ressources publiques. Les ISC fournissent aux citoyens et à la société dans son ensemble des informations vérifiées sur la façon dont les organes et les fonctionnaires gouvernementaux s'acquittent de leurs responsabilités ; ce faisant elles encouragent la transparence des pouvoirs publics.

## CHAPITRE III

### LE RÔLE DES ISC DANS LA PRÉSERVATION DE LA VIABILITÉ DES POLITIQUES FINANCIÈRES SUR LE LONG TERME

25. En termes généraux, on entend par politiques financières viables des politiques publiques permettant de s'acquitter des obligations actuelles et futures d'un pays sans transmettre une charge excessive de la dette aux générations futures.
26. La viabilité des finances publiques a été au cœur des activités de l'INTOSAI depuis longtemps. Ainsi, la Commission de la dette publique de l'INTOSAI a été mise en place dès 1991 ; elle est devenue un Groupe de travail en 2007. En 2008, en réponse immédiate à la crise financière, l'INTOSAI a créé la Task Force sur la crise financière mondiale, réorganisée en 2012 et devenue le Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de la réglementation.

■ XXI INCOSAI

27. Des travaux importants ont été menés à bien par le passé : un ensemble de Normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI) portant sur la dette publique, les ISSAI 5410 à 5450, a notamment été publié. Cependant, la crise financière, économique et budgétaire comporte pour les ISC des défis importants qui, pourraient, dans l'intérêt public, être abordés par ces institutions dans le cadre de leur fonction de contrôle.
28. Les enseignements tirés de la crise financière et économique mondiale du début du XXI<sup>e</sup> siècle ont souligné le besoin stratégique de mettre en place et de maintenir une gestion saine des finances publiques afin de favoriser la croissance économique, l'emploi et le bien-être social. Grâce à une fonction de contrôle solide et indépendante qui favorise la transparence dans l'utilisation des ressources financières publiques et une approche saine de la gestion financière, les ISC continueront d'apporter leur contribution à la saine gestion des finances publiques à moyen et à long terme, tout en protégeant l'intérêt public et en améliorant la gouvernance nationale dans chaque pays. Reconnaisant le droit de chaque membre de l'INTOSAI à déterminer sa propre approche, compatible avec la législation nationale, un certain nombre d'aspects sont à prendre en considération dans le cadre de la stabilité financière, notamment :
- Renforcer les audits des états financiers de l'État, dans le but d'instaurer et d'améliorer le cadre financier et institutionnel et les normes d'information financière, de façon à présenter de façon équitable les résultats et la situation financière de l'Etat.
  - Améliorer les audits de performance des finances publiques afin d'encourager la viabilité des finances publiques à moyen et long terme associée à une bonne gouvernance.
  - Renforcer les contrôles de la dette publique, tenant compte des engagements directs ainsi que d'autres éventualités et passifs financiers, dans le but de déterminer d'éventuels problèmes et risques de gestion, ainsi que l'évolution possible de la dette souveraine et des déficits financiers.
  - Renforcer les capacités de contrôle de l'étape de la planification des politiques financières, afin d'inciter les pouvoirs exécutif et législatif à évaluer les scénarios ou les prévisions à moyen et à long terme portant sur l'évolution des cycles économiques, le service de la dette, les programmes publics et d'autres engagements, tels que la sécurité sociale, les retraites, l'éducation, la santé, ainsi que des

## ■ XXI INCOSAI

éventualités, notamment les catastrophes naturelles, le changement climatique et les crises financières.

- Evaluer les hypothèses servant à la planification gouvernementale dans les domaines de l'économie, des finances publiques et de la dette publique, identifiant ainsi des risques potentiels et formulant des recommandations constructives.
  - Améliorer les audits de conformité des règles budgétaires et financières et des normes admises de supervision, ainsi que le respect de l'ensemble du cycle budgétaire de l'État, dans le but d'assurer la reddition des comptes à chacune des étapes : planification, mise en œuvre, évaluation des performances et résultats obtenus. Il faut également améliorer les contrôles internes, avec un système de gestion des risques.
  - Promouvoir l'évaluation des politiques financières publiques. Les ISC continueront d'effectuer des audits de la stabilité, l'efficacité et la viabilité des politiques financières, afin de favoriser le développement économique et le bien-être social dans le contexte de chaque pays.
29. L'importance sous-jacente de la Déclaration de Lima et de la Déclaration de Mexico, ainsi que celle de la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, de renforcer l'indépendance des ISC a été reconnue au même titre que le soutien mutuel des ISC sur le plan international à travers l'INTOSAI et les groupes de travail régionaux. Il a en outre été reconnu que lorsque les ISC effectuent des audits liés à la viabilité des politiques financières, un élargissement de leur mandat peut s'avérer nécessaire.

## CHAPITRE IV

### METTRE EN PLACE UNE BONNE GOUVERNANCE SUR LE PLAN MONDIAL : UN OBJECTIF PARTAGE

30. Grâce à des efforts actifs et soutenus, l'INTOSAI est devenue une organisation autonome, indépendante, professionnelle et apolitique, reconnue comme étant le porte-parole des institutions supérieures de contrôle (ISC) au sein de la communauté internationale et encourageant l'amélioration continue des ISC membres.

■ XXI INCOSAI

31. La réputation internationale de l'INTOSAI est fondée sur un ensemble de jalons et de réalisations de tout premier plan, notamment, dans le passé récent :
- la reconnaissance de son importance par les Nations Unies ;
  - l'établissement d'un cadre étendu de normes professionnelles fondées sur la procédure officielle ;
  - l'établissement de relations très fructueuses avec les bailleurs de fonds internationaux afin de promouvoir le renforcement des capacités au sein des ISC membres ;
  - la construction d'un très efficace réseau mondial permettant de partager des connaissances et de bonnes pratiques ;
  - la promotion de la coopération avec des organisations internationales et supranationales ;
  - l'amélioration continue de ses mécanismes de gouvernance afin de devenir une organisation internationale modèle.
32. L'INTOSAI a également perçu que, dans un contexte où les enjeux ont une portée et des impacts à l'échelle mondiale, la communauté des ISC du monde entier doit rassembler ses efforts afin de mettre au point des réponses collectives permettant d'obtenir de meilleurs résultats pour tous. L'histoire de l'INTOSAI et les bases très solides de la coopération internationale entre les ISC font qu'elle est positionnée de façon idéale pour élaborer et mettre en œuvre des solutions à des problématiques et à des enjeux mondiaux d'une grande importance, comme la crise de la dette nationale, la crise écologique, la sécurité financière mondiale et les actions de lutte contre la corruption.
33. L'INTOSAI et les ISC ont des capacités éprouvées, ainsi que l'obligation, de faire avancer la bonne gouvernance sur le plan national et mondial, conformément à leurs mandats respectifs et à leur cadre législatif. Le Congrès encourage les ISC à :
- **Assumer des responsabilités communes** : Les travaux de contrôle des ISC sur les engagements internationaux de leurs gouvernements, par exemple en matière de réponse au changement climatique, élimination des barrières commerciales, sauvegarde de la stabilité financière, lutte contre la corruption et le blanchiment des

## ■ XXI INCOSAI

capitaux, peuvent favoriser le respect et la mise en œuvre de ces engagements. L'INTOSAI permet également aux ISC de participer largement à la coopération internationale et de jouer un rôle dans les affaires internationales, par exemple la mise en œuvre de règles financières, la détection de risques économiques, la lutte contre la corruption et le maintien de la stabilité de l'économie mondiale.

- **Gérer des risques communs** : Les ISC ont toujours un rôle à jouer pour ce qui est de l'identification des risques et le dévoilement de risques majeurs en temps opportun. L'INTOSAI continuera d'examiner les grands enjeux mondiaux et régionaux et de fournir aux ISC des orientations et des références utiles pour leur permettre d'y répondre.
- **Agir ensemble** : Les ISC devraient continuer à effectuer des audits conjoints et en parallèle afin d'aborder des difficultés et des défis communs, tels que le changement climatique, la pollution sur le plan régional et la crise financière. Elles sont aussi encouragées à participer à des activités de gouvernance, comme l'évaluation du progrès social, la vérification des comptes d'organisations internationales et régionales, la promotion de l'audit de performance au sein d'organisations internationales et régionales afin d'améliorer la reddition des comptes, la transparence et la performance. L'INTOSAI continuera de collaborer avec des États souverains et d'autres organisations internationales afin de renforcer la coopération internationale dans le domaine du contrôle et de définir des solutions optimales à des problèmes mondiaux et régionaux.
- **S'exprimer d'une seule voix** : Les ISC et l'INTOSAI continueront de s'adapter à l'évolution de notre époque et de prendre des mesures efficaces de collaboration et de coopération avec des organisations multilatérales comme les Nations Unies, la Banque Mondiale, l'OCDE et le G20 ; de participer à des activités multilatérales, d'améliorer les normes internationales de comptabilité et d'audit du secteur public, d'établir des indicateurs nationaux clés pour l'évaluation du progrès social, de participer à l'amélioration continue de la gouvernance sur le plan mondial, et de s'exprimer auprès de la communauté internationale d'une façon unanime et indépendante sur des questions de portée internationale et régionale.

## CHAPITRE V

### CONCLUSIONS DU CONGRES

34. Le Congrès a examiné de nombreuses questions mais a convenu que l'un des principes directeurs de la philosophie de l'INTOSAI était que l'organisation doit être orientée vers l'avenir et ouverte à l'extérieur. L'organisation a la possibilité de contribuer à des programmes mondiaux et régionaux grâce à ses compétences et à son expérience en matière de bonne gouvernance et d'audit du secteur public.
35. Le Congrès a pris note avec reconnaissance des excellents travaux menés par ses Commissions, ses Groupes de travail et des Task forces. Il a exprimé ses vifs remerciements aux présidents dont les tâches étaient terminées ou dont les mandats prenaient fin et a accueilli et remercié ceux qui assument de nouvelles responsabilités.
36. La fin 2013 marque la mi-parcours du 2<sup>e</sup> Plan stratégique (2011-2016). Lors des délibérations du XXI INCOSAI, les membres de l'INTOSAI ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de l'avancement de la mise en œuvre du Plan. En outre, les conclusions et accords suivants ont été formulés :

#### **Normes professionnelles**

- Accueille avec satisfaction l'amélioration du cadre des ISSAI par le biais de la révision des principes fondamentaux d'audit et d'autres normes (Annexe II), et se félicite de l'accent mis de ce fait sur les besoins des vérificateurs et des usagers ;
- Approuve le mandat révisé de la Commission et sa détermination à trouver des solutions durables permettant de garantir que le cadre et la procédure officielle des normes professionnelles de l'INTOSAI soient maintenus et développés à l'avenir.

#### **Renforcement des capacités**

- Se réjouit de la forte amélioration des capacités de l'organisation à soutenir les ISC en matière de renforcement de leurs capacités, et en particulier des progrès réalisés par les Secrétariats régionaux et par la Coopération INTOSAI-donateurs ;

## ■ XXI INCOSAI

- Apprécie la contribution continue apportée par l'IDI à l'INTOSAI pour soutenir les ISC membres dans leurs efforts d'amélioration de leur performance, leur indépendance et leur professionnalisme ;
- Approuve le Plan stratégique 2014-2018 de l'IDI et la révision de son mandat, qui reflète son rôle accru couvrant l'ensemble des objectifs de l'INTOSAI.

### **Partage des connaissances**

- Se félicite du travail réalisé afin de mettre en lumière la valeur et les avantages des ISC : faire une différence dans la vie des citoyens (Annexe III), et d'élaborer des orientations pour les ISC œuvrant dans le domaine de la reddition des comptes et de l'audit de l'aide humanitaire (Annexe II) ;
- Encourage les ISC à renforcer leurs compétences afin de répondre aux problématiques économiques et budgétaires qui se posent dans de nombreuses régions du monde, par exemple en améliorant ou en élargissant leur audit des mécanismes de supervision et de réglementation ; et
- Encourage les membres à appliquer activement la Stratégie et les Lignes directrices de l'INTOSAI sur la communication, et à utiliser les outils conçus et élaborés à cet effet.

### **L'INTOSAI : une organisation modèle**

- Salue l'élaboration du Plan stratégique de l'INTOSAI pour la période 2017-2022, et les plans visant à répondre aux besoins futurs en ressources de l'Organisation ;
- Prend bonne note de la création d'un Comité de supervision sur les questions émergentes (Annexe IV).

### **Autres questions**

- Est de l'avis que l'INTOSAI devrait jouer un rôle dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015.

■ XXI INCOSAI

37. En outre, le Congrès appelle les membres de l'Organisation à :

- Accorder la priorité à l'adoption et à la mise en œuvre du cadre ISSAI, tel que mentionné dans la Résolution des Nations Unies, et demander aux donateurs et aux partenaires de développement de faire de même ;
- Répondre positivement au deuxième Appel mondial à propositions émis par la Coopération INTOSAI-donateurs ;
- Promouvoir activement la valeur et les avantages des ISC ;
- Saisir l'occasion de participer pleinement à la définition de l'avenir de l'Organisation ; et
- Envisager de mettre davantage de ressources à la disposition de l'Organisation.

38. En conclusion du XXI INCOSAI, l'Organisation et ses membres réaffirment leur ambition inébranlable de faire de l'INTOSAI une organisation modèle, offrant des programmes de qualité fondés sur les normes professionnelles et les idéaux humanitaires les plus élevés.

## Le Congrès remercie la Chine et accepte l'invitation des Émirats arabes unis

Lors de la clôture du XXI<sup>e</sup> INCOSAI, le 26 octobre 2013, les délégués ont remercié M. Liu Jiayi et le personnel du Bureau national d'audit de Chine, qui ont travaillé sans relâche pour assurer le succès du Congrès. Ils ont notamment souligné l'excellente planification et la gestion remarquable de tous les aspects du Congrès, ainsi que l'accueil chaleureux réservé aux délégués dès leur arrivée à Pékin. Ces éléments ont grandement contribué à faire du Congrès un événement qui fera date dans l'histoire de l'INCOSAI.

### Invitation au XXII<sup>e</sup> INCOSAI



M. Harib Al Amimi, Président de l'Institution de contrôle des Émirats arabes unis, a bien hâte d'accueillir les membres de l'INTOSAI au XXII<sup>e</sup> INCOSAI qui se tiendra en 2016.

C'est avec honneur et fierté que l'Institution de contrôle des Émirats arabes unis accueillera le prochain congrès triennal de l'INTOSAI en 2016.

Son Excellence, Harib Al Amimi, Président de l'Institution de contrôle et premier vice-président de l'INTOSAI, a lancé l'invitation officielle dans le cadre de son discours lors du XXI<sup>e</sup> INCOSAI. Les participants au XXI<sup>e</sup> INCOSAI ont accepté l'invitation à l'unanimité lors de la séance plénière de clôture.

Dans son discours, M. Al Amimi a indiqué que le gouvernement des Émirats arabes unis attachait une grande importance au XXII<sup>e</sup> INCOSAI et qu'il appuiera vigoureusement l'événement, notamment en ce qui concerne le financement, les ressources humaines, les installations requises pour les réunions et la sécurité. Il a ajouté que les Émirats arabes unis s'emploieraient à faire du Congrès un événement mémorable des plus réussis.

Des plans détaillés pour le Congrès de 2016, notamment la sélection des thèmes et des responsables des thèmes, seront établis lors de la réunion du Comité directeur qui se tiendra en novembre 2014. En 2015, l'Institution de contrôle sera l'hôte de la réunion annuelle du Comité.



## Faits marquants de la 65<sup>e</sup> réunion du Comité directeur

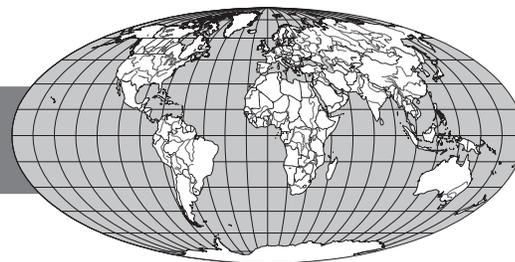


La 65<sup>e</sup> réunion du Comité directeur a eu lieu le 26 octobre 2013, à Pékin (Chine). (De gauche à droite) Josef Moser, Secrétaire général de l'INTOSAI (Autriche); Liu Jiayi, Auditeur général (Chine); Zhou Weipei, directeur général du Département des relations internationales du Bureau national d'audit de la République populaire de Chine; Harib Al Amimi, Président de l'Institution de contrôle (Émirats arabes unis); Salem Alfalasi, auditeur adjoint (Émirats arabes unis).

Au cours de cette 65<sup>e</sup> réunion, qui s'est tenue après la clôture du XXI<sup>e</sup> INCOSAI à Pékin, le Comité directeur a convenu des mesures suivantes :

1. Approbation d'un nouveau Comité directeur qui se compose de 18 membres, soit l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Autriche, les Bahamas, la Chine, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Équateur, les États-Unis, la Fédération de Russie, le Gabon, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, la Pologne et le Venezuela.
2. Élection d'Osama Jafar Faquih, Président du Bureau d'audit général de l'Arabie saoudite, au poste de deuxième vice-président du Comité directeur et donc de président de la Commission des affaires financières et administratives. Pour les trois prochaines années, la Commission sera composée de l'Arabie saoudite, de la Chine, de l'Équateur, des États-Unis et de la Norvège. L'Afrique du Sud et l'Autriche agiront à titre de membres d'office.
3. Élection des ISC du Japon, des États-Unis et de la Fédération de Russie à titre d'agent de liaison des objectifs 1, 2 et 3, respectivement. Monika Gonzalez-Koss, de l'ISC de l'Autriche a été nommée directrice de la planification stratégique.

# Événements de l'INTOSAI 2014



<p><b>Janvier</b></p>	<p><b>Février</b></p> <p>11-12 10<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de la PASAI, Auckland (Nouvelle-Zélande)</p> <p>19-20 46<sup>e</sup> Réunion du Comité directeur de l'ASOSAI, Manille (Philippines)</p> <p>25-26 7<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés de l'INTOSAI, Kuta, Bali (Indonésie)</p>	<p><b>Mars</b></p> <p>4-5 Réunion du Conseil de l'IDI, Oslo (Norvège)</p> <p>24-27 22<sup>e</sup> Conférence des auditeurs généraux du Commonwealth, Malte</p>
<p><b>Avril</b></p> <p>7-9 7<sup>e</sup> réunion de la Sous-commission pour l'audit de performance, Amsterdam (Pays-Bas)</p>	<p><b>Mai</b></p> <p>6-7 1<sup>re</sup> réunion du Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation de l'INTOSAI, Washington (États-Unis)</p> <p>19-22 11<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la PSC, Bahreïn</p> <p>27-28 Réunion de la Sous-commission des normes de contrôle interne, Vilnius (Lituanie)</p>	<p><b>Juin</b></p> <p>15-19 XXXXI<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'EUROSAI, IX<sup>e</sup> Congrès de l'EUROSAI, XXXXII<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de l'EUROSAI, La Haye (Pays-Bas)</p>
<p><b>Juillet</b></p>	<p><b>Août</b></p> <p>19-22 17<sup>e</sup> Congrès de la PASAI, Apia (Samoa)</p>	<p><b>Septembre</b></p> <p>8-10 Réunion de la Commission de renforcement des capacités, Lima (Pérou)</p> <p>16-17 7<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage Coopération INTOSAI-Communauté des bailleurs de fonds, Paris (France)</p> <p>17-18 Réunion annuelle de la Sous-commission pour l'audit de conformité, Oslo (Norvège)</p> <p>25-27 II<sup>e</sup> Conférence conjointe ASOSAI-EUROSAI, Moscou (Russie)</p>

*N.D.L.R.* Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions des comités directeurs. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.

Renseignements : <http://www.intosai.org/regional-working-groups.html>

INTOSAI

